

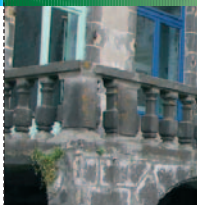


Portrait

Sœur Nadia Aidjian : La vie en double

Actualités

L'Unetp ancrée dans la réalité



Gestion

Appel à la solidarité

Paroles d'élèves

Tous les Vincentiens, toutes les Vincentiennes...

Culture

Exposition / Renaissance / Livres / Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 314, mai 2007, 4,50 €



L'histoire est le produit d'une époque

La Mutuelle Saint-Christophe s'engage à vos côtés ...

- ✓ Protection des biens et des personnes
- ✓ Prévoyance
- ✓ Prévention
- ✓ Services associés

www.msc-assurance.fr

Nous vous accompagnons dans le sens que vous donnez à votre mission

MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES

277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris Cedex 05
Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27



ÉDITORIAL

Différents et complémentaires 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6
Éducation 14
Religion 18
Revue express/Agenda/BO 20

PORTRAIT

Sœur Nadia Aidjian 34
La vie en double

Sœur Nadia Aidjian est récemment devenue secrétaire générale adjointe de l'Union des réseaux congréganistes, une toute nouvelle association qui va aider les congrégations à travailler ensemble au développement de l'enseignement catholique. Elle voit dans sa nomination une suite logique de son double engagement dans l'enseignement et chez les Salésiennes de Don Bosco.

INITIATIVES

Se réunir pour mieux renaître 36

À la rentrée prochaine, à Chartres, deux établissements fusionneront au sein de la nouvelle école Jean-Paul-II. Ils trouveront là une solution aux problèmes immobiliers qui menaçaient leur survie.

Cœurs en voyage, agissent et partagent... 38

L'institution du Sacré-Cœur, à Rouen, s'implique dans l'humanitaire en organisant deux missions par an à l'étranger. Avec succès. Et pour le plus grand profit des jeunes bénévoles.

GESTION

Appel à la solidarité 40

Partout dans les diocèses, l'enseignement catholique resserre les rangs et développe solidarités, mutualisations et péréquations pour soutenir les établissements les plus fragiles. Avec l'ambition d'accompagner un nouveau souffle de développement répondant aux attentes des familles.

PAROLES D'ÉLÈVES

Tous les Vincentiens, toutes les Vincentiennes... 42

Du 21 au 23 mars 2007, plus de 180 élèves d'une vingtaine de lycées Saint-Vincent-de-Paul se sont retrouvés à Paris, à la maison mère des Filles de la Charité et dans le lycée voisin, Albert-de-Mun. Pour partager des valeurs communes et inscrire les initiatives de chacun dans le projet global des Vincentiens.

L'ÉCOLE EN EUROPE

L'école catholique en Italie 44

L'Italie a de quoi nous surprendre : dans ce pays, qui est aussi le centre de l'Église romaine, l'école catholique reçoit très peu de subventions. Elle scolarise 3,8 % des élèves.

RÉFLEXION

Apprendre à parler « comme à l'école » 48

L'école n'enseigne pas ce qu'elle croit partagé par tous : des usages qui permettent d'être de plain-pied avec les attentes scolaires. C'est ce qu'a expliqué Elisabeth Bautier, professeur en sciences de l'éducation lors d'une conférence sur le thème « L'école et les pratiques langagières : inégalités scolaires et sociales ».

Notre école peut mieux faire 50

Entre 2000 et 2005, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école a rendu 19 avis. Christian Forestier les a rassemblés et commentés dans un ouvrage destiné à tous les acteurs et observateurs de notre système éducatif.

Le défi de l'interculturel 51

Un dossier de Justice et Paix-France donne des pistes et des points de repère pour tisser du lien social entre les personnes de cultures différentes.

CULTURE

Renaissance 52

Léonard l'enchanteur

C'est à Amboise que Léonard de Vinci passe les trois dernières années de sa vie. François 1^{er} met à sa disposition le manoir du Cloux – aujourd'hui le château du Clos Lucé et son parc dédiés à la mémoire du grand homme.

Exposition 53

La vie des mouches

Le Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, présente une étrange exposition sur l'un des insectes les plus répandus au monde : la mouche.

Livres / Multimédia 54

Pratique 58

Photos couverture : M.-F. Comte, E. du Closel, V. Leray, D. R.
Sommaire : V. Leray, D. R..

DOSSIER / L'histoire est le produit d'une époque 22

L'actualité récente et l'expérience des professeurs montrent que, de la décolonisation à l'histoire des conflits du Moyen-Orient en passant par la Seconde Guerre mondiale, les sujets sensibles de « l'héritage » enflamment facilement l'opinion publique et opposent les élèves entre eux. L'histoire concerne un point délicat : le rapport au temps et aux origines de chacun, donc, de façon évidente, le sens de l'existence dans sa dimension personnelle et collective.

« *Ni une mode ni une matière à option !* »



BON DE COMMANDE

LE FAIT RELIGIEUX DANS LES DISCIPLINES :
une intégration progressive

8 € l'exemplaire

6 € l'ex. à partir de 5 ex. ; 5 € l'ex. à partir de 10 ex.

NOM / ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

Différents et complémentaires

Le 14 avril dernier, nous apprenions la mort de René Rémond en même temps que se préparait ce numéro d'*Enseignement catholique actualités* sur... l'histoire. Cette coïncidence renforce l'expression de notre reconnaissance à ce grand historien chrétien.

– Le 1^{er} décembre 2001, à l'Unesco, lors de notre premier grand rassemblement des assises, René Rémond invitait l'enseignement catholique à quitter définitivement le « face à face » avec l'enseignement public, qui avait marqué l'histoire encore récente, pour s'inscrire dans une logique de participation en restant lui-même : « *S'il existe deux enseignements, disait-il, ce n'est pas pour qu'ils soient interchangeables. Il faut qu'ils soient différents et complémentaires. Il ne faudrait pas que l'enseignement catholique se justifie uniquement par des tâches de remédiation.* » Alors, éclairant magistralement les résolutions et propositions présentées le matin de ce 1^{er} décembre, René Rémond nous lançait : « *Usez de votre liberté, par une pédagogie affranchie des rigidités. L'enseignement catholique peut servir de laboratoire d'essais. Les initiatives doivent être jugées à l'aune de la finalité première : former des êtres adultes, libres et responsables.* »

– Le 14 octobre 2003, nous étions invité par la commission Stasi, en amont de la préparation de la loi sur les signes religieux, à préciser le positionnement de l'enseignement catholique par rapport à la laïcité. René Rémond, membre de cette commission, nous avait grandement aidé à commenter la loi Debré de 1959 comme une loi qui conciliait le principe de laïcité et celui du caractère propre de l'enseignement catholique. Dans l'un de ses saisissants raccourcis, il avait eu cette formule : « *La loi de 1905 sépare ; celle de 1959 a réuni.* »

Il est ainsi des maîtres qui ont inspiré et confirmé les orientations actuelles de l'enseignement catholique français : apporter sa contribution originale à une laïcité d'intelligence tout en restant lui-même. L'enseignement catholique s'inscrit alors dans le sens de l'histoire, une histoire que René Rémond rendait accessible à tous pour mieux connaître d'où nous venons et mieux analyser en quoi notre engagement éducatif d'aujourd'hui construit la société de demain.



© G. Brouillet-Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« René Rémond nous avait grandement aidé à commenter la loi Debré de 1959 comme une loi qui conciliait le principe de laïcité et celui du caractère propre. »

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Élisabeth du Closeil, Matthieu Demange, Nadège Demange, Yvon Garel, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Marie Laumont-Schlosser, Virginie Leray, Irène de Palaminy, Jean-François Petit, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhack ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

L'Unetp ancrée dans la réalité

L'Union nationale de l'enseignement technique privé vient de publier un livre blanc pour rappeler à l'ensemble de ses partenaires ce qui fonde son action professionnelle et les objectifs que se fixe ce syndicat d'établissements et de chefs d'établissement pour les cinq années à venir.

Fondée en 1934 par le père La Mache, directeur d'une école technique à Lyon, l'Union nationale de l'enseignement technique privé (Unetp) se situe très majoritairement dans la sphère de l'enseignement catholique tout en intégrant des établissements non confessionnels mais à but non lucratif.

Lors du 25^e anniversaire de l'Union, le père Lamache définissait ainsi la spécificité des établissements techniques rassemblés dans le syndicat : « [...] nous nous trouvons, par notre mission même, insérés dans ce complexe qu'est l'organisation professionnelle [...]. Nous tromperions les familles qui nous confient leurs enfants si nous ne préparions pas ceux-ci à l'entrée dans la vie du travail réel [...]. En échange du service que nous rendons en préparant de jeunes travailleurs, par une bonne formation professionnelle et morale, nous avons le droit de compter sur "la profession". »

Cette mission se retrouve dans les orientations définies aujourd'hui par l'Unetp pour laquelle « l'enseignement technique réalise l'unité entre la théorie, apprise et comprise, et la pratique de la technique. Il fait appel très vite à la responsabilité en considérant le jeune non comme un objet à modeler mais comme un sujet à appeler ».

Cela invite les établissements à maintenir un contact étroit avec le monde professionnel, à connaître les évolutions actuelles et prévisionnelles du marché de l'emploi pour mieux agir sur l'orientation des jeunes, des programmes et des formations, ainsi qu'à entretenir des relations rigoureuses avec les structures ministérielles, les autorités déconcentrées et décentralisées, précise le livre blanc. Ce document insiste également sur la nécessité pour l'enseignement technique de s'engager en faveur de l'insertion des jeunes, notamment des plus défavorisés, de développer la formation sous toutes les formes possibles dans le cadre du « lycée des métiers » et avec une attention particulière pour le développement de l'apprentissage et des écoles de la seconde chance, de lutter contre l'échec scolaire, de mettre en œuvre les dispositifs nécessaires à l'orientation et à l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle, de renforcer les partenariats à la fois locaux, nationaux, européens et internationaux, et de développer l'usage des nouvelles technologies.

Cet ancrage dans la réalité, prôné par les membres de l'Unetp, s'inscrit dans une volonté : vivre en réseau d'établissements non seulement avec ceux dispensant des formations professionnelles mais aussi avec les établissements d'enseignement général. Cette démarche appelle une exigence : un management de res-



sources humaines pour les enseignants afin qu'ils interviennent avec efficacité tant en formation initiale que continue. Elle est portée par un véritable responsable : le chef d'établissement. Elle repose sur une anthropologie : la reconnaissance du caractère unique de chaque élève et l'accueil qui lui est fait, tel qu'il est. « C'est ainsi, peut-on lire, que l'action collective prend du sens dans la recherche constante des capacités, des faiblesses et des potentialités propres de chaque élève. Oser la différence pour refuser la standardisation des élèves et des individus demeure une conviction profonde. Nous œuvrons pour faire émerger le projet professionnel du jeune en cohérence avec ses aspirations personnelles [...]. L'enseignement technologique et professionnel [...] ambitionne une formation globale du jeune allant de l'éducation à la formation [...]. Il s'agit bien de former les femmes et les hommes, richesses indispensables au développement harmonieux de notre société. »

Pour atteindre ces objectifs, les responsables de l'Unetp soulignent l'urgence de promouvoir le respect d'une parité juste et équilibrée entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Mais aussi l'importance de véritablement associer l'enseignement technique privé à l'élaboration des schémas prévisionnels de formation en lien avec le schéma d'aménagement et de développement de son territoire, élaboré par la région, et les besoins des entreprises.

GILLES DU RETAIL

Savoir +

L'Unetp regroupe 900 établissements et organismes de formation et 680 chefs d'établissement. Pour en savoir plus et télécharger le « Livre blanc » : www.unetp.org

Financement des écoles privées par les communes

Le 2 mai 2007, le Conseil d'État a examiné les recours contre la circulaire du 2 décembre 2005, relative aux libertés et responsabilités locales en matière de financement par les communes des écoles privées sous contrat.

Le commissaire du gouvernement a conclu à l'irrecevabilité des requêtes introduites par le CNAL¹, la FCPE², la Ligue de l'enseignement, le SE-UNSA³ et l'UNSA-Éducation, au motif que ces syndicats n'avaient pas d'intérêt à agir en l'espèce et que l'enseignement public n'était en rien lésé par l'existence de cette circulaire.

Le commissaire du gouvernement a, en revanche, conclu à la recevabilité de la requête de la ville de Clermont-Ferrand. Celle-ci portait sur l'annulation de l'annexe de la circulaire (qui précise les dépenses éligibles au forfait communal) et de l'extrait suivant : « En l'absence d'accord sur de telles modalités de coopération entre les communes intéressées, la commune de résidence pourra verser sa contribution

directement à l'établissement privé. » (§1-b, dernière phrase du 1^{er} alinéa).

Il a accueilli ces deux demandes d'annulation au motif que la circulaire était marquée par un caractère impératif, et que les dispositions visées excédaient la simple interprétation de la loi ; ce qui ne peut lever du niveau d'une circulaire. Puis il a soulevé un moyen d'annulation d'ordre public. En effet, les directeurs de cabinet, signataires de la circulaire n'en auraient pas la compétence ; seuls des directeurs d'administration centrale pouvaient le faire. Cette incompétence de signature peut engendrer l'annulation de l'intégralité de la circulaire. Le Conseil d'État devrait rendre son arrêt dans environ trois semaines.

(D'après une communication de la Fnogec)

1. Comité national d'action laïque.
2. Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.
3. Union nationale des syndicats autonomes.

[Collection Porte Parole]

En lien avec le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*

Vivre une traversée

Pâques 2007 - Pâques 2008

D'une première annonce à une catéchèse

- ▶ un itinéraire catéchétique à partir des 5 modules
- ▶ une plongée dans un module pour cheminer vers une fête liturgique, un sacrement ou un temps fort



Livre pour les animateurs d'adultes (14 €)



Livre pour les animateurs d'enfants et d'adolescents (13 €)

5 albums pour chaque participant (4 € à l'unité, 16 € le lot)



Vivre des rassemblements en communauté

[Nouveau]

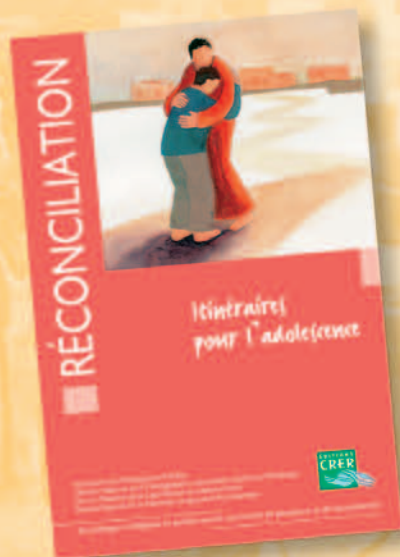
Hors-série

- ▶ 5 rassemblements pour la communauté

Livre de l'animateur avec CD offert (25 €)



Disponibles en librairie



[Nouveau]

En lien avec le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*

Réconciliation, itinéraires pour l'adolescence

Une invitation à proposer le sacrement de pénitence et de réconciliation aux collégiens et lycéens (16 €)



www.editions-crer.fr

Terre d'enjeux : 3, 2, 1...

En route vers un printemps 2008 de l'environnement, l'Ugsel¹ propose de rassembler les établissements catholiques d'enseignement autour du développement durable, en associant activités sportives et protection de la terre.

Philippe Brault est pilote à l'Ugsel du projet « Terre d'enjeux », « une opération qui débutera à la rentrée 2007 dans de nombreux établissements scolaires catholiques », explique-t-il. À chaque école, bien sûr, de définir ses actions en partant des orientations données par l'Ugsel : « sensibiliser à la notion de santé pour soi et pour le futur ; engendrer des comportements responsables pour demain et aujourd'hui ; s'engager dans des projets d'action : vivre le plaisir d'agir au cours de fêtes physiques et sportives ».

Exemple : une école située en bordure de mer organisera un parcours d'orientation, qui permettra de découvrir l'environnement et éventuellement de nettoyer des sentiers en partenariat avec les collectivités locales. Sur l'une des trois dates proposées par l'Ugsel, les 26, 27 ou 28 mars, cette école pourrait rencontrer d'autres établissements qui auraient travaillé sur le nettoyage des abords d'un plan d'eau ou encore d'un parc forestier. Ce serait l'occasion de présenter leurs projets mais aussi d'organiser une fête sportive – pourquoi pas un jeu de piste sur le parcours – et de célébrer ce temps de partage. Pour recenser les projets menés et susciter la mise en œuvre d'autres initiatives, les établissements communiqueront à l'Union nationale le descriptif de leur action et de son déroulement, via des Cahiers de l'environnement qui figureront sur le site de l'Ugsel. Autre intérêt : Terre d'enjeux réunit le 1^{er} et le 2^d degré, en créant du lien entre les différents cycles.

« Ce projet d'animation pédagogique, inscrit dans la démarche des assises de l'enseignement catholique, favorisera des passerelles, nous l'espérons, entre les différents niveaux d'enseignement », précise Philippe Brault.



Au fait votre école est-elle déjà inscrite ? Non ? Vous avez jusqu'à la fin de l'année scolaire pour demander à l'Ugsel un dossier et le renvoyer. Il faudra y faire figurer : la thématique que vous avez choisie pour la protection de l'en-

vironnement (air, alimentation, eau, forêt...); les visites que vous envisagez d'effectuer; les actions que vous pensez mener; le temps fort pour lequel vous optez (ateliers de pratiques sportives, de réflexion sur le développement du-

nable,...). Une fiche d'engagement sera aussi à adresser à l'Ugsel nationale (avec une copie pour l'Union départementale ou la direction diocésaine). En échange, vous recevrez, dès la rentrée, un dossier pédagogique qui proposera des idées pour étayer le projet de votre établissement.

Terre d'enjeux, une opération à ne pas manquer aussi « parce qu'elle permet de porter un autre regard sur l'éducation physique et sportive (EPS²) qui devient fédératrice d'approches interdisciplinaires », ajoute Philippe Brault. Une discipline idéale, il est vrai, pour rapprocher les personnes, transmettre le goût de l'effort et la valeur du partage... **SH**

1. Union générale sportive de l'enseignement libre, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 44 41 48 50.

Site : www.ugsel.org - « Terre d'enjeux » s'adresse à tous les établissements, qu'ils soient adhérents ou pas de l'Ugsel.

2. Cf. ECA 312, mars 2007, dossier « L'EPS, un tremplin pour la vie ».

Ugsel : mission actualisée

Dans un nouveau texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique du 17 mars 2007 et promulgué par la Commission permanente du 13 avril 2007, la mission de l'Ugsel¹ est actualisée. Ce texte² expose le rôle éducatif de l'éducation physique et sportive (EPS) et des associations sportives.

On peut y lire que l'EPS tient un rôle essentiel dans l'acquisition du « socle commun de connaissances et de compétences ». Est aussi soulignée la place originale des professeurs d'EPS, l'apport irremplaçable du regard éducatif global qu'ils savent porter sur le développement de leurs élèves. Le document définit en trois points le rôle de l'Ugsel. Cet organisme est tout d'abord partenaire de la formation initiale et continue. Par ailleurs, le texte souligne sa responsabilité vis-à-vis de la connaissance mutuelle



à instaurer entre les établissements, du développement du sentiment d'appartenance à assurer et de la mise en œuvre des orientations de l'enseignement catholique à renforcer. Ces actions d'animation sont menées notamment par les associations sportives des établissements. Véritables « tiers-lieux éducatifs »,

elles donnent l'occasion d'établir d'autres rapports éducatifs entre enseignants, entre enseignants et élèves, entre élèves, entre l'école et les parents d'élèves. Dans le premier degré, l'Ugsel joue un rôle d'animation au plan diocésain par les actions qu'elle conduit en créant, par exemple, des manifestations intra- et interécoles(s). Et, au plan national, l'Ugsel élabore et publie son projet sportif éducatif et développe des projets d'animation comme « Terre d'enjeux » (cf. ci-dessus). Enfin, l'Ugsel, constituée en fédération, passe des conventions et des partenariats avec de nombreuses fédérations sportives. **GDR**

1. Union générale sportive de l'enseignement libre.

2. Publié sous la forme d'un hors-série d'Enseignement catholique actualités, il peut être commandé (cf. bon p. 59). En annexe à ce texte, est présentée l'organisation interne de l'Ugsel.

La pastorale à Paris

Autour de la table, Frédéric Gautier, directeur diocésain de Paris, et une partie de son équipe : Jean-Paul Charles (directeur diocésain adjoint pour le premier degré), Jean-François Canteneur (adjoint pour le second degré) et Michèle Le Duc (correspondante des animateurs en pastorale scolaire).
Sujet du jour : la pastorale.

Il s'agit pour nous, en premier lieu, d'entrer dans la dynamique du diocèse, en se joignant aux aumôneries », expose Frédéric Gautier pour présenter les orientations de la direction diocésaine de Paris en matière de pastorale.

Ce sera, par exemple, pour les collégiens et les lycéens, la participation au Frat¹ qui rassemble chaque année pendant le week-end de la Pentecôte près de 11 000 élèves – dont la moitié de l'enseignement catholique.

Même volonté pour le premier degré, facilitée par l'implantation du service diocésain de la catéchèse dans les locaux de la direction diocésaine. « Une situation qui symbolise le lien que les écoles maintiennent avec les paroisses », précise Jean-Paul Charles, adjoint pour le premier degré. Ce dernier a d'ailleurs créé un groupe d'accompagnement pastoral (GAP) composé de chefs d'établissement, d'enseignants et de membres de l'équipe diocésaine. « C'est un lieu où se construisent des cohérences, même si l'école n'est pas l'annexe de la paroisse ! » souligne-t-il. Fruit de cette coopération : la création et le développement

constant, depuis 1994, de la Facel² qui ressuscite les anciens patronages. Parmi les 89 associations qui organisent des activités régulières, 16 se sont créées au sein d'écoles. C'est le cas de Charles-de-Foucauld, dans le XIV^e arrondissement de Paris, qui accueille des enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Autre point important : le recrutement des animateurs en pastorale scolaire (APS). C'est Michèle Le Duc, leur correspondante au sein de l'équipe de direction, qui reçoit les candidats en privilégiant les profils enseignants et la qualité de la formation (un quart des APS possèdent une licence de théologie). Avec une conviction : « Il ne faut pas encourager les carrières d'APS mais permettre des passerelles vers l'enseignement ou l'encadrement », déclare Frédéric Gautier. Mais attention, tient à préciser Jean-François Canteneur, adjoint pour le second degré, « ce sont les chefs d'établissement qui recrutent et définissent les postes, nous, nous nous contentons de préparer pour eux une présélection ».

Des formations ponctuelles leur sont proposées par la direction diocésaine, qui allie apports théoriques et partages d'expériences. Un exemple : cette année, le thème « La rencontre de Dieu dans nos vies » a été abordé après la projection du film *Va, vis et deviens*³. Autre projet en cours : la constitution d'une banque de données présentant des initiatives menées dans les établissements.

Pour conclure, Jean-François Canteneur reconnaît « qu'une école n'est pas un lieu où il est facile de parler de la foi ». Il ajoute : « On est passé d'une organisation pesante, qui favorisait manipulations et dérives, au témoignage implicite. Il faut revenir dans le témoignage... sans oublier que nous ne sommes

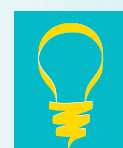
pas un mouvement d'Église mais une institution scolaire. Un lieu où avant tout les jeunes sont venus pour se former ! »

SYLVIE HORGUELIN

1. Du 25 au 28 mai 2007 à Jambville (Yvelines), cette année pour les 13-15 ans d'Île-de-France.

Internet : www.frat.org
2. Fédération des associations culturelles, éducatives et de loisirs. Site : www.facel-paris.com
Cf. ECA 301, février 2006, pp. 36-37.

3. De Radu Mihaileanu, 2004. Il raconte l'histoire, inspirée de faits réels, d'un jeune Éthiopien qui, se faisant passer pour juif, peut se réfugier en Israël.



Une idée,
une action

LE CENTRE DE FORMATION PÉDAGOGIQUE DE M'BOUR, SÉNÉGAL

© E. du Closel



Une bibliothèque, dans un centre de formation pédagogique (CFP), est le lieu de rencontre où l'on vient échanger sur ses pratiques, et pousser plus loin sa réflexion grâce aux multiples écrits d'auteurs spécialisés. Le Sénégal s'est

doté, il y a quatre ans, d'un CFP de grande qualité, voulu par le frère Théodore Diouf, secrétaire général de l'enseignement catholique. Un CFP, situé à M'Bour, sur la Petite Côte, dans lequel il a voulu investir d'emblée pour faire un lieu de formation non seulement national, mais capable de drainer également des étudiants des pays environnants. La formation des maîtres se fait en trois phases au Sénégal. La première année est une imprégnation dans les écoles. Les futurs instituteurs observent, sur le terrain.

On ne leur donne aucun présupposé pédagogique. Une expérience empirique fondamentale pour aborder la deuxième année, phase de structuration. C'est alors le temps des cours théoriques, des séminaires et des stages pratiques. « Au terme de cela, commente Jean-Baptiste Diouf (notre photo), responsable des études, ils peuvent affronter l'enseignement. Nous les suivrons durant leur troisième année, phase de consolidation, pour voir à quelles difficultés ils se heurtent. » Restera à passer le diplôme d'État. L'enseignement catholique dans ce pays d'Afrique est certes considéré comme le meilleur. Sa survie dépend malgré tout du maintien de son efficacité. Car nombreux sont les parents à être tentés, en brousse, par les écoles publiques, moins onéreuses. Pour accroître sa performance, le CFP a décidé de se doter d'une école d'application couvrant le cursus du primaire. Une école en cours de construction... « Les enfants viendront de loin. Nous espérons avoir les moyens de construire une cantine. »

Mais il y a également besoin de renforcer le fonds documentaire, actuellement très pauvre. Jean-Baptiste Diouf lance un appel à nos établissements pour l'alimenter. Avec une liste des « indispensables¹ ». Appel relayé par Bernard Mercier, le nouveau directeur du CFP d'Arradon (Morbihan) jumelé avec celui de M'Bour : « Une des priorités actuelles de notre coopération est de leur constituer une vraie bibliothèque. » Apport financier ou ouvrages sont donc les bienvenus. **EDC**

1. Une liste d'ouvrages est disponible sur ECA+. Ils peuvent être déposés soit à *Enseignement catholique actualités*, 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris, soit au CFP Saint-Yves-Arradon, Le Vincin, BP 25 - 56610 Arradon.



Porteurs de projets. Michèle Le Duc et Jean-François Canteneur.

La Fesic prend voix au chapitre

En ces temps d'échéances électorales, les 25 établissements de la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (Fesic) apportent leur pierre au débat sur l'enseignement supérieur. Leur livre blanc, adressé notamment aux parlementaires, fait une série de propositions en lien avec « la fibre humaniste qui fait l'ADN de nos établissements », selon les termes de Pierre Tapie, son président. Cette contribution se justifie pleinement par la participation de la Fesic à la mission de service public, « comme acteur minoritaire, certes, mais aussi comme laboratoire d'expérimentation ». L'objectif, c'est de voir reconnu ce rôle spécifique, comme ont commencé à le faire les rapports Gautrin puis Chartier. Et à exposer des revendications, « sans pour autant réclamer un système belge où prévaut l'égalité stricte entre public et privé », tempère Pierre Tapie.

Le livre blanc commence donc par dresser un état des lieux de la Fesic : 22 000 étudiants, 4 500 diplômés par an, et 1 500 enseignants. Un poids plume, donc, mais champion de sa catégorie. Sur le front du transfert de technologies, par exemple, ses quelque 900 chercheurs ont créé 500 entreprises innovantes ces dix dernières années. Ses écoles savent aussi s'ouvrir à l'international, puisqu'elles se sont implantées avec succès en Chine, à Singapour, en Hongrie et en Roumanie, et ont aussi noué un millier de partenariats universitaires.

Un bilan positif dont se dégagent deux idées fortes. Tout d'abord, pour tordre le cou à des



Chiffres. L'Essec est l'un des 25 établissements membres de la Fesic qui, au total, accueille 22 000 étudiants et délivre 4 500 diplômés chaque année.

préjugés tenaces, Pierre Tapie insiste sur la mixité sociale de la Fesic : « Les frais de scolarité (de 3 000 à 10 000 euros par an) n'influent pas sur le profil sociologique des étudiants, notamment parce que nos écoles mettent au point des systèmes de soutien financier. » Deuxième argument choc, la compétitivité de ces établissements qui permettent à l'État d'économiser près de 150 millions d'euros par an. Ce, grâce à « une gouver-

nance particulière, porteuse d'un modèle économique performant », mais un modèle qui atteint ses limites, faute de ressources suffisantes, a averti Pierre Tapie. En effet, « alors que le coût de la formation d'un élève va croissant, les financements publics stagnent, et les ressources liées à la taxe d'apprentissage ont chuté de 3 000 euros à 1 000 euros par élève et par an ».

Pour garantir la pérennité de la Fesic, en tête de liste des propositions, arrive donc la demande d'un financement accru, compensant la baisse de la taxe d'apprentissage, et d'une défiscalisation des frais de scolarité, qui rendrait leur inévitable augmentation indolore pour les familles.

Le livre blanc suggère ensuite des moyens de valoriser l'apport de la Fesic dans le paysage de l'enseignement supérieur français. Il préconise notamment l'attribution de diplômes nationaux de maîtrise ou l'égalité de traitement pour l'accès aux crédits de recherche. Plus généralement, la Fesic plaide pour favoriser l'ouverture internationale – via l'apprentissage ou les échanges d'étudiants et de professeurs. En matière d'équité sociale, enfin, elle propose d'assouplir les règles de l'alternance ainsi que les critères d'attribution des bourses pour favoriser les étudiants des classes moyennes et plus modestes. Le tout en encourageant l'activité salariée des étudiants. **VL**

Contact : Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, 35 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.
Tél. : 01 53 77 22 39. E-mail : info@fesic.org - Internet : www.fesic.org
Le livre blanc en téléchargement : www.fesic.org/actualites/index.php

Un nouveau président pour le Cneap

Ancien président de la chambre régionale d'agriculture de Picardie, et vice-président du comité économique et social régional de Picardie, avant son élection au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), administrateur de la FNSEA¹, Ivan de la Maison neuve aura présidé aux destinées de la fédération des établissements catholiques de l'enseignement agricole pendant plus de douze ans.

Signataire d'un protocole avec Philippe Vasseur² sur la maîtrise des effectifs et la progression des aides au fonctionnement, il avait engagé le Cneap dans un contentieux concernant le paiement effectif de ces subventions entre 1998 et 2002, conclu par un accord avec Hervé Gaymard³ en janvier 2003.

Pendant son mandat, le Cneap s'est investi résolument dans la réussite de la déconcentration de l'enseignement agricole.

Réuni le 17 avril 2007, le conseil d'administration du Cneap a élu pour succéder à Ivan de la Maison neuve, François Paliard (notre photo) qui a pris ses fonctions le 14 mai.

François Paliard est le cinquième président du Cneap. Ancien élève du lycée agricole privé de Ressins (Loire), ingénieur en agriculture de l'Isara⁴, âgé de 57 ans et



père de 5 enfants, François Paliard est expert forestier à Montrison (Loire). Très présent dans la filière bois de la région Rhône-Alpes, il a été, de 1999 à 2007, président de la Compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et des experts en bois (CNIEFEB). Il a exercé trois mandats de maire d'une petite commune rurale. Il préside l'association responsable du lycée agricole privé de Ressins depuis 1979⁵. Il est également administrateur de la FFNEAP⁶ et du Creap⁷ de Rhône-Alpes.

GDR

1. Fédération nationale d'exploitants agricoles.
2. Ministre de l'Agriculture de mai 1995 à juin 1997.
3. Ministre de l'Agriculture de mai 2002 à novembre 2004.
4. Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes, Lyon.
5. Il avait alors succédé à Pierre Collet, président d'honneur de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (Apc).
6. Fédération familiale nationale de l'enseignement agricole privé.
7. Conseil régional de l'enseignement agricole privé.

CHAPITRE GÉNÉRAL.

Tous les sept ans, les Frères des écoles chrétiennes tiennent leur chapitre général à Rome. Du 30 avril au 2 juin 2007, le 44^e chapitre réunit une centaine de délégués des cinq continents et 82 pays où les Frères animent plus d'un millier d'établissements scolaire et universitaires, centres d'accueil, etc. Quatre enjeux éducatifs sont au cœur des débats : la présence auprès des jeunes en souffrance, la promotion de la justice par l'action éducative, la rencontre et le respect des cultures, la complémentarité des religieux et des laïcs pour la mission. Le chapitre arrêtera des orientations et élira le Frère supérieur pour les sept prochaines années.

Internet : www.lasalle-fec.org

PROMOTIONS DANS

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Les enseignants et documentalistes de l'enseignement agricole privé, classés dans l'échelle de rémunération des « adjoints d'enseignement » (environ 2 500 enseignants actuellement classés en « 3^e catégorie ») et qui avaient jusqu'ici peu de possibilités d'accès à l'échelle des professeurs certifiés (« 2^e catégorie » et « 4^e catégorie » PLP), vont pouvoir accéder plus facilement, pendant cinq ans, à cette échelle. Un décret nouvellement publié (décret n° 2007-557 du 13 avril 2007), complété par un arrêté du 13 avril 2007 prévoit, pour l'année 2007-2008, 400 promotions par inscription sur une liste d'aptitude spéciale : 184 pour accéder à la 2^e catégorie (pour les enseignants qui exercent en cycle long et BTS) et 216 pour accéder à la 4^e catégorie PLP (pour les enseignants qui exercent en cycle court et bac pro). Ces listes d'aptitude seront ouvertes aux enseignants ayant une ancienneté de cinq ans et sans condition d'âge ; ils seront promus après une année probatoire sanctionnée par une inspection pédagogique.

COLLÈGE EXPÉRIMENTAL.

Le collège privé Sainte-Thérèse de Rennes aura, à la rentrée 2007, un statut expérimental. Le socle commun y sera découpé en séquences et non en années, avec des compétences à acquérir et valider. Les élèves passeront quatre ou cinq ans au collège, sans redoubler. Les séquences de travail seront de durée variable (de trois quarts d'heure à deux heures). Les cours devant les élèves auront lieu plutôt le matin, l'après-midi étant réservé au travail en petits groupes, et la fin de la journée à un temps d'accompagnement personnalisé et de remédiation. Quant aux disciplines, elles seront regroupées en modules : littéraire, scientifique... Les professeurs pourront enseigner plusieurs matières. Chaque élève aura un tuteur qui l'accompagnera dans son cursus. Deux classes de 6^e accueilleront à la rentrée prochaine une cinquantaine d'élèves. (Source : AEF)

Partir à Prague avec ECA !

Les voyages ne forment pas seulement la jeunesse, ils sont indispensables pour aller à la rencontre d'une culture, découvrir des personnalités, échanger sur l'éducation.

Enseignement catholique actualités propose ainsi à ses lecteurs, des voyages organisés par Monique et Jean-Claude Petit, ancien directeur de l'hebdomadaire *La Vie* et actuel président du Centre national de la presse catholique. Le premier voyage aura lieu à Prague du 27 au 31 octobre 2007. Voici un premier aperçu du programme.

Samedi 27 octobre 2007

Matin : départ Paris.

Après-midi : visite du rocher forteresse de Vysehrad et du musée au couvent Sv. Anezki Ceské (collection des primitifs).

Dîner : rencontre avec des Praguais.

Dimanche 28 octobre 2007

Matin : conférence, messe avec la communauté française à l'église Saint-Joseph.

Déjeuner : restaurant Nebozizek.

Après-midi : visite du quartier juif.

Lundi 29 octobre 2007

Matin et après-midi : conférence, visite détaillée de la place Wenceslas et de la vieille ville (rue Celetna, cour des marchands, église Saint-Jacques, église de Tyn, grand-place (Staromestské Náměstí), mémorial de Jean Hus, horloge astronomique, église Saint-Mikulás, petite place (Male Namesti), rue Charles, église Saint-Clément, palais Colloredo-Mansfeld, place des Croisés, Pont Charles.

Soirée : à l'Opéra.



Mardi 30 octobre 2007

Matin : visite du monastère de Strahov, de la bibliothèque, de l'ancien palais royal, de la cathédrale Saint-Guy et de la basilique Saint-Georges.

Après-midi : marche vers Mala Strana (église Saint-Nicolas - ambassade de France - île de Kampa - passage du pont vers la rue Narodni - Théâtre national). Halte au café « Le Slavia ».

Soirée : spectacle à la « Lanterne Magique ».

Mercredi 31 octobre 2007

Matin : découverte de l'Art Nouveau et du modernisme (évocation de Mucha, Kubista, Filla, etc.).

Après-midi : retour.

Programme complet et conditions : Agence Grandet tours, 52 rue Pascal, 75013 Paris. Tél. : 01 45 35 66 01. E-mail : info@grandettours.com.

Ce voyage est limité à 32 personnes.

Ne tardez pas à vous inscrire.

Les inscriptions seront closes fin juin.

Aider à se nourrir avec équilibre



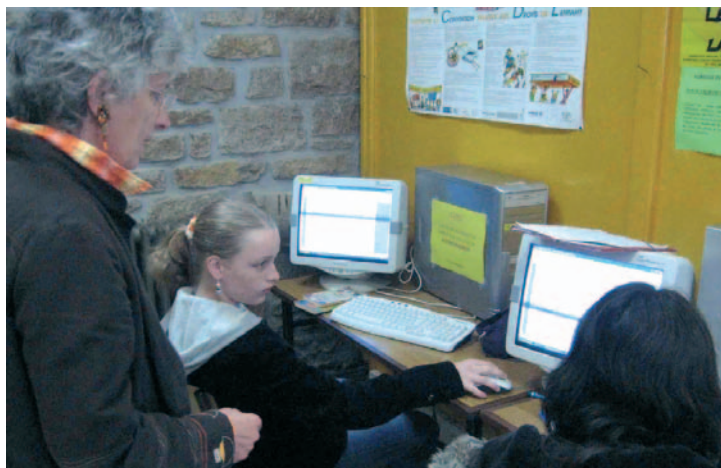
L'obésité chez les jeunes est devenue un problème de santé publique. 16 % des adolescents ont un problème de surpoids et 9 % sont sévèrement obèses. Devant ce phénomène, la société de restauration Avenance Enseignement a décidé d'aider les jeunes à repérer les plats favorables à leur bien-être et leur santé en développant un programme dénommé « Nutri'Stick ». L'objectif de cette action est d'apporter aux collégiens et lycéens une information nutritionnelle simple à travers quatre pictogrammes, placés devant chaque plat, bénéfiques pour maintenir son capital-santé. Les pictogrammes sont les suivants : « Mange moins sucré » ; « Mange moins salé » ; « + 5 fruits et légumes par jour » ; « Mange moins gras ». Le succès de cette opération, déployée depuis janvier dans 35 établissements, encourage les responsables d'Avenance Enseignement qui souhaitent l'étendre à 250 collèges et lycées. **GDR**

➤ Contactez Marie Bordmann. E-mail : marie.bordmann@elior.com

Les CDI bretons optent pour un logiciel libre

À l'ère numérique, tous les centres de documentation et d'information (CDI) fonctionnent bien sûr de manière informatisée. Mais quel système choisir ? La coordination des documentalistes de Bretagne¹ a mené expérimentations et études de marché.

Confrontée à la disparition annoncée de *Superdoc 2000*, le logiciel qui équipait la plupart de ses centres de documentation et d'information (CDI), la Bretagne a dû choisir un nouvel outil pour gérer prêts et bases de données. Dès 2003, la coordination régionale des documentalistes s'est donc penchée sur la question. « Plutôt que d'adopter d'emblée le système BCDI, comme la majorité des autres CDI de France, nous avons voulu étudier et tester l'option des logiciels libres, pour des raisons pédagogiques, des raisons d'évolutivité et aussi pour une question de coût », explique Annie Jézéquel, de la coordination. Car BCDI, conçu par le CRDP² de Poitiers, revient cher. Pour les 153 établissements bretons, son acquisition et sa maintenance sur trois ans représentaient un investissement de plus de 145 000 euros. Le logiciel PMB³, sous licence Cecill, est gratuit. Son contrat de maintenance coûte 27 000 euros sur trois ans. Autre économie : les documentalistes peuvent convertir eux-mêmes leurs données de *Superdoc* ou de BCDI vers PMB, en deux heures de temps. Tandis que la même opération de *Super-*



Positif. Pour Annie Jézéquel (debout à gauche), moins de temps passé à encoder des ouvrages, c'est plus de temps à accorder aux élèves qui viennent au CDI.

doc à BCDI est facturée 100 euros par établissement par le CRDP de Poitiers.

Outre l'argument financier, PMB présente aussi des avantages pédagogiques non négligeables : « À l'époque où nous avons commencé nos expérimentations, PMB semblait plus facile à intégrer dans les intranets et les espaces numériques de travail des établissements que BCDI, explique Annie Jézéquel, qui, justement, recherchait un logiciel aussi attractif que possible, pour rester compétitif par rapport aux moteurs de recherche sur internet ».

Enfin, les développeurs de PMB Services se sont montrés réactifs en acceptant d'intégrer au logiciel des adaptations spécifiques aux CDI. Pour les proposer, la coordination a chargé des étudiants en informatique de mettre au point certaines améliorations, en lien avec PMB Services : affichage simplifié distinguant les fictions des documentaires, conversion *Superdoc*/PMB facilitée ou encore modification du catalogage. Résultat, l'outil est réellement sur mesure. « Il diminue ce que j'appelle notre "travail gris", celui qui ne se voit pas, c'est-à-dire

le fastidieux encodage des ouvrages. Cela nous rend d'autant plus disponibles pour travailler avec les élèves et les enseignants », se réjouit Annie Jézéquel.

Deuxième étape

Aujourd'hui, grâce à l'information et aux expérimentations menées par la coordination (cf. encadré), la plupart des CDI de l'enseignement catholique de Bretagne ont basculé sur PMB. Un système que le rectorat de Rennes a lui aussi décidé d'adopter. Et puis, les documentalistes de la coordination ont déjà bien amorcé une deuxième étape : la création d'une base de données mutualisée baptisée *Cité-doc Bibli*⁴ où chaque documentaliste peut apporter et récupérer des notices.

VIRGINIE LERAY

1. Collège Sainte-Anne, 9 rue Jean-Corre, 29470 Plougastel-Daoulas. Tél. : 02 98 43 99 07 - E-mail : annie.jezequel@ac-rennes.fr - Collège Saint-Yves, 2 avenue des États-de-Bretagne, 22220 Tréguier. Tél. : 02 96 23 08 32 ou 06 89 52 64 87. E-mail : veronique.le-tourneur@ac-rennes.fr
2. Centre régional de documentation pédagogique.
3. SARL PMB Services 24 et 26 place des Halles, 72500 Château du Loir. Tél. : 02 43 44 06 60. Internet : www.sigb.net
4. À l'adresse : www.citedoc.net



La force du réseau

Les CDI bretons ont transféré leurs bases de données du système *Superdoc* à PMB en un temps record : à peine six mois pour 150 établissements et plus de 200 documentalistes. Cette efficacité s'explique par l'existence de la coordination. Créée dans les années 1992-1993 à l'occasion du changement statutaire des professeurs documentalistes, elle assure depuis une mission de formation continue et anime tout un réseau. C'est en s'appuyant sur lui que la coordination a pu expérimenter PMB dans plus de 20 établissements pilotes dès 2004. Ensuite, elle a organisé un test comparatif PMB/BCDI pour chaque documentaliste concerné. Comme leurs avis ont confirmé l'impression favorable des expérimentateurs, la coordination a commencé les formations au logiciel en juin 2006. À sa demande, Formiris Bretagne a financé un stage pour 26 documentalistes (organisé par l'Institut de formation des professeurs de Bre-

tagne) qui se sont en retour engagés à former une dizaine de leurs collègues chacun. Le tout pour 7 800 euros. Lors du basculement de chaque CDI, le réseau a encore joué : deux accompagnateurs par département ont suivi les manœuvres. À l'heure des derniers réglages du logiciel, désormais opérationnel quasiment partout, chaque documentaliste bénéficie d'une aide « au CDI » grâce aux fiches techniques sur Citédoc, régulièrement mises à jour, complétées et critiquées par les utilisateurs. Ce fonctionnement participatif prend toute sa dimension dans la base Citédoc Bibli qui sert à mutualiser la saisie de documents. Non seulement chacun peut y ajouter ses nouveautés, mais plus de 80 documentalistes du privé et du public participent à un système de dépouillement des périodiques. Il concerne les revues techniques qui ne sont recensées nulle part ailleurs et les publications « spécial collège », assez coûteuses pour les petits collèges ; soit une centaine de périodiques dépouillés régulièrement. Cette base de mutualisation compte déjà plus de 23 000 références documentaires... en accès libre, bien sûr, pour tout le monde. **VL**

Apprendre l'Europe interculturelle par l'école

Du 26 au 30 mars 2007, nous nous sommes retrouvés – 10 enseignants de la petite section de maternelle à l'université – pour une formation intitulée « Apprendre l'Europe interculturelle par l'école ». Ce stage était organisé par le Groupe européen d'études et de recherche pour la formation des enseignants chrétiens (Gerfec), en lien avec le Centre de formation pédagogique (CFP) Emmanuel-Mounier de Paris. Un rappel historique a permis de mieux comprendre les enjeux de l'Europe d'aujourd'hui, mais aussi de souligner le fonctionnement des « zones culturelles européennes » qui ont généré les différents systèmes scolaires dans nos pays. Nous avons aussi été mis en situation de pédagogie interculturelle à partir de contes des quatre coins du monde. Par

cette expérience, nous avons appréhendé la culture comme un rapport à l'autre et un rapport au monde. Concrètement, une école primaire a présenté son projet Comenius et a ouvert des perspectives de mise en œuvre dans nos différents établissements. Des possibilités s'ouvrent à nous depuis les simples actions « Europe » jusqu'aux projets plus ambitieux tels les projets Comenius. Enfin, notre visite à l'ambassade de Pologne, dans un cadre superbe, nous a permis de vivre pendant quelques heures une véritable rencontre. *To be or not to be european ?*

DES STAGIAIRES

Contact : Roseline Moreau (présidente du Gerfec) : roselinem@cfpmounier.net



Passé/présent. En s'appuyant sur un rappel de son histoire, les stagiaires ont mieux compris les enjeux de l'Europe d'aujourd'hui.

René Rémond nous a quittés



La rédaction d'*Enseignement catholique actualités* tient à rendre hommage à René Rémond, décédé le 14 avril 2007 à Paris. Cet historien et politologue français fut professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris, président de l'université Paris-X - Nanterre et de la Fondation nationale des sciences politiques, et membre de l'Académie française. Il fut aussi un chrétien engagé, proche de l'enseignement catholique qu'il a accompagné et enrichi par sa réflexion, sa hauteur de vue, son ouverture d'esprit, son témoignage de foi et son langage clair et vivifiant. Ce grand humaniste, toujours disponible pour intervenir dans un colloque ou une session et d'une vraie simplicité, a souvent accepté de s'exprimer dans notre journal. Nous n'oublierons pas aussi ses nombreuses interventions et son soutien à la démarche d'assises de l'enseignement catholique. Le 1^{er} décembre 2001 à l'Unesco, il appelait l'enseignement catholique à user de sa liberté avec ces mots : « *La conséquence de la reconnaissance de l'enseignement catholique lui crée également un devoir de liberté. S'il existe deux enseignements, ce n'est pas pour qu'ils soient interchangeables. Il faut qu'ils soient différents et complémentaires. L'enseignement public lui-même en a besoin [...]. L'enseignement catholique peut servir de laboratoire d'essais [...]. La référence au caractère propre ne doit pas être conçue comme la protection d'un particularisme menacé mais comme une invitation à approfondir son originalité et sa spécificité [...]. L'enseignement catholique peut contribuer à la formation de personnalités et à la construction d'une société telle que nous la souhaitons, telle que nous la rêvons.* »

GDR



Vacances de printemps

Samedi 17 mars : trois coups de klaxon annoncent le départ en congé des élèves. Deux bus à destination de Ouaga et Bobo sont affrétés pour l'occasion. « *Madame, vous n'allez pas rester à Toussiana pendant les vacances ?... Il n'y a rien à y faire !* », « *Monsieur, vous êtes invité ! Venez à Ouaga, je vous ferai visiter !* » Les élèves partis, le collège semble un peu vide. Les chèvres et les poules envahissent les lieux. Tous les congés commencent par une réunion des frères, des professeurs et des employés : bilan du trimestre. « *Il n'y a pas assez de livres d'anglais en 6^e !* », « *Cela fait cinq ans maintenant qu'on réclame des cartes en géographie ! Comment voulez-vous qu'on leur parle des États-Unis s'ils ne savent même pas où se trouve le Burkina Faso ?* » Les problèmes sont souvent d'ordre matériel, mais la baisse du niveau inquiète sérieusement les professeurs. Pour terminer, on établit le programme du troisième trimestre : la fête du collège est prévue le 12 mai.

Nous prenons alors quelques jours pour nous reposer, préparer les cours de la fin de l'année... Les filles du village en profitent pour venir prendre des heures de soutien à la maison. Quelques coups de téléphone plus tard, nous voilà partis pour Banfora, où nous retrouvons tous les coopérants du sud du Burkina : nous sommes actuellement une dizaine, envoyés par la DCC dans la région. Au programme : visite de sites touristiques. Ce sera pour nous l'occasion d'un baptême de moto. Pistes ensablées, pas de casque, je suis terrorisée, et bien accrochée derrière Matthieu !

Les cascades sont très prisées par les touristes à cette époque de l'année... Il faut dire qu'avec 40° à l'ombre, ça fait du bien de pouvoir se baigner dans l'eau fraîche ! Nous profitons de ces retrouvailles avec des Blancs pour partager nos joies et nos soucis quotidiens... Pour certains, c'est le comportement de la sœur surveillante de leur collège qui pose question, pour d'autres, c'est la douche qui est vraiment trop froide. Ceux qui retournent en France à la fin de l'année scolaire commencent à préparer leur atterrissage et à imaginer l'avenir. Ces soirées passées à refaire le monde sont aussi l'occasion d'avoir des nouvelles des coopérants « du nord » ou d'ailleurs : celui-ci va bientôt être papa d'un petit Franco-Burkinabé, ceux-là ont annoncé leurs fiançailles... Tout finit par des pronostics variés sur les futures élections : nous nous retrouverons tous au consulat le 22 avril pour voter !

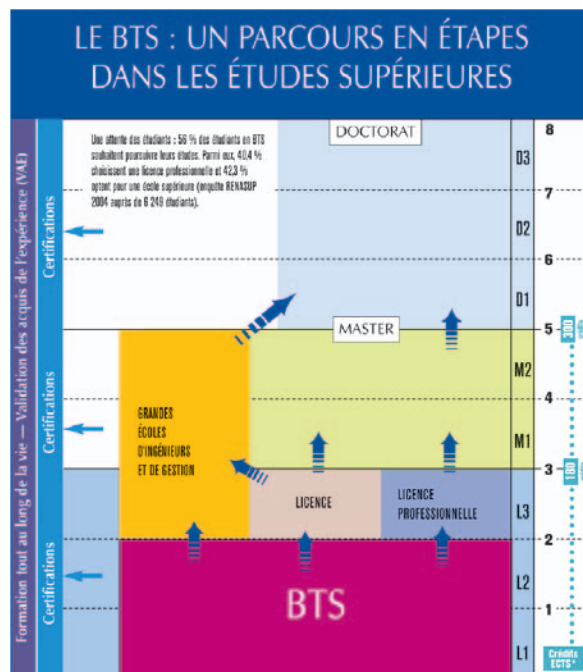
De retour à Toussiana pour la rentrée le 2 avril, nous apprenons qu'elle est reportée au 3. Les musulmans ont déplacé, au dernier moment, le jour férié à l'occasion de la naissance du Prophète. Les élèves déjà rentrés à l'internat passent la journée à attendre la reprise des cours.

NADÈGE ET MATTHIEU DEMANGE

(volontaires de la Délégation catholique pour la coopération)

BTS = 120 crédits européens

Sur rapport du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Premier ministre a signé, le 11 avril 2007, un décret relatif au règlement général du brevet de technicien supérieur (BTS). Ce texte précise : « Les formations préparant au brevet de technicien supérieur s'inscrivent dans le cadre de l'architecture européenne des études définie par [le] code de l'éducation et fondée principalement sur les trois grades de licence, master et doctorat, au sein des études conduisant au grade de licence. » Dans ce nouveau contexte, « l'obtention du brevet de technicien supérieur emporte l'acquisition de cent vingt crédits européens ». D'autre part, le décret indique qu'il revient au « chef d'établissement [de délivrer] aux étudiants, après consultation du conseil de classe, une attestation descriptive du parcours de formation qu'ils ont suivi et des connaissances et aptitudes qu'ils ont acquises. [Cette] attestation descriptive est établie conformément au référentiel de certification de la spécialité [...]. En outre, lorsqu'une ou plusieurs unités constitutives du référentiel de certification ont été validées sous forme ponctuelle



ou par contrôle en cours de formation, l'attestation descriptive mentionne pour chaque épreuve les crédits définis en fonction de leur coefficient à l'examen ».

Enfin, ce texte fait du BTS une plateforme de poursuite des études. Ainsi, est-il souligné : « En vue de faciliter la poursuite d'études et l'orientation des étudiants dans une autre formation de l'enseignement supérieur, des conventions de coopération pédagogique sont passées entre les établissements préparant au brevet de technicien supérieur et des établissements, français ou étrangers, dispensant cette formation. Ces conventions précisent [...] les conditions de validation des acquis [des étudiants issus des sections de techniciens supérieurs] dans le cadre des cursus de formation de l'établissement d'accueil. Elles prévoient, pour l'examen des dossiers individuels, l'organisation de commissions associant des représentants du lycée et de l'établissement d'accueil, présidées par un enseignant-chercheur désigné par le chef de l'établissement d'enseignement supérieur. »

GDR

➤ Pour lire le texte intégral du décret n° 2007-540 du 11 avril 2007, paru au Journal officiel n° 86 du 12 avril 2007, page 6690 : www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENS07006720

Socle commun et nouveaux programmes

Prendre en compte les exigences du socle commun de connaissances et de compétences telles qu'elles sont définies par un décret du 11 juillet 2006¹, c'est l'objectif visé par l'adaptation des programmes de l'école primaire² engagée et menée à son terme par le ministre de l'Éducation nationale, et ce contre l'avis majoritaire du Conseil supérieur de l'éducation du 2 avril dernier. Conséquence de la mise en œuvre du socle commun, « chaque partie du programme est suivie de la liste des compétences ainsi que des éléments qui les composent, connaissances, capacités et attitudes attendues à la fin de chaque cycle de l'école élémentaire ; celles qui doivent être acquises dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences sont mises en évidence dans les tableaux présentant les compétences attendues en fin de cycle³ ».

Si l'architecture des programmes de 2002 est conservée, des changements notables ont été introduits dans le champ des apprentissages fondamentaux dont Gilles de Robien a fait un de ses chantiers prioritaires. « J'ai mis en œuvre des solutions cohérentes pour que les élèves sachent lire vite et bien, compter, maîtriser la grammaire, utiliser un vocabulaire riche et précis »,

rappelait récemment le ministre⁴. Les nouveaux programmes prennent donc en compte les récentes circulaires relatives à la grammaire, au calcul et au vocabulaire⁵. C'est ainsi que l'« étude de la langue » – ou grammaire – se substitue à l'« observation réfléchie de la langue française », que « le calcul mental doit faire l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins 15 mi-



nutes », que les « leçons de mots » doivent être organisées régulièrement et qu'un temps d'enseignement spécifique doit leur être consacré. Par ailleurs, les grilles horaires hebdomadaires sont modifiées. Ainsi, au cycle des apprentissages fondamentaux (grande section de maternelle, CP, CE1), l'horaire hebdomadaire en mathématiques passe à 6 heures. Au cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2), si l'horaire hebdomadaire consacré à la langue française demeure inchangé, la littérature (dire, lire, écrire) perd une heure au profit de la grammaire. VG

1. Décret 2006-830, BOEN 29 du 20 juillet 2006.
2. Arrêtés du 4 avril 2007 fixant les horaires des écoles maternelles et élémentaires et fixant les programmes d'enseignement de l'école primaire, BOEN hors série, n° 5 (volumes 1 et 2) du 12 avril 2007.
3. Préambule aux horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire.
4. « Une école plus efficace et plus juste », discours de Gilles de Robien, 22 avril 2007.
5. Circulaire 2007-013 du 11 janvier 2007 relative à l'enseignement de la grammaire, BOEN 3 du 18 janvier 2007 ; circulaire 2007-051 du 2 mars 2007 relative à l'enseignement du calcul, BOEN 10 du 8 mars 2007 et circulaire 2007-063 du 16 mars 2007 relative à l'acquisition du vocabulaire à l'école primaire, BOEN 12 du 22 mars 2007.

NAVIGATEUR INTERNET POUR LES MALVOYANTS.

A-Browser pour Accessibility Browse est le navigateur internet que la société IBM devrait, avant la fin de l'année, mettre gratuitement à la disposition des personnes présentant des défaillances visuelles. Cet outil devrait permettre non seulement une meilleure accessibilité des textes mais aussi une prise en main facilitée (ralentissement, accélération) des ressources audio et vidéo.

DES TICE ET DES MATHS.

L'Inspection générale de l'Éducation nationale a récemment publié un rapport sur l'« expérimentation d'une épreuve pratique de mathématiques au baccalauréat scientifique ». L'objectif d'une telle épreuve était d'évaluer les compétences des élèves dans l'utilisation des calculatrices et de certains logiciels spécifiques en mathématiques et leur capacité à étudier un problème mathématique en utilisant les Tice. Pour le rapporteur, le bilan largement positif de cette expérimentation le conduit à en proposer une généralisation rapide au baccalauréat littéraire puis aux filières professionnelles.

COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE.

L'Oracle Education Foundation, organisation à but non lucratif de l'éditeur de logiciels Oracle, vient de lancer en France le projet Think.com à l'intention des écoles, des collèges et des lycées. Ce programme gratuit vise à développer les connaissances des écoliers dans le domaine des nouvelles technologies. Think.com offre ainsi la possibilité aux élèves et aux enseignants de France de participer à cette communauté d'apprentissage en ligne où 300 000 écoliers et professeurs de 50 pays différents sont déjà inscrits. Il est à noter que ce service gratuit est sans publicité. <http://www.think.com/fr>

LE CHIFFRE DU MOIS

1 million d'images

Un nouveau portail donnant accès à plus de 1,8 million de données patrimoniales et à 1 million d'images vient d'être mis en ligne par le ministère de la Culture. Celui-ci est accessible depuis le site internet Culture.fr, sous l'onglet « Collections ». Les données proposées, issues de 14 sources documentaires – Direction des musées de France, Archives nationales... – étaient jusqu'à présent réservées aux spécialistes qui pouvaient les consulter en bibliothèque ou dans les musées, et aux collectivités territoriales. Elles couvrent une multitude de thèmes, de la peinture à la sculpture, en passant par l'architecture, la photographie ou encore la cartographie et la gravure.

Le Forum des enseignants innovants

C'est dans les locaux de l'Unesco, à Paris, les 29 et 30 mars 2007, que s'est tenue la quatrième édition régionale (Europe, Moyen-Orient, Afrique) de l'*Innovative Teachers Forum*, une initiative planétaire de la société Microsoft.

Innovative Teachers est, avec Innovative Schools et Innovative Students, une des facettes du programme « Partners in learning¹ » développé par la multinationale américaine Microsoft pour assurer, avec le concours de l'Unesco, la promotion des technologies de l'information et de la communication (Tic) dans le monde éducatif. À Paris, les 29 et 30 mars dernier, Microsoft était entourée des représentants de l'Unesco qui accueillait la manifestation, mais aussi de ceux du ministère français de l'Éducation nationale et des associations *Café pédagogique* et *Projetice*, autant d'organisations avec lesquelles l'entreprise de Bill Gates a conclu des accords. D'autres organismes ou sociétés comme France 5, le musée du Louvre, Samsung ou encore l'École internationale des sciences du traitement de l'information (Eisti) étaient aussi partenaires de l'opération.

Dans ce cadre, plus de cent cinquante enseignants, sélectionnés au terme d'une série de concours nationaux, sont venus de quarante pays pour une dernière épreuve susceptible de leur ouvrir la porte du rassemblement final prévu à l'automne aux États-Unis, mais aussi pour partager pendant deux jours leur passion des technologies de l'information appliquées à l'éducation.

Compétences en TIC

Au programme : des conférences, des échanges d'expériences et de pratiques, mais aussi une visite du Louvre très originale. Répartis en groupes de six, les enseignants ont choisi d'y suivre l'une des vingt pistes thématiques (le corps, le pouvoir, le bleu, les chiffres, la lumière, la douleur et la mort...) qui leur étaient proposées par les organisateurs et les différents départements du musée. Avec cette mission : rassembler sur support numérique tous les éléments (photos, vidéos, entretiens, notes, croquis...) nécessaires à la réalisation d'un objet multimédia pédagogique (OPM) ! Ces sujets ont ensuite été montés avec l'aide des élèves de l'Eisti avant d'être présentés. Ils peuvent actuellement être consultés sur le site internet de France5².

Autre moment fort, la présentation par l'Unesco de l'état d'avancement de ses initiatives pour le perfectionnement de la formation des enseignants. S'appuyant sur un accord-cadre signé en 2004 avec Mi-



Partenaires. Abdul Waheed Khan, directeur général adjoint chargé de la communication et de l'information à l'Unesco, et Éric Boustoulier, président de Microsoft France.

crosoft, Cisco et Intel, elles s'inscrivent dans le plan « Éducation pour tous » adopté au Forum mondial sur l'éducation, à Dakar, en avril 2000, qui prévoit notamment de « faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ». Encore faut-il qu'il y ait un nombre d'ense-

ignants suffisant et que ceux-ci soit correctement formés. D'où l'idée de définir des « standards de compétences en Tic pour le corps enseignant », ce qui permettrait de mieux caractériser les aides à apporter et de fournir des points de comparaison mondiaux. Concrètement il s'agit de :

- constituer un socle commun, définissant un ensemble de compétences en matière de Tic pour les enseignants, qui pourra servir de référence aux prestataires de formation continue pour préparer des ressources destinées à être partagées au niveau global ;
- proposer un socle fondamental de qualifications permettant aux enseignants d'intégrer les Tic dans leur pratique ;
- étendre le perfectionnement professionnel des enseignants afin de développer les compétences pédagogiques, la collaboration et les pratiques innovantes à l'aide des Tic ;
- harmoniser les différentes approches et le vocabulaire concernant l'utilisation des Tic dans la formation des enseignants.

Autant de préoccupations qui ne sont pas vraiment différentes de celles qui ont conduit à la définition et à la mise en place de nos B2i et C2i³. Reste à savoir qui des techniciens ou des pédagogues aura trouvé la meilleure formule et si c'est à Dhaka ou à Romorantin que l'on réussira le mieux à « améliorer la pratique des enseignants pour élever la qualité du système éducatif et faire en sorte que ces réformes contribuent à former des citoyens mieux informés et des professionnels qualifiés qui participeront au développement socio-économique de leur pays⁴ ».

JOSÉ GUILLEMAIN

1. www.microsoft.com/education/PartnersinLearning.msp
 2. <http://education.france5.fr/coteprof/index.cfm?&disclid=217>
 3. Respectivement : Brevet et Certificat informatique et internet.
 4. Projet de l'Unesco, « Standards de compétences en Tic pour le corps enseignant ».

Le cinéma VOUS intéresse ?

Les métiers du cinéma sont multiples : production, réalisation, image, son, montage, décor... Faire son chemin dans ce milieu n'en demeure pas moins difficile, et intégrer une école spécialisée requiert bien souvent un bagage déjà solide. C'est pourquoi la Fédération loisirs et expression culturelle (Flec), spécialisée dans le cinéma et animatrice de cin-clubs depuis 60 ans, notamment dans les établissements scolaires, a choisi d'ouvrir à la rentrée 2007 l'École préparatoire aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.



Cette préparation intensive sur cinq mois – de novembre 2007 à mars 2008 – est ouverte à toute personne, de niveau baccalauréat, souhaitant acquérir les bases indispensables pour intégrer une formation ou une profession dans le cinéma et l'audiovisuel.

La motivation et le projet professionnel seront des critères essentiels lors de la sélection. D'ores et déjà, des sessions pour la présentation au test sont prévues le 23 juin et le 15 septembre. Nous reviendrons sur l'évolution de la Flec dans notre prochain numéro.

Contact : FLEC, 87 bis rue de Paris, 93100 Montreuil. Tél. : 01 41 58 11 22. E-mail : info@mediaflec.com - Vous trouverez toutes les autres informations (programme, coût...) concernant cette formation sur internet : www.mediaflec.com

Quel sens donner à la formation ?

Chaque année, une vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans, souhaitant faire une pause dans leurs études ou leurs activités professionnelles, suivent à Angers le cursus Open (Orientation, projet, engagement). Cette formation hors normes est proposée par le Cirfa¹, l'école du mouvement chrétien Fondacio, en partenariat avec l'Université catholique de l'Ouest (UCO). L'objectif ? « réfléchir au sens qu'ils souhaitent donner à leur vie », explique François Prouteau, directeur du Cirfa. Dans ce dispositif dépourvu de contraintes académiques, les étudiants suivent des enseignements interdisciplinaires (éthique, sociologie des religions, psychologie du développement, management...) et s'engagent dans des actions interculturelles et humanitaires. Fort de son expérience de formateur et de directeur, François Prouteau se demande, dans un ouvrage de réflexion² : « Comment penser le sens de la for-



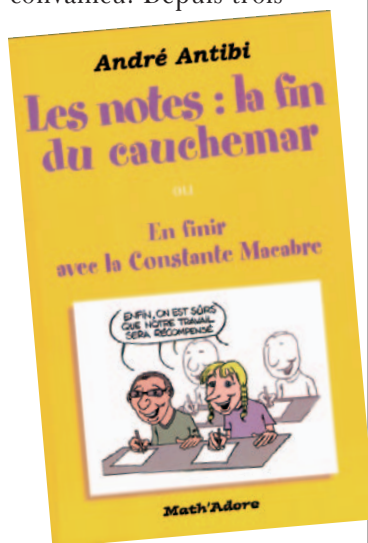
mation en relation avec un devenir humain pour tout homme ? » Pour alimenter son questionnement, l'auteur nous livre, à partir d'une approche sociologique, un recueil et une analyse de récits d'étudiants. « Ces histoires permettent de présenter des parcours à la frontière du personnel et du social, d'en interroger les lignes directrices et les

significations, c'est-à-dire finalement d'interroger le sens de la formation », précise François Prouteau. Dans la suite de l'ouvrage, il étudie « comment cela peut être transposé d'un point de vue didactique (processus et contenus de formation, acquisition de méthodes, modification de comportements...), mais aussi à travers l'animation de la formation ». Le livre se termine par une analyse critique « des enjeux, des dangers et des antidotes d'une expérience pédagogique comme celle du Cirfa-Open qui veut susciter des sujets adultes, libres et responsables », conclut l'auteur. Une belle aventure pédagogique dont l'analyse peut nourrir d'autres cursus de formation. **SH**

1. Centre international de recherche et de formation appliquées (Cirfa), Pôle entreprise et formation, UCO, 17 rue Merlet-de-la-Boulaye, 49000 Angers. Tél. : 02 41 87 34 20. Internet : www.cirfa-fondacio.org Sur le Cirfa, lire aussi ECA 312, p. 17.
2. François Prouteau, *Former... oui, mais dans quel sens ?*, L'Harmattan, 2006, 200 pages, 17,50€.

Passer des notes au contrat de confiance

En France, quand un professeur est convaincu que tous ses élèves sauront répondre à la question posée..., il ne la pose pas ! Vrai ? Faux ? André Antibî en est convaincu. Depuis trois



ans qu'il pourfend la « constance macabre¹ » – cette fâcheuse tendance professorale à la flagellation collective grâce aux notes –, il est heureux d'annoncer le succès de sa croisade ! Certes, il a écrit aux présidentiables, obtenu des réponses polies, noté qu'à la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale, on prend maintenant au sérieux le manque de confiance en eux des petits Français (manifeste dans les enquêtes PISA²). Mais, surtout, il constate que les enseignants l'écoutent et veulent changer ! 89 % des 1 358 professeurs du public et du privé, qu'il a interrogés, l'affirment !

Pour modifier les comportements, André Antibî ne compte pas sur une loi mais sur la contagion du plaisir à travailler

sur des bases saines. Passer un contrat de confiance avec ses élèves, leur proposer quinze questions à la révision, les interroger exclusivement sur cette base et ne se réserver qu'une seule question surprise (4 points), juste pour voir. Résultats ? Le travail paie. Les moyennes montent de 4 à 10 points disent les enseignants qui sont passés à l'acte (plusieurs milliers). C'est aussi un bon moyen de lever le sentiment d'incompréhension fréquent entre les familles et l'école. Puisque certains enseignants ont besoin d'être sécurisés, André Antibî conseille aux chefs d'établissement de se lancer dans une aventure qui, alors, deviendrait collective ! **MCJ**

1. André Antibî, *Les notes : la fin du cauchemar*, Éditions Math'Adore, 2007, 158 p., 15€. Voir aussi le site du Mouvement contre la constance macabre : <http://mclcm.free.fr>

Des assiettes contre la faim



© Action contre la faim

Pour sensibiliser les élèves au problème de la faim et collecter des dons, l'ONG¹ humanitaire Action contre la faim invite les enseignants et les écoliers à participer à une opération simple, amusante, pédagogique et solidaire. En décorant des assiettes de porcelaine vendues au profit de l'association, les enfants participent à la lutte contre la faim. Des kits complets (composés des assiettes, des peintures pour porcelaine et d'un dépliant pédagogique présentant le problème de la faim dans le monde) sont envoyés gratuitement aux écoles primaires participantes, pour leur permettre d'organiser les ateliers de peinture dans les classes. Chaque élève pourra ensuite vendre à son entourage l'assiette à dessert qu'il aura décorée, au prix minimum

de 5 euros. Les parents, grands-parents, amis et familles pourront ainsi encourager le talent des enfants et soutenir l'opération. Le projet est réalisable tout au long de l'année par les écoles primaires et a déjà permis de collecter près de 16 000 euros. 2500 élèves se sont mobilisés l'an dernier. Né dans le contexte de la crise afghane en 1979, *Action contre la faim* a été fondée par un groupe d'intellectuels français et de médecins. Leur objectif : lutter contre la faim par des opérations d'urgence, puis favoriser l'autonomie des populations aidées par des programmes de post-urgence et de réhabilitation. L'ONG intervient dans quatre domaines : la nutrition, la santé, l'eau et la sécurité alimentaire. Les enfants sont les personnes les plus touchées par la faim, 6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, soit un enfant toutes les 5 secondes. En vendant son assiette, l'écolier devient solidaire des enfants du monde ! **SH**

1. Organisation non gouvernementale.

Savoir +

Informations et inscription de votre établissement :
Françoise Fournier. Tél. : 01 43 35 82 33,
e-mail : ffournier@actioncontrelafaim.org - Internet :
www.actioncontrelafaim.org

Les chercheurs se racontent

La recherche française décline-t-elle ? Non, répond une enquête de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*. Même si les dépenses publiques qui lui sont consacrées ont baissé de 7 % sous les deux mandats de Jacques Chirac¹ après avoir augmenté de 20,5 % sous la présidence de François Mitterrand, même si la place des sciences est floue dans l'esprit du grand public qui s'en méfie, et trop mince dans l'espace culturel (en particulier à la télévision), la recherche française est bien vivante. En découvrir le visage à travers ceux qui la font est fascinant. Exceptionnel ? Non, possible aujourd'hui, grâce à une collection de DVD intitulée « Circo - La recherche nous est contée ». Elle est née de l'action conjuguée d'un théâtre municipal parisien - le théâtre Mouffetard (dirigé par Pierre Santini) -, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et du service audiovisuel des éditions Gallimard. En 2005, en effet, le théâtre ouvrait sa scène à l'histoire de la médecine contée au grand public par un maître en la matière, l'éloquent Dr Jean-Paul Escande. Le succès fut au rendez-vous ! Pourquoi ne pas inviter d'autres scientifiques et

filmer les rencontres ? se demanda alors Prune Berge, responsable du département audiovisuel chez Gallimard ?

Pari tenu ! Aujourd'hui, six DVD nous sont proposés. De plus, ils sont diffusés sur France 5². À vos lecteurs (ou à vos téléviseurs) pour entendre Jean-Pierre Luminet, astrophysicien, parler de l'émergence du concept de big-bang, pour découvrir avec Catherine Dolto, l'haptologie périmatale, comprendre l'ethnopsychiatrie grâce à Tobie Nathan, plonger dans les mystères de la génétique et de l'évolution

avec Pierre-Henri Gouyon, ou décrypter les mystères du cerveau en suivant les explications de Catherine Vidal. Quant à Angel Osorio Y Sainz, il nous permet de mesurer l'ampleur des progrès médicaux en nous racontant l'utilisation des images 3D en chirurgie. Passionnant, pour tous ceux que l'école a laissés sur leur faim en la matière... **MCJ**



Mieux vivre avec l'asthme

Première maladie chronique chez l'enfant d'âge scolaire, l'asthme est une cause importante d'absentéisme à l'école. Il concerne 10 à 15 % des élèves. C'est pourquoi il est primordial d'apprendre aux jeunes asthmatiques et à leur entourage à mieux vivre avec cette maladie. C'est le but poursuivi par l'association Asthme et allergies et les laboratoires MSD-Chibret. En 2005, ils ont mis en ligne une plate-forme d'information et de jeux interactifs pour les adolescents (à partir de 12 ans) : *Asthme Academy*¹. Elle s'enrichit aujourd'hui d'un



espace junior (dès 6 ans). On y trouve des jeux de découverte et de mémorisation, des conseils pour éviter des facteurs déclenchants de l'asthme, tout comme des fiches-conseils pour les parents. Dans un espace dédié cette fois aux enseignants et personnels de santé scolaire, on pourra télécharger

une brochure d'information, un livret pour les professeurs de sciences de la vie et de la Terre et d'éducation physique et sportive, et un dépliant pour les jeunes. **SH**

1. À l'adresse : www.asthmaction.com

1. Chiffres de l'Observatoire des sciences et techniques cités par *Le Monde* du 20 avril 2007.

2. Jusqu'au 6 juin 2007, les mercredis à 21 h 35. Six autres DVD sortiront ultérieurement mais sans programmation télévisuelle pour le moment.

JMJ 2008 : à Sydney et en... France

Dans la capitale, une vingtaine de groupes, de trente à quarante personnes, se préparent pour les prochaines Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Sydney », expose le père Olivier Ségui, délégué diocésain-adjoint pour les JMJ à Paris. Déjà ? Oui, car même si ce rassemblement n'aura lieu que dans un peu plus d'un an (du 10 au 14 juillet 2008), il faut du temps pour creuser le thème proposé : « Vous allez recevoir une force, celle du Saint Esprit, qui descend sur vous. Alors vous serez mes témoins

[...] » (Ac 1,8). Mais aussi « bloquer les vols, en versant 30 % du montant total dès le mois de juin 2007 », précise Olivier Ségui. Le coût pour trois semaines « estimé à environ 2 000 euros par jeune » est certes dissuasif, mais les groupes se mobilisent dès maintenant pour financer leur voyage en organisant des ventes, des spectacles... Les diocèses français proposent en réalité quatre formules : le grand saut direct, sans escale, une escale dans un diocèse d'accueil en Australie, une escale

dans un pays asiatique à l'aller et au retour (Cambodge, Vietnam, Thaïlande, Philippines...), deux escales à l'aller et au retour. Ce sera l'occasion de rencontrer les communautés chrétiennes de ces pays, chaque groupe élaborant son propre périple. Mais la France a aussi prévu des JMJ... en France, pour ceux qui ne partiront pas. On pourra vivre l'événement à distance de différentes façons. Ainsi à Lourdes, du 15 au 20 juillet 2008, des temps forts sont prévus : JMJ (avec retransmission en direct sur écran géant avec animation), découverte de Lourdes et de son message, participation d'artistes et de groupes de jeunes musiciens. Autre exemple, les diocèses de l'Est où se dérouleront les JMJ Grand Est ! SH



Pour plus d'informations, deux sites : www.inxl6.org/jmj/ (site national) et www.jmjparis.org (site de Paris).



Le Livre, de vive voix

Imaginez un ancien dirigeant d'entreprise, père de sept enfants. Imaginez qu'il soit marié à une femme passionnée d'hébreu, et que, lui aussi, se mette à l'étude de cette langue. Qu'il reçoive, avec elle, des enseignements de maîtres juifs et chrétiens. Qu'ils animent tous deux de nombreuses sessions sur la prière silencieuse et l'Écriture, organisent des voyages en Israël et en Espagne... Qu'ils fassent de nombreuses lectures (dont les notes sont envoyées à leurs amis), qu'ils les discutent et les enrichissent au fil de leurs rencontres... Vous obtiendrez le portrait d'un homme, Alain de Chalendar, soucieux de partager ses convictions autant que ses interrogations. Un homme pour qui l'action, autant que la réflexion, sont fondamentales et nourries l'une par l'autre. Cette exigence d'engagement tout simple l'a conduit à assurer des chroniques hebdomadaires, de 2001 à 2005, sur les ondes de RCF¹ Charente-Maritime, à La Rochelle où il vit avec Christiane, son épouse. Et ces chroniques sont aujourd'hui devenues un livre². Qu'on pourrait qualifier de livre de chevet : les textes sont courts, inspirés par des événements nationaux, internationaux ou familiaux. Le style, quasiment oral, mais très clair et vivant. Le fond ? Un rapprochement permanent et réfléchi entre les textes de la Bible et la vie d'aujourd'hui. Parfois didactique (le livre de l'Exode, l'Élection, le Talmud), parfois indirect et fondamental (Indifférence, Pudeur, Jalousie). De quoi se « nourrir » et donner envie d'ouvrir la Bible ! MCJ

1. Radios chrétiennes francophones.
2. Alain de Chalendar, *La Bible, c'est la vie ! - ouverture aux sources du christianisme, les Écritures juives, Rencontres et dialogues*, 2007. Commandes : Alain de Chalendar, Bâtiment D, 27 résidence Lavardin, 17000 La Rochelle. Prix : 26 € (port compris).

Entrer dans l'oraison

L'oraison serait-elle devenue aujourd'hui le domaine réservé des religieux et de quelques prêtres héroïques ? se demandent Jacques et Virginie Izart, dans la préface de *L'oraison une école de l'amour*¹, publié chez Parole et Silence. La création d'écoles d'oraison rassemblant des laïcs, à Paris, Lille, Brignoles..., atteste pourtant du goût actuel de la prière. Le but de ces écoles ? Donner des repères simples aux personnes qui veulent se lancer dans cette aventure spirituelle. Ce livre entend, lui aussi,

guider sur le chemin de la prière silencieuse. L'auteur, le père Antoine d'Augustin, est aumônier du groupe scolaire des Francs-Bourgeois, un établissement parisien lasallien. Pratiquant lui-même l'oraison quotidiennement, il sait en parler avec simplicité et pragmatisme. Ce livre reprend d'ailleurs en partie des enseignements qu'il a donnés dans la première école d'oraison, lancée par la paroisse Saint-Pierre-du-Gros-Cailou, à Paris, en 2004. Mais qu'est-ce que l'oraison ? « Elle n'est, à mon avis, qu'un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec ce Dieu dont on se sait aimé », répond Thérèse d'Avila. Et la sainte ajoute que nous faisons oraison quand « l'âme se réfugie au centre d'elle-même comme dans une place forte ». Antoine d'Augustin qui cite volontiers la « grande Thérèse », n'hésite pas à aborder des aspects très concrets : où prier ? (« le plus souvent chez soi ») ; dans quelle position ? (« il vaut mieux prévoir d'être assis ou à genoux, car allongé on risque de s'endormir assez vite ! ») ; quelles conditions

réunir ? (« s'organiser pour ne pas être dérangé ») ; comment commencer ? (« je peux lire l'évangile du jour ») ; qui prier ? (« Jésus-Christ ») ; combien de temps ? (« il est souvent possible de prendre une demi-heure par jour »). Le livre se termine par des conseils pour persévérer dans cette pratique, bien utiles car le chemin est semé d'embûches. L'auteur le sait... et il raconte qu'après « une première période de succès, d'euphorie dans la prière », il se produit une crise : « On a l'impression d'être à bout de voie. » C'est la « traversée de la nuit », si bien décrite par Jean de la Croix. Que faire ? « Vivre au jour le jour, moment par moment. Accepter l'état où l'on est, ne pas chercher à en sortir », répond le prêtre. L'oraison est aussi une école de l'humilité et de la patience... Un petit livre précieux qui peut être mis entre toutes les mains, en particulier celles des lycéens désireux de rencontrer Dieu. SH

1. Coll. « Cahiers de l'École cathédrale », 2006, 139 p., 14 €.





Un agenda scolaire pour accompagner l'élève



Les rayons papeterie des magasins présentent certes de nombreux « agendas », très attractifs avec leurs couvertures multicolores qui rejoignent souvent les modes du moment. Mais aucun ne présente l'originalité de celui que proposent l'Association interdiocésaine pour la recherche et l'innovation pédagogiques (Airip) d'Ile-de-France et Bayard Presse Jeunesse : il est pensé par des enseignants du premier degré dans le but de devenir un véritable outil éducatif et pédagogique au service de l'enfant, dans la cohérence des orientations de l'école.

Le principe de cet agenda est simple : son jeune utilisateur peut s'identifier, identifier les membres de sa famille et ses amis, se repérer dans le temps, s'organiser, consigner conseils, défis et notes personnelles, mais aussi y trouver des documents de découverte ou de réflexion, de l'humour, des éléments de détente qui pourront être utilisés de manière collective, en classe.

Cet ouvrage accompagne l'enfant dans ses différents lieux de vie. Il en est le « fil rouge » et doit assurer des liens entre la famille et l'école mais il ne se confond pas avec un cahier de liaison. Il aide à développer l'autonomie tout en faisant comprendre que



Quel agenda scolaire choisir pour la rentrée ? Conçu pour les CE2, CM1 et CM2, *L'agenda reflex*, proposé par l'Airip¹ d'Ile-de-France et Bayard Presse Jeunesse, est tout conseillé. Il se révèle à l'usage un vrai outil pédagogique et éducatif.

celle-ci ne peut s'acquérir sans les autres. Pour permettre à l'enfant de se construire

harmonieusement, les éducateurs qui ont conçu cet agenda ont souhaité qu'il invite à un retour sur soi : bilan d'une journée, pages libres, support méthodologique répondant à des compétences transversales et disciplinaires ciblées au cycle 3.

Dimension spirituelle

Aider à une éducation globale, c'est également inclure une dimension spirituelle qui donne sens à la vie et qui l'illumine. Il convient de découvrir la parole de Dieu, non dans une parenthèse mais comme inscrite dans la vie quotidienne. Simplement, humblement, cet agenda peut constituer l'une des propositions ponctuelles de rencontre avec le message de l'Évangile, « *qui ne présuppose pas déjà un acte volontaire de la part de ceux à qui elle est adressée*² ».

GILLES DU RETAIL

1. Association interdiocésaine pour la recherche et l'innovation pédagogiques.

2. Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France.

➤ Pour tout renseignement relatif aux commandes de *L'agenda reflex* 2007-2008 (148 p.) soit à l'unité, soit en nombre, écrire à : Airip, 76 rue des Saints-Pères, 75007 Paris. E-mail : jeanpaul.charles@ec75.org





Quand éducation rime avec région

Etatique, centralisé et autonome : telles ont été, pendant longtemps, les caractéristiques du système éducatif français, rappelle Bernard Toulemonde¹ en introduction au dernier numéro de la revue *Problèmes politiques et sociaux*². Une telle organisation, explique l'inspecteur général, s'est révélée inadaptée aux transformations qui ont affecté l'école : massification du système éducatif, hétérogénéité croissante de publics d'élèves, difficulté pour l'État central à définir des politiques éducatives à long terme, etc. « [Aussi] depuis une bonne vingtaine d'années, son centre de gravité, traditionnellement situé dans son administration centrale, le ministère de l'Éducation nationale, tend à se déplacer vers les collectivités territoriales, les académies et les établissements scolaires. »

Bernard Toulemonde dresse le bilan de ce processus original de transformation du système éducatif qui a combiné décentralisation territoriale, déconcentration et décentralisation fonctionnelle. Il s'interroge sur une éventuelle prise de pouvoir par les collectivités territoriales. « Un tournant s'est produit depuis 2004 sous l'effet de deux événements : l'octroi de nouvelles compétences avec la loi du 13 août 2004³ ; l'arrivée d'une nouvelle génération de présidents des conseils régionaux [...] bien décidés à prendre le pouvoir. » Conséquence de ce tournant, « les collectivités exercent pleinement leurs compétences et conduisent de véritables politiques ». Par ailleurs, elles « ne se cantonnent plus au cercle de leurs compétences, et vont aujourd'hui bien au-delà ». En particulier, elles ont investi le champ de la pédagogie. C'est ainsi, rappelle l'inspecteur général, que les collectivités financent des dispositifs de soutien, des « activités d'enseignement analogues à celles inscrites dans les programmes officiels », des « initiatives pédagogiques innovantes » ou encore « des

périodes d'apprentissage intensif des langues vivantes », etc.

« En tout cas, avec la décentralisation, les collectivités territoriales disposent de leviers qu'elles entendent utiliser pour conduire des politiques [éducatives locales] ; elles se préoccupent un peu partout des performances du système éducatif [...] et se sentent désormais comptables de la réussite des jeunes. Il y a là, conclut Bernard Toulemonde, un puissant facteur de progrès pour le service public. »

Via les contributions de chercheurs, de politiques, de syndicalistes, de responsables éducatifs, la publication de *La Documentation française* explore les étapes des transferts de compétences à tous les niveaux du système éducatif et analyse les enjeux de la construction de véritables politiques éducatives locales⁴.

VÉRONIQUE GLINEUR

Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, 29 quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Prix au numéro : 13,90€.

1. Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale.
2. N° 934 (mars 2007), « Éducation et décentralisation ».
3. Loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, *Journal Officiel* du 17 août 2004.
4. Le résumé et le sommaire de la publication sont disponibles sur le site de La Documentation française : www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemes-politiques-sociaux/index.shtml

Droits d'auteur : une synthèse

INTERCDI¹ fait le point sur la législation relative aux DADVSI² (Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information) dans l'enseignement.

« En introduisant un assouplissement [des règles relatives aux droits d'auteur] dans le cadre d'activités pratiquées à des fins exclusives d'enseignement », la loi du 1^{er} août 2006 a introduit « une sorte d'exception pédagogique », explique Claude Viry³. Revenant sur cette « exception pédagogique », il explicite les conditions d'utilisation des œuvres protégées dans le cadre de l'enseignement. Il rappelle ainsi que « les œuvres utilisées doivent avoir été acquises régulièrement par l'établissement scolaire, l'enseignant ou l'élève »,

que « les mentions du nom de l'auteur et du titre de l'œuvre [...] doivent figurer expressément », etc. Une synthèse indispensable sur un sujet en constante évolution que tout enseignant et documentaliste se doit de connaître.

VG

INTERCDI, Centre d'étude de la documentation et de l'information scolaires, 73 rue Saint-Jacques, 91154 Étampes Cedex.



« Les trésors de la Loire »

Mûrs-Érigné (49)

3 juin 2007

Centre culturel Jean-Garnet

« Ressource inestimable », « voie de communication et d'ouverture au monde », « imaginaire », « écosystème »... Ce ne sont là que quelques-uns des « Trésors de la Loire » que les Petits Débrouillards ont choisi de mettre en valeur le temps d'une journée qui s'inscrit dans leur « Festival des explorateurs ». On trouvera parmi les exposants et organismes présents à Mûrs-Érigné : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'association Les Chemins creux, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, la Ligue de protection des oiseaux 49... Sans oublier des groupes d'enfants qui, tout au long de l'année, participent aux ateliers scientifiques animés par les Petits Débrouillards dans les écoles et les quartiers.

Renseignements : 02 41 77 94 76 ou 02 40 46 02 49.

Fête la Planète Attitude

Paris (75)

30 juin et 1^{er} juillet 2007

Bois de Boulogne-Domaine de Longchamp

Durant ses 46 années de combat pour la nature, le WWF (*World Wide Fund for Nature* - Fondation mondiale pour la nature), symbolisé par le panda, a obtenu, entre autres succès, la création du Parc national de la Guyane et la sauvegarde du tigre en Inde. Et ce n'est pas un hasard si l'organisation a choisi de tenir deux journées baptisées « Fête la Planète Attitude » au Domaine de

1. N° 206 (mars-avril 2007).

2. Loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006, *Journal officiel* du 31 août 2006. Sur les règles relatives aux droits d'auteur dans l'enseignement, voir aussi, au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 5 du 1^{er} février 2007, la note du 23 janvier 2007.

3. Dans un article intitulé « Droits d'auteur, nouvelle loi et "exception pédagogique" ». Claude Viry est professeur documentaliste au lycée polyvalent Jules-Ferry, à Saint-Dié (Vosges).

Longchamp. Ses trois hectares de biodiversité au cœur du bois de Boulogne accueilleront un parcours d'activités ludiques et pédagogiques avec des espaces de rencontre : « Village des missions » (où seront présentées les actions de préservation de l'eau douce, des océans, des forêts...), « Projections et conférences », « Calcul de son empreinte écologique », « Chasse au trésor écolo », « Pique-nique citoyen » (le samedi soir)... De quoi permettre à tous les publics de se familiariser avec les enjeux de la protection de la nature et de l'environnement.

Entrée gratuite. Internet : www.wwf.fr

Pèlerinage jeunes Pax Christi

Lourdes (65)

Du 6 au 15 juillet 2007

Dans la cité mariale et ses environs

« Viens vivre la paix ! » C'est l'invitation lancée par Pax Christi aux 18-30 ans. En allant à Lourdes, au début du mois de juillet, ils partageront dix journées de prière (messe internationale des jeunes...), de réflexion (rencontre œcuménique avec de jeunes protestants, témoignage du père Esponde, aumônier des prisons...) et d'action (service auprès des malades, festival « Jeunes solidaires »...). Sans oublier les temps de fête.

Renseignements : Pax Christi France, Service Jeunes, 5 rue Morère, 75014 Paris. Tél. : 01 44 49 06 36. Programme détaillé et bulletin d'inscription téléchargeables sur : <http://paxchristi.ccf.fr> (cliquer sur « Pèlerinage jeunes à Lourdes, en savoir plus ») / « Télécharger le programme ».

Pour vous guider dans le BO

Avril 2007

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

Session « Les chemins de la foi »

Lyon (69)
9 et 10 juillet 2007

Externat Sainte-Marie

Ces deux journées de formation sur les manuels d'enseignement religieux de la collection « Les chemins de la foi » (Cerf) sont organisées par la Communion missionnaire des éducateurs. Elles visent à sensibiliser les enseignants et catéchistes des collèges et lycées à une pédagogie originale, fondée sur un dialogue entre foi et raison.

Renseignements et inscriptions par téléphone : 04 72 38 73 68 ou 06 83 96 53 24.
E-mail : xavier.dufour@ext-sainte-marie.fr
Internet : <http://communioneeduc.free.fr>

Rencontres d'été Fondacio

Pyrénées et Bretagne
Juillet et août 2007

Le Mourtis (31), Châteaulin (29)

Des matinées de ressourcement (partage entre jeunes, témoignages, réflexion, connaissance de soi) et des après-midi de détente (rafting, escalade, VTT, équitation, ateliers créatifs). Tel est le programme des quatre camps « Réussir sa vie » (9-15, 16-22, 23-29 juillet et 30 juillet-5 août). Ouverts aux 14-18 ans, ils se dérouleront au Mourtis (Haute-Garonne).

Deux autres propositions s'adressent aux 18-30 ans : le forum « Chercheur de sens » et la session « Art Land' Ys ». Le premier aura lieu au Mourtis du 6 au 12 août. La seconde proposera, aux mêmes dates, des ateliers chant, musique, danse, théâtre et photo/vidéo à Châteaulin (Finistère).

Renseignements et inscriptions en ligne : www.fondaciojeunes.fr

La formation de la conscience dans l'éducation

Saint-Bernard-du-Touvet (38)
Du 29 juillet au 3 août 2007

Notre-Dame-des-Petites-Roches

Cette session d'été dans la Chartreuse, proposée par la Communion missionnaire des éducateurs, s'adresse à des enseignants de tous niveaux désireux d'approfondir et partager leur vocation de baptisé dans l'éducation, dans un climat de détente, de prière et d'amitié.

Renseignements et inscriptions par téléphone : 04 72 38 73 68 ou 06 83 96 53 24.
E-mail : xavier.dufour@ext-sainte-marie.fr
Internet : <http://communioneeduc.free.fr>

BO 13

Bourses d'enseignement supérieur

Deux textes précisent les modalités d'attribution de ces bourses sur critères sociaux ou universitaires.

BTS¹

Des modifications sont apportées au BTS « Management des unités commerciales ».

Baccalauréat S

Évaluation des capacités expérimentales (liste des sujets d'évaluation) pour l'épreuve de sciences de la vie et de la Terre. Dans le BO 16, on trouvera les informations correspondantes pour l'épreuve de physique-chimie.

Concours général

Calendrier de la deuxième partie du concours général des lycées pour la session 2007.

BO 14

Des programmes

- Programmes des classes terminales du baccalauréat série « Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) » : sciences physiques et chimiques, biologie et physiopathologie humaines, sciences et techniques sanitaires et sociales.
- Programmes des activités interdisciplinaires du cycle terminal de cette même série.
- Programmes limitatifs des enseignements artistiques en classe terminale pour l'année scolaire 2007-2008 et pour la session 2008 du baccalauréat (liste des œuvres et thèmes).

Éducation prioritaire

Cahier des charges des lycées « ambition réussite ».

Éducation au développement durable (EDD)

Deuxième phase de généralisation avec un nouveau plan triennal pour la période 2007-2010.

Enseignement privé

Trois textes nous concernant :

- contribution des collectivités locales aux dépenses de fonctionnement des classes du second degré sous contrat (pour 2006-2007) ;
- contrats offerts aux différents concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles avec la répartition des contrats par CFP² ;
- circulaire sur le mouvement des maîtres et documentalistes (modifiant la circulaire de novembre 2005).

BO 15

Éducation à la sécurité routière

Organisation et délivrance des attestations scolaires de sécurité routière de premier et de second niveau.

BO 16

Éducation artistique et culturelle

Création d'un pôle de ressources pour fournir aux établissements les outils nécessaires au développement de l'éducation artistique et culturelle. Le cahier des charges de ce pôle est précisé dans ce même BO.

Créations, suppressions et modifications

- Création du baccalauréat professionnel « Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre », du BEP³ « Maintenance des équipements industriels », du brevet professionnel (BP) « Maçon », des CAP⁴ « Réparation des carrosseries », « Construction des carrosseries », « Peinture en carrosserie » et « Métiers de la fonderie ».
- Cessation de délivrance des BT⁵ « Encadrement de chantier-génie civil (bâtiment et travaux publics) » et « Topographe », et du BEP « Bois et matériaux associés ».
- Modifications dans le BP « Esthétique-cosmétique-parfumerie ».

Baccalauréat

Liste des morceaux imposés pour l'option musique et l'option danse au baccalauréat technologique « Techniques de la musique et de la danse », session 2007.

Hors-série 5

Tout sur les modifications apportées aux programmes de l'école primaire à la suite de la parution de divers textes sur le calcul, la grammaire, le vocabulaire ou la lecture.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Brevet de technicien supérieur.

2. Centre de formation pédagogique.

3. Brevet d'études professionnelles.

4. Certificat d'aptitude professionnelle.

5. Brevet de technicien.

L'actualité récente et l'expérience des professeurs montrent que, de la décolonisation à l'histoire des conflits du Moyen-Orient, en passant par la Seconde Guerre mondiale, les sujets sensibles de « l'héritage » enflamment facilement l'opinion publique et opposent les élèves entre eux. L'histoire concerne un point délicat : le rapport au temps et aux origines de chacun, donc, de façon évidente,

Chaque génération nouvelle constitue un écart vis-à-vis du passé ; ses tensions avec celle qui la précède sont comme le signe et la cicatrice de cet écart. Elle contient aussi en elle-même une inépuisable réserve d'avenir. Mais elle ne peut marquer son écart et puiser dans cette réserve qu'en devenant d'abord elle-même héritière! »

Avant de parler de l'histoire comme discipline d'enseignement, il faut rappeler qu'elle a toujours quelque chose à voir avec la question que l'historien et, avec lui, la société dans son ensemble, posent au passé. Certes, l'historien n'est pas complètement libre de reconstruire le passé : l'histoire ne traite que ce que nous pouvons savoir et, dans ce sens, elle entretient un dialogue constant avec les sciences et les technologies nouvelles. L'impact des découvertes archéologiques en est l'illustration immédiate. À l'inverse, l'historien peut aussi volontairement ignorer ou travestir les faits : les négationnismes de toutes sortes illustrent les tortures que des idéologies sont capables de faire subir au passé...

Que ce soit dans la façon de relier entre eux les documents trop rares d'une période ancienne, de choisir dans les témoignages trop nombreux de la période contemporaine, de faire varier le champ de son regard en le rétrécissant à l'histoire militaire ou en l'élargis-

le sens de l'existence dans sa dimension personnelle et collective. C'est peut-être d'ailleurs, et de façon paradoxale, parce l'homme

contemporain se laisse facilement enfermer dans le présent, sans conscience d'un devenir et sans être à même d'exercer un esprit critique, que toute prise de position sur le passé déclenche des réactions passionnelles et violentes.

opinions qui lui sont contemporaines, ou qu'il souhaite leur résister, de toute façon, le récit historique nous parle presque autant de son auteur que des événements qu'il relate. Le passé est une clef d'intelligibilité du présent, mais sa relecture en est tributaire... Et il n'y a pas à s'en étonner : quels que soient les progrès et la qualité des moyens scientifiques pour atteindre le passé, l'histoire reste une science humaine, connaissance entre des personnes libres, interprétation toujours recommencée des choix qui ont été posés.

Oculter ou au contraire faire le choix de relire telle ou telle période du passé d'une certaine manière est aussi une façon de prendre parti. Que dire des programmes d'enseignement de l'histoire qui pendant plus d'un siècle ont ignoré le « fait religieux », sinon qu'ils étaient tributaires d'une conception de la laïcité dont on s'aperçoit maintenant qu'elle a privé les élèves de la transmission et de l'intelligence² d'une part essentielle de notre culture ? Mais il faudrait aussi se souvenir simultanément de la façon dont les manuels d'histoire utilisés dans l'école libre au siècle dernier, à propos de tel ou tel événement dramatique, présentaient presque systématiquement le pouvoir politique comme coupable et tendaient à innocenter l'Église³...

À l'extrême, et dans un domaine qui nous est particulièrement sen-



Collage : D. Wasmmer

L'histoire est le produit d'une époque

sant à toute la société, l'historien prend parti, construit d'une certaine manière la réponse à la question qu'il pose à l'histoire. Le présent est pétri de l'interpréta-

tion du passé, et le passé n'est lisible que par le regard de l'historien, lui-même aux prises avec les questions de son temps. Que l'historien soit le simple interprète des

sible, l'exégèse, le père Gibert (cf. pp. 28 à 30) nous dit, sans ménagement, l'impact des questions et des pressions de la société ambiante qui peut aller jusqu'à provoquer les faussaires : « Les faux pullulent pour créer des scoops. Les exégètes, eux, regardent passer le train. Quant aux faussaires, ils sont toujours le produit d'une époque – aujourd'hui la sexualité nous obsède, c'est pourquoi on trouve des preuves de la vie amoureuse de Jésus. Au XIX^e siècle, on a vu en lui un romantique, avec Renan, puis un socialiste, avec Proudhon. À présent, c'est un Don Juan pieux ! ».

Le « socle commun de connaissances et de compétences » intègre l'enseignement de l'histoire à la « culture humaniste » qu'il définit ainsi : « La culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la

Le présent est pétri de l'interprétation du passé, et le passé n'est lisible que par le regard de l'historien...

fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. En sachant d'où viennent la France et l'Europe et en sachant les situer dans le monde d'aujourd'hui, les élèves se projettent plus lucidement dans l'avenir⁴. » Parmi les capacités qui doivent en résulter, il y a celle-ci : « [Les élèves doivent être capables] de mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité⁵. » D'ailleurs, un dossier récent publié par la DEPP⁶ montre que la perception qu'ont actuellement les enseignants de leur fonction n'est pas très éloignée des objectifs précédents : « La grande majorité des professeurs d'histoire et géographie du collège (81,4 %) assigne à l'enseignement de l'histoire l'objectif de comprendre le présent à partir du passé et celui d'exercer l'esprit critique (75 %) ⁷ ». Mais cet objectif n'est manifestement pas perçu par les élèves de la même façon : « En effet, 86,9 % des élèves perçoivent d'abord le cours d'histoire, très souvent et souvent comme le lieu où

l'on apprend à étudier des dates importantes et les événements qui s'y rattachent quand 3,1% seulement des professeurs assignent à leur enseignement l'objectif d'établir la chronologie des événements⁸. »

Mémoire et projet

Quoi qu'il en soit de la perception claire des objectifs par les élèves, l'enseignement de l'histoire est bien l'un des lieux où se refuse une simplification trop fréquente et destructrice, où se découvre la complexité, où la prise de conscience de la continuité et de la durée conjugue l'humanité en devenir avec la « personne en devenir⁹ ». Acquérir le sens de la chronologie, comprendre l'enchaînement des événements et la place de la liberté de l'homme ne sont pas étrangers à la construction de la personne : plus que jamais, enseignement et éducation sont liés. Mais faire d'une génération une « héritière », ce n'est pas lui transmettre un bagage inerte, c'est aussi la rendre créatrice et fondatrice, lui donner les moyens de comprendre d'où elle vient, d'évaluer cet héritage, de se déterminer librement dans son prolongement ou dans la résistance.

« Le devoir de mémoire n'a de sens que s'il conduit à la mobilisation pour la vigilance et la résistance sur le présent et le futur¹⁰. » Faire mémoire est inséparable d'un projet sur l'avenir, mais il faut du temps, des décennies, pour que la relecture du passé puisse se faire sereinement, et c'est bien ce qui explique certaines prises de position actuelles... Sachons cependant lire aussi, positivement, les signes des temps. Les événements cités maintenant n'ont bien évidemment pas de commune mesure, et pourtant... Après la Seconde Guerre mondiale, il aura fallu douze ans pour signer le traité de Rome, fondateur de la paix en Europe, quelques années supplémentaires encore pour sceller la réconciliation franco-allemande, et près de soixante ans pour que la parution d'un manuel d'histoire commun à l'usage des classes de terminale manifeste la volonté et la capacité des deux peuples à

Les différentes formes d'histoire

Les historiens ont aujourd'hui une conscience assez vive des nombreuses limites de leur discipline. La reconnaissance des lacunes et insuffisances des documents de base, de la relativité des choix historiographiques, de la partialité des découpages chronologiques ou thématiques, du travail d'interprétation à l'œuvre dans leur discipline les ont conduits à plus de modestie. De leur côté, les philosophes ne sont pas confrontés aux mêmes défis. Peut-il y avoir une représentation objective de l'histoire ? L'histoire a-t-elle un sens ? Est-elle le produit d'une « ruse de la raison » comme le pensait Hegel ? Voilà quelques-unes de leurs questions. Le philosophe non seulement a besoin de l'histoire pour sa propre discipline mais doit aussi proposer une compréhension philosophique de l'histoire. Hegel, auteur d'une monumentale *Histoire de la philosophie* et d'une *Philosophie de l'histoire* (1837) est de loin le plus éclairant sur le sujet par sa mise en évidence des formes de l'histoire. D'abord l'histoire originale des grands historiens de l'Antiquité. Celle-ci est souvent caractérisée par un manque de recul. Cependant, elle commence déjà à vouloir être critique, en cherchant à s'appuyer sur des témoignages dignes de confiance et en refusant les légendes et traditions mythiques. *L'histoire réfléchissante* traite, elle, le passé le plus lointain comme étant actuel en esprit. Elle manifeste une capacité de recul par rapport à une époque. Mais la préférence de Hegel va à l'*histoire générale* basée sur une compilation des histoires particulières pour obtenir des lois d'ensemble de tout le devenir humain. Ces généralisations sont aussi des abstractions. Hegel distingue aussi l'*histoire spéciale* fondée sur une compréhension véritablement philosophique du devenir historique. On pourrait qualifier celle-ci d'histoire non événementielle de la longue durée des systèmes culturels et symboliques (art, religion, droit, philosophie). Ces deux dernières s'opposent vainement en son temps à une *histoire critique* qui prétend passer au crible la fiabilité des documents et des récits. Mais la raison critique est incapable de parvenir à une véritable intelligence du *devenir historique*. Celle-ci se retranche derrière la critique des sources pour se dérober à un véritable travail d'interprétation. Ou alors elle s'oriente vers une compréhension purement pragmatique de l'histoire, cherchant à fonder l'agir moral du présent sur le passé révolu. Or, pour Hegel, l'expérience nous enseigne que les peuples et gouvernements n'ont jamais rien appris de l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on aurait pu en tirer. Cette présentation est éclairante. D'ailleurs ne plus avoir comme référence que le « sacre du présent », n'est-ce pas succomber à une philosophie de l'histoire implicite ?

JEAN-FRANÇOIS PETIT

(Assomptionniste, maître assistant en philosophie à l'Institut catholique de Paris)

faire ensemble une relecture de leur passé (cf. pp. 32-33)... Enseigner l'histoire, c'est aussi être artisan de paix.

ANDRÉ BLANDIN
Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique

1. Marguerite Léna, *Le passage du témoin*, Parole et Silence, 1999, p. 102.
2. Rapport de Régis Debray au ministre de l'Éducation nationale, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, février 2002.
3. Jacqueline Freyssinet-Dominjon, *Les manuels d'histoire de l'école libre de 1882-1959 - de la loi Ferry à la loi Debray*, Armand Colin, 1969. Ainsi, le massacre de la Saint-Barthélemy, unanimement flétri par les auteurs de manuels, est analysé comme un crime politique dont l'Église est complètement innocente : c'est l'œuvre de Catherine de Médicis « qui n'avait

pas même l'excuse d'être aveuglée par sa haine contre la religion protestante car elle n'était pas elle-même trop bonne catholique » (p. 127).

4. Décret 2006-830 du 11 juillet 2006. Annexe, art 5.

5. *Ibid.*

6. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

7. « Image de la discipline et pratique d'enseignement en histoire et géographie et éducation civique au collège », Les Dossiers de l'enseignement scolaire n° 183 (mars 2007), Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, p. 11.

8. *Ibid.*, p. 12.

9. Cf. « Changer de regard », *Enseignement catholique actualités*, hors-série, août 2006.

10. Jean-François Forges, *Éduquer contre Auschwitz - le devoir de mémoire*, Pocket, coll. « Agora », 2004, p. 266.

Mémoires vives

Il revient à l'école de remettre le passé à sa place et d'instituer une culture commune en transmettant des valeurs aux jeunes. Oui mais comment, quand histoire et mémoires ne coïncident pas toujours ?

Le point de vue de Dominique Borne, doyen honoraire de l'Inspection générale d'histoire¹.

Nous avons en France, une mémoire nationale et des mémoires de groupes. La mémoire nationale a été tissée d'oublis, progressivement comblés par les programmes. Voyez-vous, aujourd'hui encore, des failles ?

Dominique Borne : Bien sûr, l'état des programmes scolaires n'est jamais complètement satisfaisant car ils sont le résultat d'un compromis. Mais ils évoluent. Les programmes de collège et lycée, qui avaient, en partie, été élaborés sous ma responsabilité en 1995-1996 sont déjà en cours de re-fonte.

Il y a dix ans, nous avons décidé de maintenir le principe d'une Histoire de France à peu près continue de Vercingétorix à nos jours. Nous en avons encore besoin aujourd'hui. Besoin d'un « roman national », comme disait Michelet². Mais, il pourrait y avoir plusieurs débuts possibles : Vercingétorix et sa rébellion contre la colonisation romaine, Clovis et son baptême – version catholique –, l'instauration de la dynastie capétienne en Ile-de-France avec Hugues Capet en 987 – version royaliste – ou celle de la République en 1789 – version républicaine ! Même si l'on peut discuter du moment où on la fait débiter, il ne faut pas la rigidifier mais, au contraire, la laisser ouverte. De fait, comme on le constate en feuilletant les programmes des cinquante dernières années, notre histoire a été progressivement enrichie. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par exemple, quand le parti communiste récoltait 25 % des voix, on y a introduit l'étude de l'histoire du prolétariat, puis on a pris en compte celle des femmes. De nos jours, il faudrait sans doute proposer une approche différente de la colonisation.

Vous estimez que les omissions concernant la Seconde Guerre mondiale n'existent plus aujourd'hui ?

D. B. : Oui, même s'il a fallu du temps. On ne présente plus la France comme toute



© M.-C. Jeannot

Dominique Borne

Doyen honoraire de l'Inspection générale d'histoire

résistante ou toute collaboratrice. Le livre de l'historien Robert Paxton, dans les années 1972, a marqué un tournant décisif³. Et nous ne sommes pas nationalistes au point de regretter qu'il soit américain ! Jean-Pierre Azéma, Henry Rousso, l'Institut d'histoire du temps présent⁴ ont continué des recherches poussées. Plus que les programmes, c'est l'opinion française qui, elle, a manifesté un certain décalage avec le contenu des manuels et le travail des historiens. Même en ce qui concerne la guerre d'Algérie, l'enseignement en a été relativement rapide⁵. L'Inspection générale avait organisé un colloque dès les années 80 pour débattre du sujet de la torture...

Néanmoins, les élèves issus de l'immigration et venus de pays autrefois colonisés se montrent parfois très sensibles...

D. B. : Ce que je regrette dans les programmes encore en vigueur, c'est que nous n'ayons pas prêté assez d'attention à l'histoire de l'immigration. La France est tissée d'origines variées ! Il ne faut pas l'oublier. Je pense aussi que l'on n'a pas insisté sur le rôle colonisateur joué par les religions. C'est pourquoi j'organise à l'Institut européen en science des religions, un séminaire de recherche sur un thème encore mal exploré : « Religions et espaces coloniaux ». On peut se demander, par exemple, pourquoi les Européens catholiques ont voulu convertir l'Afrique noire et pas l'Afrique du Nord...

D'autre part, je pense que l'islam n'est pas bien enseigné. On réduit trop souvent cette religion à ses « piliers », exactement comme le font les intégristes ! Or, elle est plurielle, tout comme le christianisme. Il faudrait faire admettre en France – et c'est le problème de la société entière, pas seulement celui de l'école – que le monde religieux est pluriel. Nous continuons trop souvent à raisonner comme si l'Église catholique et l'État étaient toujours face à face, en situation de confrontation. Comment, dans ces conditions, se sentir français quand on est musulman, alors que rien dans le paysage et le calendrier – ni mosquées ni fêtes – ne rappelle votre culture religieuse ?

Comment verriez-vous l'enseignement de la colonisation ?

D. B. : Nous aurions intérêt à englober dans un même ensemble l'histoire de la colonisation, de la décolonisation⁵ et des migrations qui en découlent : ce n'est en effet pas un hasard si des Maghrébins viennent vivre en France et si des Pakistanais s'installent au Royaume-Uni. C'est un mouvement inscrit dans l'histoire du XX^e siècle. On pourrait remonter encore plus loin en

considérant la domination économique de l'Europe sur le monde et resituer l'esclavage, utile à l'exploitation de la canne à sucre !

Alors, des minorités trouveraient leur place dans un ensemble ?

D. B. : Nous ne serions pas constamment plongés dans la repentance, vis-à-vis de laquelle je me sens assez gêné... Un mouvement comme le Conseil représentatif des associations noires⁶ me semble très compliqué. Comment allons-nous faire si nous revendiquons tous l'écrasement de nos ascendants et exigeons des excuses ? Je pourrais trouver des serfs dans mes ancêtres paysans...

Ce qui me semble problématique, c'est l'utilisation consciente ou inconsciente du modèle victimaire juif. De l'argent – des indemnités – sont en jeu. Et le fait que l'on se trouve acculé à n'avoir que la « repentance » pour projet commun ! Dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*⁷, Paul Ricoeur soulignait à juste titre que le rôle de l'histoire est de panser les blessures individuelles. Il lui revient de « corriger, de critiquer, voire de démentir la mémoire d'une communauté déterminée lorsqu'elle se replie et se referme sur ses souffrances propres, au point de se rendre aveugle et sourde aux souffrances des autres

communautés ». L'histoire n'est pas une « histoire sainte ».

Votre « roman national » intégrerait toutes les minorités ?

D. B. : Oui, il serait intéressant de récrire celui-ci de manière « œcuménique ». Enseigner l'histoire, c'est montrer aux jeunes que tous nous nous insérons dans un grand ensemble (les cathédrales, Molière, la Révolution française, la création des chemins de fer, les lieux de mémoire européens) dont nous sommes les héritiers. Ce bagage commun pourrait constituer un point de passage obligé dans les études, en même temps qu'on pourrait se choisir d'autres périodes d'étude ou des lieux de mémoire plus particuliers, liés à sa propre histoire.

De toutes façons, il est important de penser à enseigner en respectant trois échelles : mondiale, européenne et française. La Shoah, par exemple, est un événement européen : il faut, pour la comprendre, aborder le nazisme, l'antisémitisme polonais et le régime de Vichy ! L'histoire du climat n'a, en revanche, de sens qu'à l'échelle mondiale.

La fidélité civique de l'enseignement ne consiste-t-elle pas à faire prendre conscience aux élèves qu'ils sont à la fois

français, européens et citoyens de l'univers ?

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Dominique Borne est aussi président du conseil de direction de l'Institut européen en sciences des religions (IESR). Cet institut, créé en 2002, est rattaché à l'École pratique des hautes études. Il répond aux recommandations du rapport de Régis Debray sur « l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque » (2002) : relier les centres d'étude, trop déconnectés les uns des autres, et rapprocher pratique pédagogique et recherche scientifique. Site : www.iesr.ephe.sorbonne.fr

2. Jules Michelet (1798-1874), auteur, notamment, d'une monumentale *Histoire de France* en 27 volumes.

3. Robert O. Paxton, *La France de Vichy*. Traduit en français en 1972, cet ouvrage a contribué à révéler la vraie nature d'un régime collaborateur et antisémite. Il est disponible en édition de poche, dans la collection Points-Seuil/Histoire (475 p., 8,50 €).

4. L'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) est une unité de recherche du CNRS. Fondé en 1978 par François Bédarida, il regroupe des chercheurs spécialisés dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ou dans des thèmes spécifiques de l'histoire contemporaine.

5. La colonisation en Algérie est évoquée en 4^e et 3^e au collège, ainsi qu'en 1^{re} au lycée. La marche vers l'indépendance des trois pays du Maghreb est traitée en 3^e et en terminale. La présentation de l'islam, en 5^e et 2^{de}, est resituée dans l'ensemble Méditerranée, berceau de nos cultures. La répression des manifestants algériens du 17 octobre 1961 figure dans certains manuels depuis une vingtaine d'années. La guerre d'Algérie a été enseignée avant même que les autorités politiques ne se décident à la nommer comme telle, en 1999.

6. Le Cran a violemment protesté lors du débat sur le deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui prévoyait l'inscription du rôle positif de la colonisation dans les programmes scolaires.

7. Seuil, 2000 (épuisé), réédition Points-Seuil/Essais, 2003, 689 p., 10,50 €.

Quand histoire et politique se télescopent

▶ Après les procès mettant en cause le régime de Vichy, notamment le procès Papon, l'ensemble des forces politiques représentées au Parlement a ressenti le besoin d'élaborer une politique mémorielle qui ne laisserait rien dans l'ombre des « méfaits » du politique. Les lois mémorielles transforment en délit les propos ou écrits de ceux qui nieraient ou contesteraient des vérités historiques institutionnalisées. Faut-il légiférer pour fonder une identité commune et assurer le travail de mémoire ? Les historiens sont divisés sur ce point.

● Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 (loi Gaysot) « *tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe* ». Son article 9 précise : « *Il est inséré, après l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, un article 24 bis ainsi rédigé : " Art. 24 bis. - Seront punis des peines prévues par le sixième alinéa de l'article 24, ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité [...] "* »

● Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001 « *relative à la reconnaissance du génocide arménien [par les Turcs] de 1915* ».

● Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 (loi Taubira) « *tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité* ».

● Le deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 demande que « *les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord [...]* ». Les protestations fusent, venues des populations des départements d'outre-mer.

● 29 novembre 2005 : sortie du livre de Claude Ribbe, *Le crime de Napoléon* (Éditions Privé) qui traite du rétablissement de l'esclavage en 1802. Deux mois plus tôt, en septembre 2005, le Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais et Mahorais (dont Claude Ribbe, son actuel président, est alors responsable de la commission Culture) assigne en justice « *pour contestation de crime contre l'humanité* » (au nom de la loi Taubira) l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau à la suite d'une interview accordée au *Journal du Dimanche* par l'auteur des *Traites négrières : essai d'histoire globale* (Gallimard), qui disait notamment : « *Les traites négrières ne sont pas des génocides.* »

● 12 décembre 2005 : Appel de 19 grands historiens : « *Dans un état libre, il n'appartient ni au parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique.* » Ils demandent l'abrogation de toutes les lois mémorielles responsables d'un « *enchaînement fou* ».

● 25 janvier 2007 : Jacques Chirac – après avoir déclaré : « *Ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire* » – demande au Premier ministre de saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur le caractère réglementaire de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 sur le « *rôle positif* » de la colonisation française, « *en vue de sa suppression* ».

MCJ

Éduquer à la raison

Professeur en seconde – en lycée général et technologique –, longtemps en terminale avant de prendre la responsabilité du niveau des secondes, Corinne Mansoux sait ce que veut dire une classe hétérogène. Dans son lycée, Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), les origines géographiques des élèves sont variées et les confessions différentes.

Pensez-vous à la diversité de vos élèves quand vous faites un cours d'histoire ?

Corinne Mansoux : Oui, sans que cela ne m'obnubile ! C'est à prendre en compte, à entendre. Mais mon travail est de donner des faits avérés, des éléments de compréhension, de fournir des clefs de lecture, et je ne prends pas là de précautions particulières. Il faut dire les choses. Or, j'ai l'impression que nous avons actuellement tendance à nous empêcher de le faire, au motif que cela pourrait être mal compris ou mal perçu par certains. D'une manière générale, j'insiste sur les éléments de continuité et de rupture : ce qui nous réunit, ce qui nous distingue. Par exemple, quand je traite de la naissance du christianisme, en seconde, je commence par le présenter comme une secte juive. Je dis que Jésus est juif et j'inscris son parcours dans cette tradition. Là, certains élèves ouvrent des yeux ronds.

L'étonnement des lycéens se manifeste à nouveau quand j'évoque les filiations entre les familles juive, chrétienne et musulmane. Ce sont alors les élèves musulmans qui écarquillent les yeux en découvrant que le Coran mentionne l'existence de Jésus. Nous sortons alors le Coran, et nous lisons. Jésus, Abraham y sont bien cités... Nous sommes là dans un cours d'histoire, pas dans un débat d'opinion. Mais il y a des élèves qui butent sur la connaissance scientifique, car elle se trouve en conflit avec le discours familial. Or, pour un jeune, il n'est pas facile de remettre en cause la parole de sa propre famille. Il est donc normal qu'il cherche « à tester » la validité de notre savoir. Tout enseignant est, un jour ou l'autre, confronté à ce type de problème – « Ont-ils bien compris ce que je viens de dire ? », « Ont-ils la possibilité de comprendre, d'intégrer, de digérer l'information que je viens de leur donner ? » Si l'on ne se pose pas ce genre de ques-



Corinne Mansoux
Professeur d'histoire-géographie

tion, on s'expose au rejet : l'assimilation d'un savoir par les élèves est, dans un cours, un combat de tous les instants.

Existe-t-il des « sujets brûlants » ?

C. M. : Il y en a trois : les thématiques religieuses, la question israélo-palestinienne, et la colonisation. Nous, professeurs, nous arrivons avec notre bagage scientifique inattaquable. Mais, eux, les élèves, ont du mal à se repérer dans tout ce qu'ils entendent : ce que nous disons, les opinions entendues chez eux, les discours politiques et les informations plus ou moins complètes véhiculés par les médias. Quand ce que dit le collège ou le lycée est en contradiction avec ce que pensent les parents, la situation est difficile. Or, ceux dont les familles sont issues de l'immigration ont entendu parler de la colonisation, par exemple, avec des mots bien différents de ceux de l'école.

Que faites-vous alors ?

C. M. : J'essaie toujours d'expliquer ce qu'est la démarche de l'historien : tentative de rationalisation et de compréhension. Ensuite, je m'attache à élever le débat. Pas simple avec des élèves en difficulté qui manquent de vocabulaire et de connaissance précise de la langue française pour appréhender la complexité. Faut de quoi, on tombe vite dans la caricature : « Pourquoi ne sont-ils pas allés ailleurs ? » me demande-t-on en parlant des Juifs et du problème israélo-palestinien, quand nous abordons la création de l'État

d'Israël en 1948. Je m'emploie alors à poser un cadre factuel et je raconte l'histoire du royaume d'Israël, sa destruction, l'exil des Juifs, la Shoah, la création de l'État d'Israël. J'évoque aussi la présence arabe sur cette terre depuis le VII^e siècle.

Chaque année, je reprends mes explications. Là encore, il ne s'agit pas d'engager un débat, mais de permettre aux élèves de comprendre qu'une même réalité peut être appréhendée de deux points de vue différents. Que Juifs (Israéliens) et Palestiniens ont chacun une histoire sur la même terre. Cela pour sortir des réactions instinctives et émotives. Les élèves sont ensuite libres de leurs choix ; mais au moins ont-ils pris pied dans le champ du rationnel. L'histoire, c'est aussi cela : prendre de la distance par rapport au vécu de sa famille. Se situer comme un être libre, sans porter le poids de la culpabilité du passé. Le devoir de mémoire existe, certes, mais l'erreur serait d'étouffer cette génération sous ce poids. C'est sur la « victimisation » que se fonde le communautarisme.

Faites-vous un travail collectif avec d'autres enseignants ou l'adjoint(e) en pastorale ?

C. M. : Quand des échanges problématiques se produisent en cours (confusion entre juifs et Israéliens, Arabes et musulmans), j'en parle avec mes collègues. Car cela peut provoquer des réactions déstabilisantes dont nous devons tenir compte tous ensemble. La démarche pastorale, elle, est différente (cf. encadré p. 30). Nous n'avons pas la même manière de lire les textes, d'établir des liens de causalité. Tant mieux pour les élèves qui découvrent plusieurs entrées. Parfois, mon collègue de philosophie voit resurgir des questions abordées avec moi qui traduisent des tensions religieuses. Le temps de réaction des élèves n'est pas forcément immédiat. D'une manière générale, nous voyons rarement les résultats de ce que nous avons semé. Néanmoins, quand il m'arrive de retrouver d'anciens élèves de seconde en terminale, je suis sidérée du chemin parcouru ! Je pense que des années d'école républicaine finissent par laisser des traces. Et même si les problèmes de racisme sont bien réels, les valeurs démocratiques s'enracinent. L'éducation à la rationalisation – dans toutes les matières – porte ses fruits !

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**



Sur ECA + (www.scolanet.org) :
« La mémoire est un objet d'étude ».

Le créationnisme fait de l'entrisme

« Création contre évolution », tel était le thème du colloque animé par Philippe Deterre, prêtre de la Mission de France, les 24 et 25 mars 2007 à Orsay (Essonne). Un sujet d'une actualité brûlante, mais choisi deux ans avant la diffusion en masse dans des établissements français publics de *L'Atlas de la Création*, ouvrage turc antidarwinien.

La diffusion en France de *L'Atlas de la Création*, qui affirme que « L'évolution est une imposture » a fait l'effet d'une bombe. 10 000 exemplaires de cet ouvrage turc¹, signé Harun Yahya, ont été envoyés gratuitement dans des établissements secondaires et universitaires en janvier dernier, à l'intention des enseignants de sciences et des documentalistes. Le ministère de l'Éducation nationale l'a fait immédiatement analyser par Hervé Le Guyader. Ce professeur de biologie de l'évolution à l'université Pierre-et-Marie-Curie - Paris-VI était présent au colloque organisé les 24 et 25 mars 2007 par la Mission de France, sur le thème « Création contre évolution ». Il a vu dans cet *Atlas*, « une nouvelle forme de créationnisme, bien plus insidieuse que celle d'inspiration chrétienne, qui sévit en Amérique du nord² ».

« Contenu non conforme aux programmes », a tranché le ministère, en demandant que l'ouvrage soit retiré des établissements.

Le contenu ? 777 pages, richement illustrées, qui réfutent la théorie de l'évolution. Les fossiles prouvent qu'il n'y a pas eu transformation ni des plantes ni des animaux, et l'homme ne descend pas du singe, dit le livre. De plus, « ceux qui perpétuent la terreur dans le monde sont des darwinistes », affirme l'auteur. « C'est manifestement un ouvrage de croyant », estime Dominique Borne (cf. interview pp. 24-25), doyen

honoraire de l'Inspection générale, « et on ne peut pas le confondre avec un travail scientifique ».

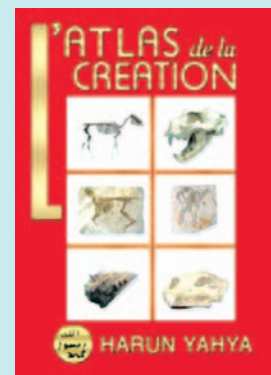
Il n'empêche, au Collège de France, le titulaire de la chaire « Biologie historique et évolutionnisme », Armand de Ricqlès, a appelé à la riposte en proposant d'organiser un séminaire dont l'objet serait de réfuter « tout ce qui est vicieux dans l'ouvrage ». Objectif : donner des armes aux enseignants³. L'expression n'est pas trop forte quand on sait que l'on trouve sur internet un site³ qui se veut encore plus convaincant et militant. On peut y lire que « le darwinisme est de nos jours la base principale de toutes les idéologies destructrices ».

Harun Yahya – pseudonyme d'Adnan Oktar, serait l'auteur de 45 000 pages traduites en 57 langues, si l'on en croit le communiqué de presse accompagnant l'*Atlas*. Il se serait rendu aux États-Unis pour y donner des conférences durant le mois de mars dernier. Quels liens sont en train de se créer entre les « créationnistes » chrétiens et musulmans ?

L'éternité de Dieu et notre temps

Aux États-Unis, une vive opposition au darwinisme a toujours existé de la part des fondamentalistes chrétiens. Leur créationnisme se nuance de variantes subtiles (cf. les travaux de Philippe Gagnon, philosophe et théologien québécois, également présent au colloque) mais reste opposé aux théories darwiniennes et se développe depuis les années 1985. En 2005, un sondage réalisé aux États-Unis par l'institut de recherche PEW montrait, en effet, que 64 % des Américains étaient favorables à l'enseignement du créationnisme, tandis que 38 % récusaient l'enseignement de la théorie de l'évolution dans les écoles publiques.

Lors du colloque qui s'est déroulé à Orsay (Essonne), plus d'une centaine de scientifiques et de chercheurs s'étaient réunis à l'initiative du Réseau Blaise-Pascal⁴. Animés par Philippe Deterre, prêtre de la Mission de France⁵, les



débats témoignaient de la nécessité de prendre au sérieux cette théorie en lui appliquant une véritable analyse scientifique. Comme l'explique Philippe Deterre, modérateur du réseau et directeur de recherche au CNRS⁶, « on ne peut se contenter de constater qu'il y a d'un côté des matérialistes et de l'autre des chrétiens qui pensent autrement. Il nous faut aller jusqu'à la question théologique⁷ ».

Réponse partielle, donnée par Marc Godinot, directeur d'études au Muséum national d'histoire naturelle, paléontologue, spécialiste de l'évolution des primates : « Il existe une histoire évolutive, documentée par les fossiles, qui dessine une histoire de vie cohérente des bactéries aux invertébrés à squelette... Faune et flore sont inscrites dans l'histoire géologique de la planète [...]. L'évolution en tant qu'histoire de la vie est une certitude. L'histoire, on la déchiffre et on la complète, mais il n'y a qu'une histoire. » Quant à l'homme, il descend bien de l'australopithèque, apparu il y a plus de trois millions d'années. L'évolution se serait faite par hasard et n'aurait pas de sens nous disent les fondamentalistes ? Mais en quoi une évolution⁸ serait-elle troublante pour un croyant ? interroge Marc Godinot. Il ajoute : « Dieu est dans son éternité, nous dans notre temps. La Création reste un mystère, et nous ne risquons pas de voir jamais le lien entre Création et éternité ! »

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Selon un sondage de l'Académie des sciences de Turquie, rapporté par *Le Monde* du 9 février 2007, 75 % des lycéens turcs ne croient pas à la théorie de l'évolution.

2. *Le Monde* du 9 février 2007.

3. À l'adresse : www.harunyahya.com/fr

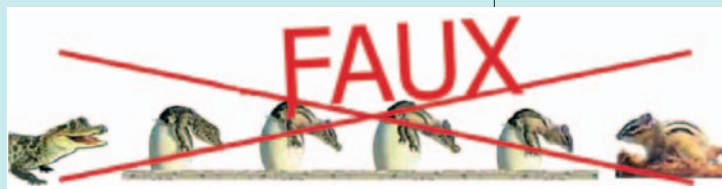
4. Le Réseau Blaise-Pascal est constitué d'une trentaine de groupes d'enseignants et chercheurs francophones d'inspiration chrétienne, avec des dominicains et des jésuites. L'association Foi et Culture scientifique de Gif-sur-Yvette (Essonne), le groupe Albert-le-Grand, l'Association des scientifiques chrétiens, la Mission de France, la faculté de théologie de Lyon, le Centre Sèvres à Paris, l'Institut catholique de Toulouse sont quelques-uns des groupes affiliés. Le Réseau se préoccupe des rapports entre les sciences, les cultures et la foi. Tous les deux ans, il organise un colloque pour « trouver une nouvelle intelligence de la foi ». Internet : <http://philnet.org/rbp>

5. Des prêtres engagés dans le monde du travail, soucieux d'être témoins du message évangélique auprès des incroyants. Internet : www.mission-de-france.com.

6. Centre national de la recherche scientifique.

7. Dans un entretien accordé à Marie-Christine Ser, publié dans la *Lettre d'information* de la Communauté Mission de France n° 293 (février 2007).

8. Admise par Jean-Paul II qui, le 23 octobre 1996, reconnaît que les théories de Darwin sont plus qu'une hypothèse.



Selon Harun Yahya : « [...] l'affirmation de la théorie de l'évolution, que "les êtres vivants ont évolué graduellement sur des millions d'années", est simplement un produit de l'imagination. »

Savoir +

À lire : Jacques Arnould (dominicain), *Dieu versus Darwin - les créationnistes vont-ils triompher de la science ?*, Albin Michel, 2007, 318 p., 20€.

La Bible, un livre historique ?

Quels rapports la Bible entretient-elle avec l'histoire ? Un exégète français, le jésuite Pierre Gibert, auteur de *La Bible à la naissance de l'histoire*¹, nous explique comment lire l'Écriture sainte à la lumière des découvertes scientifiques et de l'expérience religieuse.

Qu'a-t-on appris de nouveau depuis cinquante ans sur l'histoire biblique ?

*Pierre Gibert*² : Il n'y a rien de nouveau sous le ciel archéologique, si ce n'est quelques raffinements. Actuellement, la presse bruit de découvertes faites... au XIX^e siècle ! C'est l'éternel problème du retard entre le travail des chercheurs et la vulgarisation – compliqué parfois par la frilosité de certaines autorités religieuses et de certains croyants. Si dans le domaine purement scientifique, on intègre une découverte, même si elle bouscule les chercheurs, il en va autrement dans le domaine religieux... On sait depuis fort longtemps que le récit de l'Exode, par exemple, pose problème. En 1893, le père Lagrange (1855-1938), un dominicain fondateur de l'École biblique de Jérusalem, notait déjà, de retour du Sinaï, le peu de vraisemblance du séjour de « 600 000 personnes » dans le désert pendant « quarante ans » (cf. encadré p. 29). Un siècle plus tard, on est encore surpris d'apprendre que Moïse, tout comme Abraham, n'ont sans doute pas « existé ».

En 2002, le livre La Bible dévoilée, sous titré Les nouvelles révélations de l'archéologie³, a pourtant fait beaucoup de bruit...

P. G. : ... pour rien. On savait déjà que Salomon n'avait pas été le grand roi dont nous parle la Bible, mais un roitelet ; tout comme David – d'abord un « voyou » qui parcourait le désert à la recherche du pouvoir et de la richesse. Les exégètes n'ignoraient pas que ces textes avaient été largement réécrits après l'Exil à Babylone, quand la monarchie n'existait plus. Il s'agissait alors pour les rédacteurs de redonner des lettres de noblesse au peuple hébreu, à un moment très noir de son histoire.

Y a-t-il malgré tout plusieurs hypothèses d'historiens qui se contredisent ?

Renvoient-elles à des idéologies différentes ?

P. G. : Oui, c'est ce qui sème la confusion. Quand l'État d'Israël est créé après la Deuxième



Pierre Gibert

Exégète, spécialiste de l'Ancien testament

me Guerre mondiale, ses fondateurs ont d'abord pour mémoire collective les pogroms d'Europe centrale et la Shoah. Mais la Bible est là pour valoriser et légitimer leur présence sur cette terre. En donnant au texte le statut d'un récit historique, la culture populaire, scolaire permet d'affirmer que le grand Israël promis à Abraham est leur réalité originelle. On est dans l'idéologie politique. J'ai vu, pour ma part, des couches archéologiques byzantines détruites dans le but d'arriver au sol primitif d'Israël, et l'on arrivait... au rocher ! Aujourd'hui, les Juifs sont divisés puisque des archéologues comme Israël Finkelstein et Neil Asher Silberman osent enfin dire, un siècle après le père Lagrange, que l'archéologie et les récits de la Bible sont loin de se confirmer.

Comment expliquer que ces découvertes, en leur temps, n'aient pas été connues du grand public ?

P. G. : Il y a eu une réelle volonté des autorités ecclésiastiques d'occulter l'exégèse pendant le

pontificat de Pie X (1903-1914). Les découvertes restaient alors confinées dans les officines. Puis Benoît XV (pape de 1914 à 1922) a convoqué le père Lagrange pour le consoler mais n'a rien fait après. On fichait la paix aux exégètes, c'est tout. Il faudra attendre Pie XII (1939-1958) pour que se produise une ouverture. D'autres facteurs se sont alors ajoutés comme la création de l'État d'Israël dont je viens de parler, ou encore l'influence du biblicisme américain. Je m'explique. Les Américains sont restés les dignes descendants du *Mayflower*⁴ qui avait embarqué des émigrés chassés d'Europe pour leurs confessions, et dont la lecture de la Bible était plutôt fondamentaliste. J'en prends pour preuve le succès de l'évangélisme et du créationnisme (cf. article p. 27). Des historiens américains tentent encore de démontrer que l'archéologie confirme ce qui est écrit. Je reconnais m'être moi-même enthousiasmé en 1956 pour le best-seller de l'historien allemand Werner Keller, *La Bible arrachée aux sables*⁵ (*The Bible Unearthed*), dont le titre parle de lui-même. J'étais encore ignorant de l'état de la recherche. Les Américains qui enseignent le créationnisme dans certains de leurs établissements scolaires n'ont toujours pas vu que la Genèse rapporte deux récits de Création qui ne concordent pas... Ils n'ont aucune appréhension de la relativité du langage.

Que préconisez-vous pour que cette confrontation Bible/Histoire soit mieux connue des chrétiens ?

P. G. : On touche là au problème délicat du rapport de l'homme religieux à l'histoire et au temps. L'homme religieux a peur de l'histoire (et parfois même est religieux pour la nier). Il est mal à l'aise avec la fuite du temps et désire atteindre, immédiatement ou plus tard, un absolu garant de la Vérité et du bonheur. Or le paradoxe veut que pour le judaïsme et le christianisme, on ne découvre la

vérité de Dieu que dans l'Histoire. Les autres religions l'évacuent en s'arrachant à la réalité humaine pour accéder à l'absolu. Le judaïsme, lui, nous fait découvrir Dieu dans l'histoire par petits bouts : avec Abraham, puis Moïse, les rois, les prophètes... Et le christianisme poursuit avec un Christ incarné qui commence par être un bébé. C'est prendre l'homme à rebrousse-poil ! Et pourtant, il nous faut accepter cette réalité : nous sommes des êtres finis. Nous ne connaissons Dieu que par bribes, avec Isaïe, avec Jésus... La Bible nous montre des figures de l'expérience de Dieu. Qu'elles soient historiques ou légendaires n'est pas important ! L'essentiel, c'est qu'elles présentent un visage de notre foi.

Quel statut donner alors à Abraham, à Moïse ?

P.G. : Abraham est une figure puissante créée à partir d'expériences humaines de Dieu. Ce qu'il vit, des hommes l'ont vécu et senti. Il en va de même pour Moïse mais aussi pour des personnages historiques. À nous de nous reconnaître en eux ou pas.

Les manuels d'histoire sont-ils à jour ?

P.G. : Je suis navré par leur qualité. Sur huit manuels d'histoire que j'ai examinés, seuls deux étaient à peu près corrects. « *Les obscurantistes, c'est vous, les profs laïcs* », a lancé Régis Debray lors d'un colloque à la Sorbonne. Je suis d'accord avec lui. Les auteurs de ces livres ne consultent pas les exégètes et ils écrivent des choses dépassées depuis un siècle ! Or il est difficile de comprendre la Bible. Ce n'est pas un livre mais une bibliothèque qui renferme huit siècles de culture. Il faut des années d'études pour devenir un bon bibliste. Je m'insurge aussi quand je vois des livres de catéchisme débiter par la Genèse. Pourquoi cette fixation sur la Création ? Pour un petit chrétien, le véritable commencement, c'est l'annonce du Christ.

Comment expliquer les controverses qui surgissent pour démontrer que le Christ n'est pas ressuscité (cf. le tout récent documentaire produit par James Cameron *The Lost Tomb of Jésus*), qu'il avait des frères (cf. *l'ossuaire retrouvé avec l'inscription « Jacques, fils de Joseph, frère de Jésus »*), qu'il était le compagnon de Marie Madeleine (cf. *le Da Vinci Code*) ?

P.G. : Les journalistes américains aiment à faire trembler les paysannes du Middle West avec de prétendues révélations, quitte à nier ce qui a toujours été dit. Les faux pululent pour créer des scoops. Les exégètes, eux, regardent passer le train. Quant aux



Une découverte angoissante

▶ En 1926, Marie-Joseph Lagrange, fondateur de l'École biblique de Jérusalem, se rend dans le désert du Sinaï : « *La beauté du Sinaï – désert aride, oasis, grès colorés, granit rose, majesté de la montagne de Dieu – je l'ai goûtée dans une lumière céleste, je ne saurais la décrire. [...] Mais ce que je cherchais surtout, c'était la trace des Israélites, la confirmation du Pentateuque*. Dans mon esprit, il se fit comme un discernement dans une question complexe, et il me sembla que le sol lui-même avait son mot à dire à propos de la critique littéraire du Pentateuque. La réalité substantielle des faits relatés dans les quatre derniers livres me parut en parfaite harmonie avec la nature du pays, ses aspects, ses cultures, ses traditions. [...] Moïse se dressait à l'horizon de chaque vallée, et surtout au sommet de l'Horeb. Je n'ai jamais douté qu'il ait formé là et ensuite à Cadès le peuple de Dieu, avec une loi morale révélée.*

« *Mais d'autre part, le Pentateuque, tel que nous le possédons, est-il le récit historique de ces faits selon toutes ses manières de dire ? Comment faire circuler, non pas dans un désert sans limites et plat comme une feuille de papier, mais dans ces vallées abruptes et sans eau, les millions d'âmes dont parle le texte actuel ? Et si l'on allègue des fautes des copistes, comment expliquer l'ordre solennel des tribus rangées comme pour une parade (Nb 2, etc.) ? Le R. P. Julien, s.j., voyageur attentif, m'avoua qu'il avait été frappé de ces difficultés jusqu'à l'angoisse. Ne fallait-il pas conclure que des faits parfaitement historiques avaient été comme idéalisés pour devenir le symbole du peuple de Dieu, de la future Église de Dieu ? »*

Extrait de *Le Père Lagrange au service de la Bible - souvenirs personnels*, Le Cerf, 1967, 384 p. (épuisé).

* *Pentateuque* vient du grec *Pentateuchos* qui signifie « cinq étuis » (pour ranger les rouleaux). Appelé *Torah* en hébreu, il est le texte fondateur du judaïsme. Il comprend : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome.

faussaires, ils sont toujours le produit d'une époque – aujourd'hui la sexualité nous obsède, c'est pourquoi on trouve des « preuves » de la vie amoureuse de Jésus. Au XIX^e siècle, on a vu en lui un romantique, avec Renan, puis un socialiste, avec Proudhon. À présent, c'est un Don Juan pieux !

Jésus-Christ, de quoi est-on sûr ?⁶ pour reprendre le titre d'un ouvrage récent ?

P.G. : Tout dépend de ce qu'on entend par « être sûr »... On est sûr de Jésus-Christ, au même titre que des personnages de l'historiographie antique. Les évangélistes ne sont pas des faussaires mais des historiens situés

dans une époque. Comme Tite Live et Tacite, ils se fient au témoignage unique et aux documents quand ils en disposent. L'historiographie antique était plus limitée que la nôtre. De ce fait, on atteindra de Jésus que ce que cette dernière peut atteindre, avec sa part de légende et de lieux communs. Enfant, je voyais la preuve de la divinité du Christ dans les récits de miracles. Et puis j'ai découvert qu'au II^e et au III^e siècle avant J.-C., tous les sages et les rabbins faisaient des « miracles ». En fait, on ne pouvait arriver à une certaine notoriété sans en réaliser. Le miracle est un genre littéraire de l'Antiquité... Nous voulons une histoire scientifique, comme elle a été élaborée à la fin du XVII^e siècle, mais les évangélistes étaient limités dans leurs moyens. Luc, par exemple, n'a jamais mis les pieds en Palestine. Cela explique qu'il décrive – lors de l'épisode du paralytique – des toits en tuile alors que cela n'existait pas dans cette région. Il a fait comme il a pu ! On lit autrement le Nouveau Testament aujourd'hui mais la foi, elle, reste toujours la même.

Justement, comment lire le Nouveau Testament aujourd'hui comme croyant ?

P.G. : Il faut se garder de toute « coranisation » de la Bible, qui en ferait un livre tombé du ciel, ou d'un réflexe caricatural de la « *Sola scriptura* » (« *Seule l'Écriture* »), qui impliquerait un sens immédiat, univoque. Ce qui est premier, c'est la foi en Christ, même si elle est confuse et nourrie de choses douteuses. Le Nouveau Testament est second – je n'ai pas dit secondaire. La foi va se nourrir de la lecture, comme de bien d'autres choses. On peut avoir une foi juste et lumineuse, sans être familier de la Bible. La foi est une expérience intime, une démarche intérieure qui coïncide avec notre histoire personnelle. La relation personnelle au Christ peut passer par les sermons du dimanche, une émotion liturgique, une rencontre... Je ne veux pas scier la branche sur laquelle je suis assis, mais souvent nous réagissons comme les fondamentalistes. Si j'étais analphabète, je pourrais être un excellent croyant au Christ.

C'est dans la mesure où l'on a une expérience de foi, que l'on peut accueillir Abraham et Moïse, même s'ils n'ont pas existé. Ils ont quelque chose à nous dire. *A fortiori* le Christ !

PROPOS RECUEILLIS PAR
SYLVIE HORGUELIN

1. Fayard, 1979.
2. Pierre Gibert a enseigné l'exégèse biblique à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Lyon (dont il a été le doyen jusqu'en 1997), au Centre Sèvres à Paris. Il dirige la revue *Recherches de science religieuse* (sur internet : www.revue-rsr.com). Il a notamment publié : *Bible, mythes et récits de commencement* (Le Seuil, 1986), *Comment la Bible fut écrite* (Bayard, 1995), *La Bible - Le Livre, les livres* (Découvertes Gallimard 2000).
3. Israël Finkelstein et Neil Asher Silberman, Bayard, 2002, 431 p., 24 €.
4. Le *Mayflower* (*Fleur de Mai*) a transporté une centaine d'émigrants anglais en 1620. Parmi eux, trente-cinq pèlerins protestants très pieux fuyaient les persécutions de Jacques I^{er}, à la recherche d'un lieu pour pratiquer librement leur religion. Ces Européens furent les premiers colons à s'établir en Nouvelle-Angleterre.
5. Édition revue et augmentée, Perrin, 2005, 604 p., 11 €.
6. Corinna Gombet-Galland, Gérard Mordillat, Michel Quesnel, Alain Houziaux (sous la direction de), éditions de l'Atelier, 2006, 130 p., 10 €.

Le point de vue d'un adjoint en pastorale scolaire



© S. Horguelin

▶ Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle (lire aussi p. 26) est un gros établissement de 2 500 élèves, situé dans la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). C'est Joseph Herveau* (*notre photo*) qui a en charge la pastorale, en tant que directeur-adjoint. Parmi les propositions faites aux élèves, on trouve des heures (obligatoires) de culture religieuse dans une approche non confessante, tout comme des temps de catéchèse (sur la base du volontariat). C'est dans ces deux cadres que Joseph Herveau et son équipe (trois animateurs en pastorale scolaire comme lui et un enseignant de philosophie) parlent de la Bible aux élèves. Conscient de la complexité du sujet, il s'est formé sérieusement en préparant pendant sept ans, en cours du soir, une licence de théologie à l'Institut catholique de Paris**. « *Sur Abraham, on ne sait rien car nous n'avons aucune trace archéologique*, expose-t-il aux collégiens de différentes confessions qui suivent son cours d'histoire et culture des religions. *Il existe toutefois des indices de probabilité d'existence. On sait, par exemple, que des nomades se sont sédentari-*

sés aux alentours du xx^e siècle avant J.-C. entre la Mésopotamie et Canaan. Cela nous conduit-il à conclure que c'est un mythe ou non ? » lance-t-il aux élèves. « *Il faut avoir l'honnêteté de dire cela, sans aller trop vite en affirmant que c'est une invention, car l'absence de preuve ne signifie pas forcément la preuve de l'absence* », commente-t-il. Et Joseph Herveau d'insister sur le fait que ce personnage a une importance considérable pour trois grandes traditions religieuses : « *Était-il comme la Bible le décrit ? Ce n'est pas la question. L'essentiel c'est que cet homme a fait une expérience de Dieu qui a transformé son existence et celle de tous ses descendants.* »

Et comment leur présente-t-il la Genèse ? Pas question de s'enliser dans des thèses créationnistes ou l'analyse d'un texte purement poétique. « *J'explique aux élèves que le monde est décrit tel qu'on l'imaginait à l'époque. Avec deux messages fondamentaux : la nature n'est pas Dieu mais l'œuvre de Dieu, et l'union de l'homme avec Dieu est la finalité de la Création.* » L'adjoint en pastorale scolaire prend l'exemple de La Fontaine qui mettait en scène des animaux doués de parole, pour dire de grandes vérités. « *De la même façon, les rédacteurs de la Genèse étaient conscients du fait qu'ils utilisaient des images. Un indice nous en est donné avec le soleil qui n'arrive que le quatrième jour alors qu'il ne peut y avoir de jour sans soleil !* » Les élèves vivent dans un monde de la dictature du fait, constate-t-il, or il n'y a rien de plus subjectif qu'un fait : « *Ce qui compte, c'est l'interprétation qu'on en donne. Il n'y a pas d'histoire sans interprétation.* »

Joseph Herveau prend l'exemple de Jésus qui chasse les démons. Pour les uns, c'est par Belzébuth, pour les autres, c'est Dieu qui lui donne ce pouvoir. Tous ont pourtant assisté à la même scène. « *Même quand il y a un fait, il faut faire un choix. Cela rappelle la foi...* » En catéchèse, il ira plus loin : « *Est-ce qu'avoir la foi, c'est seulement croire que Dieu existe ?* » Et il ajoute : « *Je sais que l'Antarctique existe mais je n'ai aucune envie d'y aller, est-ce cela croire ?* » « *Non, c'est faire à Dieu une place dans ma vie après avoir découvert que j'ai une place dans la sienne, c'est cela la foi.* »

SH

* Il est l'un des auteurs des manuels de 4^e et de 3^e de la collection « Sur la piste des religions », éditée par les éditions de l'Atelier. Sur internet : www.editionsatelier.com/index.php?ID=1013650

** Dans le cadre du cycle C proposé par la faculté de théologie. Pour plus d'informations : www.icp.fr/stbs_c/

Pour aller plus loin...

À lire

– Dominique Borne, Jean-Louis Nembrini, Jean-Pierre Rioux, *Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain*,

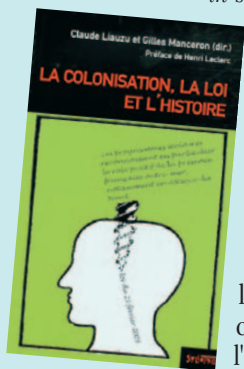


Actes de l'université d'été, 29-31 août 2001, CRDP Versailles, 2002, coll. « Les Actes de la DESCO », 191 p., 13,50 €.

– Dominique Borne, *Enseigner la Vérité ?*, à paraître, à la rentrée 2007 aux éditions Armand Colin, dans la collection « Débats d'école » que Dominique Borne lance chez cet éditeur avec Benoît

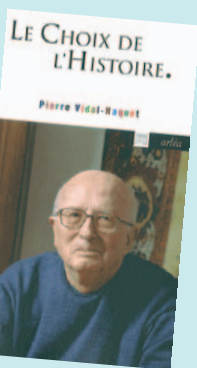
Falaize. Au programme : l'enseignement du fait religieux, l'immigration, la Shoah...

– Dominique Borne, « Les lois mémorielles », in supplément annuel de l'*Encyclopedia Universalis*.



– Sophie Ernst, « Le fait colonial, les lois de mémoire et l'enseignement », in Gilles Manceron, Claude Liauzu (coordinateurs) *La colonisation la loi et l'histoire*, Syllepse, 2006, 184 p., 12 €. Sophie Ernst est philosophe de l'éducation, chargée d'études dans l'équipe sur le projet ECEHG (enjeux contemporains de

l'enseignement de l'histoire-géographie) à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP).



– Guy Pervillé, *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette Éducation, 1991, 256 p., 14,20 €.

– Carole Reynaud-Paligot, *La république raciale - paradigme racial et idéologie républicaine, 1860-1930*, PUF, 2006, 368 p., 28 €.

– Pierre Vidal-Naquet, *Le choix de l'histoire*, Arléa, 2007, 86 p., 7 €. Comment un grand historien a étudié

l'Antiquité grecque tout en s'engageant dans

l'histoire contemporaine. En particulier la guerre d'Algérie. On trouve, dans ce petit livre des articles, sur l'Affaire Audin, la raison d'État et la torture dans la République, réunis au lendemain de la mort de Pierre Vidal-Naquet.

– Laurence van Ypersele (dir.), *Questions d'histoire contemporaine - conflits, mémoires et identités*, PUF, 2006, 245 p., 15 €. Laurence van Ypersele est chercheur qualifié du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et professeur à l'université catholique de Louvain.

À découvrir

Le site www.cheminsdememoire.gouv.fr liste des lieux de mémoire dans la France entière. Fortresses de montagne, batteries côtières, villes fortifiées, champs de bataille... sont présentés avec des biographies, des renseignements pratiques. Un beau travail réalisé par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DPMA), qui dépend du ministère de la Défense. À noter, une rubrique « Jeune public » pour mieux connaître la Première et la Deuxième Guerre mondiale, avec des bibliographies, des fiches d'histoire, des concours...

D'autre part, la DPMA, en partenariat avec Nathan, a conçu une collection originale pour les jeunes, « Les romans de la mémoire ». Dans ces livres, est raconté le quotidien de ceux qui se trouvèrent emportés dans la tourmente de l'Histoire : *Paris sur scène - août 44* de Christian Grenier, *Le sourire des dieux - Indochine 1940-1945* de Pierre Davy, *La rupture - Oran 62* de Pierre Davy, etc. (5 € chaque).

À suivre

Blois : les Rendez-vous de l'histoire

Un rendez-vous obligatoire pour les passionnés. Débats, conférences, cafés historiques investissent la ville de Blois (Loir-et-Cher). L'édition 2007 se déroulera du 18 au 21 octobre sur le thème « L'opinion, information, rumeur et propagande ». Ateliers et débats pédagogiques proposent des pistes de réflexion sur la didactique et les pratiques de l'enseignement.



Adresse : Les Rendez-vous de l'histoire, 3 quai de l'Abbé-Grégoire, 41000 Blois. Tél. : 02 54 56 09 50.

E-mail : rdv.histoire.blois@wanadoo.fr

La manifestation a son site internet à l'adresse : www.rdv-histoire.com - Et l'académie d'Orléans-Tours a créé, à l'intention des enseignants, un site qui permet de consulter les comptes rendus des éditions précédentes : www.ac-orleans-tours.fr/rdv-histoire

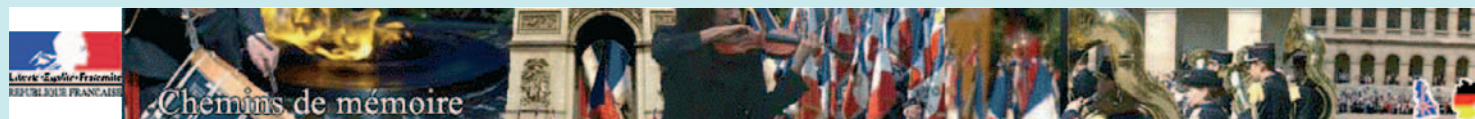
À voir

Caen : le Mémorial

La Cité de l'histoire contemporaine est installée à Caen (Calvados), une ville détruite à 73 % durant l'été 1944. Ici, on peut tout comprendre et apprendre des années 1914 à 1989 (chute du mur de Berlin). Des visites sont prévues pour les élèves de primaire, collège et lycée, ainsi que des stages de formation pour les enseignants. Pour une première découverte du Mémorial, de ses collections permanentes et de ses expositions temporaires, rendez-vous sur le site : www.memorial-caen.fr

Adresse : Le Mémorial de Caen, Esplanade Eisenhower, BP 55026 - 14050 Caen Cedex 4. Tél. : 02 31 06 06 44.

MCJ, SH



Manuel franco-allemand : l'histoire en partage

À l'été 2006 paraît, en France et en Allemagne, un outil totalement nouveau : un manuel franco-allemand d'histoire destiné aux élèves de classes terminale¹. Un livre qu'il est urgent d'utiliser pour permettre aux jeunes d'élargir leur vision de l'histoire.

Deux gouvernements, deux nations, un tandem d'éditeurs – Nathan pour l'édition française, Klett pour l'allemande –, cinq équipes de rédacteurs travaillant en binôme, il aura fallu tout cela pour que voie le jour ce manuel d'histoire franco-allemand, premier du genre dans le monde. « Il existe certes des manuels qui donnent une approche de l'histoire européenne, remarque Jean-Louis Nembrini, inspecteur national de l'Éducation nationale et directeur de l'enseignement scolaire. Mais un tel manuel pour la classe, écrit à partir d'un programme d'enseignement à deux voix nationales pour envisager l'histoire de l'Europe et du monde, cela n'existait pas. »

Que la France et l'Allemagne se mettent d'accord pour écrire ensemble l'Histoire et offrir ainsi à leurs jeunes une vision croisée de leur passé est un grand pas en avant dans la coopération entre ces deux pays à l'histoire extrêmement torturée – ne sont-ils pas au cœur des plus grands désastres du xx^e siècle ? Un acte hautement symbolique de plus, car l'idée a émané, non des politiques, mais de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse. La naissance de ce manuel répond, en effet, à un souhait exprimé en janvier 2003 par le Parlement franco-allemand des jeunes, réuni à Berlin lors de la célébration du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée², pour améliorer encore et toujours les relations de chaque côté du Rhin. Ce vœu des lycéens fut immédiatement approuvé par le président de la République française, Jacques Chirac, et le chancelier allemand Gerhard Schröder, conscients de la signification profonde de cet acte. Restait à convaincre les 16 *Länder* de la République fédérale d'Alle-



magne, qui disposent de la compétence en matière éducative et culturelle, de se consulter pour refondre leurs programmes pour l'enseignement. Et enfin, parvenir à une convergence des programmes entre la France centralisée et l'Allemagne fédérale. Côté allemand, il y a en outre une nouveauté supplémentaire. « Chaque Land a son ministre, commente Michaël Ott, conseiller de la coopération franco-allemande dans le domaine de l'éducation et de la culture. Jusqu'à présent, aucun livre n'était homologué pour l'ensemble des Länder. »

La divergence des structures aurait pu faire

D.R. obstacle à la réalisation du projet. Mais outre-Rhin, malgré les difficultés que cela représentait, on comprit vite que l'aventure méritait d'être tentée. Faut-il y voir une conscience supplémentaire de la considérable valeur politique et symbolique d'une telle initiative ? Comme l'écrivent Corinne Defrance, chercheur au CNRS et Ulrich Pfeil, professeur d'études germaniques³ : « La discipline qui, par le passé, avait été la plus instrumentalisée pour légitimer des politiques nationales – l'histoire – allait devenir l'ultime signe de la « réconciliation ». »

Quoi qu'il en soit, quelques mois plus tard, un comité de pilotage constitué d'historiens allemands et français, se mettait en place. Sa principale mission consistait à élaborer



rer le cahier des charges du futur manuel, tout en précisant son objectif : « Contribuer à créer les bases d'une conscience historique commune chez les jeunes Allemands et Français dans le processus d'unification européenne. »

Il s'agit donc d'ouvrir la voie à des

regards croisés. « Nous avons fait ce choix d'écriture en commun pour enrichir nos problématiques, précise Jean-Louis Nembrini. Il ne s'agissait pas de chercher à tout prix un consensus historique. Cela aurait été de toute manière absurde. Il existe des différences d'appréciation sur certains points. Les montrer permet de vrais débats avec les élèves. »

Les points les plus délicats ont porté sur le



Co-auteurs.
Le Français
Jean-Louis Nembrini
et l'Allemand
Michaël Ott.

Il s'agissait d'harmoniser le mieux possible deux traditions pédagogiques assez différentes.

rôle des États-Unis durant la guerre froide – vus par les Français comme une hyperpuissance suspectée d'impérialisme, et par les Allemands, plus atlantistes, comme des protecteurs les ayant aidés à reconstruire leur pays – et sur celui du communisme. Ces divergences, loin d'être gommées, sont au contraire présentées sous la forme d'encadrés « Regards croisés franco-allemands ».

« Ce livre a pu voir le jour parce que nous étions capable d'entendre le point de vue de l'autre, poursuit Jean-Louis Nembrini. Il n'était donc pas question d'homogénéiser, mais de comprendre pourquoi et comment Allemands et Français ont vu et vécu des points de l'histoire différemment. »

La plus grande difficulté a tenu cependant, non pas dans le contenu, mais dans la structure pédagogique et didactique. « Nous apportons beaucoup d'importance à l'écrit, commente Michaël Ott. Notre pédagogie est incitative. Elle implique activement l'élève. Les débats sont importants. Mais nous n'apprenons guère aux jeunes à effectuer des synthèses. En France, la pédagogie est plus frontale. Une large place est faite au document, à l'image. »

Ouvrir la voie

Il s'agissait donc d'harmoniser le mieux possible deux traditions pédagogiques assez différentes. Au final, les Allemands se sont laissé séduire par le concept didactique français. Ils ont apprécié une certaine rhétorique et l'accent mis sur les documents iconographiques. Et les Français se sont ouverts à de nouvelles formes de questionnement qui devraient engager aux débats et aux discussions.

À la parution du manuel, les réactions ont été quasi unanimes. On se félicitait d'une telle initiative qui dépassait, pour la première fois, le cadre national de l'enseignement de l'histoire. Des critiques, des regrets et des déceptions, il y en a cependant eu. Tant du côté allemand que du côté français. Des erreurs de traduction ont également été relevées, certaines formulations paraissant étranges ou dérangeantes parce qu'elles induisaient un autre sens. Pour Jean-Louis Nembrini, elles étaient inévitables. « Je ne réfute pas les critiques quand elles sont fondées. Il n'y a rien de plus critiquable qu'un manuel scolaire, surtout quand il s'agit d'histoire. Je les réfute dans la mesure où elles sont existentielles, d'une certaine façon. Et je remarque simplement que jamais un ouvrage pédagogique n'a fait l'objet d'une étude aussi attentive et approfondie. »

Esprits chagrins qui n'auraient pas été consultés ? Diffusion trop rapide du livre dans sa première version ? Quoi qu'il en soit, au fur et à mesure des tirages, les points de détail sont examinés à la loupe, des réajustements sont faits.

« Aucune critique n'est suffisamment puissante pour nous détourner de cet objectif qui est fécond », conclut le directeur des affaires scolaires. Le principal mérite du manuel n'est-il pas, en effet, d'exister et d'ouvrir la voie à d'autres expériences du même type : un manuel d'histoire européen, mais aussi des regards croisés en sciences ou en littérature...

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Histoire/ Geschichte - l'Europe et le monde depuis 1945, coédition Klett/Nathan, une version allemande, une version française, 336 p., 26 €. Un cédérom vendu avec le livre comporte un chapitre supplémentaire pour les ter-

Utilisé ou pas ?

▶ De part et d'autre du Rhin, les éditeurs annoncent des tirages de 30 000 exemplaires. Succès pour un manuel. Mais il est difficile aujourd'hui de trouver des professeurs l'ayant introduit comme outil d'enseignement dans leurs classes. Certes, pour les classes Abibac*, c'est un incontournable. Au lycée Saint-Sigisbert à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Alain Tillement, professeur d'histoire dans l'une d'elles se réjouit de cette parution. « Nous n'avions aucun ouvrage pour nos bacs bilingues. Je l'utilise en allemand. C'est un progrès énorme. » Et une grosse prise de risque pour les éditeurs Nathan et Klett. Car ce livre est sorti en juillet 2006. Tous les manuels de terminale ayant été renouvelés l'année précédente, on n'allait pas réinvestir aussi vite, quelle que soit la curiosité portée à la nouveauté. Quoi qu'il en soit, pour Jean-Louis Nembrini, « Klett et Nathan ont eu du courage de se lancer dans l'aventure, mais surtout du flair ». Oser repenser la pédagogie de l'histoire en misant sur des visions binationales qui offrent des éclairages différents, ne relève-t-il pas de l'anticipation ? L'ouvrage destiné aux classes de première verra le jour fin 2007. Il couvrira la période allant de la moitié du XVIII^e siècle à l'année 1945. Au sommaire : la défaite française en 1870-71, la répartition des responsabilités dans le déclenchement de la Grande Guerre, les ratés du traité de Versailles, l'occupation française de la Ruhr en 1923, la montée du nazisme... De jolis débats d'historiens sont à prévoir. Quant au livre de seconde, il traitera de la période allant de la démocratie athénienne à la fin de l'Empire napoléonien.

EDC

* Les classes Abibac permettent, depuis 1994, aux lycéens français et allemands de suivre une formation spécifique en vue d'obtenir simultanément le baccalauréat français et l'examen homologué allemand, l'Abitur (d'où le nom composé des premières syllabes de chaque diplôme).

minales S, « La colonisation européenne et le système colonial », ainsi que 38 sujets de préparation au bac.

2. Il a été signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer.

3. Dans le n° 11 de *Visions franco-allemandes*, publié par le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa).

Savoir +

▶ Autre livre d'histoire écrit à deux voix, mais que l'on ne peut comparer au manuel franco-allemand, *Histoire de l'Autre* (cf. ECA 309, pp. 30-31) est un ouvrage qui met en parallèle la double histoire palestinienne et israélienne autour de trois dates clefs – la déclaration de Balfour en 1917, la guerre de 1948 et la première Intifada de 1987. La version française est paru chez Liana Levi (2004, 96 p., 10€).

Sœur Nadia Aidjian

La vie en double

Sœur Nadia Aidjian est récemment devenue secrétaire générale adjointe de l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec), une toute nouvelle association qui va aider les congrégations à travailler ensemble au développement de l'enseignement catholique. Sœur Nadia voit dans sa nomination une suite logique de son double engagement dans l'enseignement et chez les Salésiennes de Don Bosco.

ÉLISABETH DU CLOSEL

L'Arménie, la France, la Tunisie : trois terres de prédilection, trois étapes de la vie d'une femme : sœur Nadia. L'Arménie, inscrite dans son patrimoine génétique, « *patrie de ses origines* ». L'Arménie, première nation à avoir adopté le christianisme comme religion officielle en 301. Ses grands-parents ont fui le génocide. C'était au début du siècle passé. Ils débarquent à Marseille, ils ont tout perdu. « *Ils sont arrivés "nus et crus", avec l'amertume d'avoir tout quitté* », se contente de dire sœur Nadia. Elle hésite à évoquer cette sombre période. Par pudeur. Elle avance mot à mot. On ne cherche pas à rompre ses silences. Cette douleur est inscrite en elle, forcément. On lui a tellement parlé de cette page de l'histoire qu'elle ne peut l'occulter, même si elle ne l'a pas vécue. Cela fait partie d'elle, de ce qui l'a façonnée.

Joie et douleur

Mais, dans l'horreur, une lueur d'espoir a toujours brillé. « *Mes grands-parents ont survécu grâce à de grands amis turcs qui les ont cachés dans leur cave.* » Des « Justes » dont on parle si peu. L'histoire est un perpétuel recommencement. « *Que ce génocide soit nié aujourd'hui par la Turquie est un grand dommage. L'homme se grandit lui-même en reconnaissant ses erreurs. L'Allemagne, qui l'a fait, n'en est pas sortie diminuée.* » « *Ce qui a sauvé ma famille, comme tant d'autres de cette génération, c'est leur foi chrétienne.* » La voix s'anime. Le regard s'éclaire. « *Ils étaient de milieux aisés, avocats, médecins ; ils se sont retrouvés maçons ou tailleurs. Leur intégration s'est faite par le travail, la famille, la foi.* » Ses parents – son père était d'Istanbul, sa mère d'Ankara – se rencontrent à Marseille. Joie d'un mariage. Douleur d'une séparation qua-



© E. du Closel

si immédiate. Autre guerre, sur leur terre d'accueil. Autre génocide. L'histoire est un perpétuel recommencement...

Elle, la petite Nadia devra attendre de longues années que son père rentre de captivité pour le connaître. « *Ma mère m'a élevée dans cette attente continuelle du retour. Elle me montrait des photos. J'avais très peur des avions. Elle me disait qu'un jour un avion le ramènerait. J'étais convaincue que l'un d'eux tomberait dans le jardin !* »

La paix revenue, il a fallu que le père et la fille s'approprient. Pas facile quand on est une enfant de six ans. Une petite fille qui fréquente l'école Sévigné, tenue par des salésiennes de Don Bosco, dans le XIII^e arrondissement de Marseille, quartier populaire du nord de la cité phocéenne.

La France, donc, est la « terre d'élection » de Nadia. Au retour de son père, on accorde la nationalité française à la famille. Nadia grandit à Sévigné, obtient une double licence italien-lettres à Grenoble, entre dans la congrégation qui l'a éduquée, enseigne le latin et le français dans une école de l'Isère où elle deviendra directrice après son noviciat à Paris.

Dès lors, elle partagera son temps entre sa congrégation et l'enseignement. C'est à Sévigné, à Marseille, qu'elle exercera le plus longtemps : d'abord en charge du primaire tout en étant responsable de sa communauté, puis comme chef d'établissement pendant treize ans. Jusqu'en 1999.

« Dans leur façon de vivre, les sœurs étaient un témoignage de joie et de vie fraternelle. Quand j'étais lycéenne, elles nous ont proposé d'aller faire jouer les enfants des bidonvilles de Marseille. »

Et sœur Nadia bâtit ! « *Les demandes d'inscription allaient croissant. Soit nous étouffions, soit nous nous en sortions. Nous avons reconstruit tout l'établissement. Par tranches, nous avons faits des réaménagements, des extensions. Ce fut un temps fort de travail sur le projet salésien. J'étais alors dans toutes les instances de l'enseignement catholique du diocèse. Puis j'ai été nommée provinciale à Paris. Et j'avais la responsabilité de la Conférence européenne.* »

Mais comment est née la vocation de sœur Nadia ? La question soudain nous taraude. « *Dans leur façon de vivre, les sœurs étaient un témoignage de joie et de vie fraternelle. Quand j'étais lycéenne, elles nous ont proposé d'aller fai-*

Rassembler les congrégations

Pendant des années, les congrégations ont vécu en autarcie, raconte sœur

Nadia qui vient d'être nommée secrétaire générale adjointe de l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec). À peine si nous nous parlions. Mais, vous savez, la pauvreté parfois conduit à la richesse. Quand elles ont été fragilisées par manque de vocations, elles ont fait appel à des laïcs. Ces derniers ont apporté du sang neuf, et, connaissant le charisme de nos fondateurs, nous ont interpellées. Nous ont demandé d'approfondir notre charisme. Dès lors, se sont mises en place des formations à la pédagogie et à la spiritualité de nos fondateurs. Il ne faudrait surtout pas revenir en arrière. »

Formations, ouverture, le mouvement va croissant jusqu'à la création de l'Urcec voulue par la conférence des supérieurs majeurs de France et la Conférence française des supérieures majeures. Aujourd'hui, 107 congrégations adhèrent à ce réseau. Les objectifs sont nombreux : permettre aux différentes tutelles de se rencontrer ; travailler ensemble au développement de l'enseignement catholique ; accentuer les collaborations entre les congrégations par le biais de partage d'expériences ou de circulation de l'information ; former des délégués à la tutelle ; exprimer une position concertée par rapport aux questions éducatives et pastorales ; assurer leur représentativité au sein des diverses instances de l'enseignement catholique ; participer à la réflexion sur les évolutions de ce dernier... **EDC**

Urcec, 10 rue Jean-Bart, 75006 Paris.
Tél. : 01 45 48 65 38. Présidente : Sœur Marie-Chantal Duvalet. Secrétaire général : Frère Jacques d'Huitemau.
Secrétaire générale adjointe : Sœur Nadia Aidjian.

re jouer les enfants des bidonvilles de Marseille. Nous partagions cette mission de proximité avec les plus pauvres. Je me suis interrogée sur ce "vivre avec" et sur tous ces gosses que nous alphabétisions et qui avaient besoin d'être mis debout. Alors, j'ai foncé ! »

Comme elle a foncé en Tunisie, quelques années plus tard. Dans ce pays du Maghreb, les Salésiennes implantées depuis 1895 avec leurs écoles s'intéressent au sort des enfants de la rue. Elles proposent à de jeunes Français de venir animer le centre aéré durant l'été. Nous sommes en 1975. Sœur Nadia mobilise des lycéens de son établissement. « *C'était assez utopique à l'époque. Trente années plus tard, les rôles sont inversés. Au départ, nous allions rendre service. Maintenant, ce sont des Tunisiens*

qui préparent ces camps et les animent en accueillant les Français. Pour ces jeunes volontaires¹, c'est une façon de découvrir le sens du bénévolat, de la gratuité, du don de soi envers les enfants dépourvus. Une façon aussi d'être au clair dans leur identité chrétienne. »

La Tunisie, donc, « lieu d'interrogation » pour sœur Nadia. Elle y va, elle y revient. Récemment d'ailleurs, elle a emmené 72 chefs d'établissement de France, membres du réseau Don Bosco, à l'école de Menzel-Bourguiba, à 60 kilomètres de Tunis. Ils étaient désireux de rencontrer des éducateurs vivant le projet éducatif de Jean Bosco sur une autre terre, dans une autre culture². Depuis toujours, la question de cette présence chrétienne en terre d'islam l'interpelle. « *Que représentons-nous, nous les chrétiens ? À peine 1 % de la population ! Notre mission est de rendre le Christ présent sur une terre musulmane. Sans prosélytisme. Les parents mettent leurs enfants dans nos établissements parce que, disent-ils, "vous mettez Dieu dans leur cœur". Nos sœurs font partie du paysage, de la famille. Elles sont intégrées.* » Et elle rebondit : « *On dit : "France terre d'accueil." Le point commun de l'immigration d'hier – italienne, portugaise, arménienne –, c'était une référence chrétienne partagée avec la France. Aujourd'hui, l'immigration est musulmane. Le père Paul Geers, père blanc en Tunisie depuis de longues années, dit : "Je crois dans le dialogue de la vie et pas dans le dialogue de la religion." Nous pensons tellement différemment. On ne peut pas comprendre vraiment le mode de pensée de l'autre. Mais nous pouvons respecter nos différences.* »

Nouvelle association

Respecter nos différences pour vivre ensemble. C'est un peu ce qui se vit au sein des congrégations aujourd'hui. En juin dernier, la Conférence des supérieurs majeurs de France et la Conférence française des supérieures majeures ont pris l'initiative de se rassembler en créant une nouvelle association, l'Urcec, l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (cf. encadré). Sœur Nadia a été nommée secrétaire générale adjointe. Une suite logique à son double engagement dans sa congrégation et dans l'enseignement. Elle perçoit cela comme « *un service d'Église. Un service d'éducation des jeunes. Une possibilité pour la grande richesse des charismes de pouvoir continuer à vivre et donner des racines à l'enseignement catholique.* »

1. Il existe un volontariat salésien, Vidès France, qui permet à des jeunes de partir pour un temps plus ou moins long comme volontaires dans l'un des pays où se trouve une communauté salésienne. Internet : www.salésien.com/famille/vides21.htm
2. Cf. ECA 311, pp. 48-49, « En Tunisie : l'école des sœurs et des cœurs ».

Se réunir pour mieux renaître

À la rentrée prochaine, à Chartres, deux établissements fusionneront au sein de la nouvelle école Jean-Paul-II¹. Ils trouveront là une solution aux problèmes immobiliers qui menaçaient leur survie.

VIRGINIE LERAY

A Chartres (Eure-et-Loir), une école Jean-Paul-II va s'ouvrir à la rentrée prochaine. Cet hommage au précédent pape équivalait à une véritable renaissance pour les deux établissements qui y commenceront une nouvelle vie commune. En effet, l'école Saint-Pierre², située dans le centre-ville chartrain, est menacée de fermeture pour non-conformité aux normes de sécurité. Sa réhabilitation coûterait au moins deux millions d'euros, sans pour autant résoudre la question de l'exiguïté des salles. Quant à l'école Jean-XXIII¹, construite dans le quartier légèrement excentré de la Madeleine dans les années 70, elle n'a pas connu de travaux depuis. Et un coûteux lifting s'imposait...

Pour répondre à ce double problème, le diocèse de Chartres a investi dans la réalisation d'un seul bâtiment. À Jean-Paul-II, élèves et enseignants vont découvrir les facilités qu'offre une architecture dernier cri, de grandes baies vitrées et, surtout, de vastes espaces ! Sur plus de 1 900 m², le nouveau complexe scolaire comprendra dix classes élémentaires, huit maternelles, un réfectoire, des cuisines, une bibliothèque et un oratoire... « Sans oublier une salle de psychomotricité, immense, se réjouit Nadège Leroux, qui va passer de la direction de Jean-XXIII à celle de Jean-Paul-II. C'est une création qui s'appuie sur deux histoires, deux expériences. Une formidable aventure pour un enseignant. » Ce nouveau départ est aussi



Photos : V. Leray

quartier en plein réaménagement, qui attend l'arrivée de nouveaux habitants.

« Idéalement, nous aurions voulu trouver un troisième site, par souci d'équité entre les deux écoles qui auraient alors dû déménager toutes les deux. Cela n'a pas été possible... Inévitablement, cela a rendu les choses délicates. Surtout qu'il y a toujours beaucoup d'affectif en jeu dans une école. On ne déplace pas des professeurs ni des élèves par décret », explique Michel Dorémus, le directeur diocésain.



Pierre à pierre. Les élèves de Jean-XXIII voient avec enthousiasme leur future école sortir de terre... Et le parpaing symbolique, que montre Nadège Leroux, renferme leurs vœux.



l'aboutissement d'un travail de longue haleine. En effet, dès 2000, un diagnostic (cf. encadré) alertait déjà sur l'état inquiétant d'une partie du patrimoine immobilier du premier degré chartrain. Deux ans plus tard, les prospections concernant le projet Jean-Paul-II commençaient. Le diocèse s'est d'abord heurté au casse-tête du foncier. Trois années durant, il a cherché un terrain

constructible. Il croyait l'avoir enfin déniché, mais l'affaire a achoppé sur la question de la stabilité du sous-sol. De guerre lasse, en 2005, c'est le site même de l'école Jean-XXIII qui a été retenu. Son principal atout : il dispose d'une grande réserve d'espaces verts. Et puis, il se situe hors du centre-ville où se concentrent quatre autres écoles de l'enseignement catholique. Et de surcroît, dans un

Réflexion commune

Argument le plus souvent avancé par certains parents mécontents : la distance. Cette délocalisation à quelque deux kilomètres implique en effet d'utiliser désormais transports en commun ou voitures personnelles. En toile de fond, peut-être, des appréhensions liées à la mixité sociale qui sera favorisée à Jean-Paul-II.

Pour répondre à ces inquiétudes et s'approprier de nouvelles habitudes, l'ensemble des deux communautés éducatives a été invité à s'associer à l'élaboration du projet d'établissement. Professeurs et parents d'élèves des deux écoles ont organisé des séances régulières pour que « chacun puisse mettre dans le panier commun ce qui lui tenait à cœur », résume Nadège Leroux.

Parmi les pistes novatrices retenues : l'aménagement d'ateliers hors du temps scolaire, un partenariat avec le réseau d'aide spécialisée ou encore l'éveil des élèves aux langues étrangères. Après un sondage sur le rythme scolaire,

c'est la semaine de quatre jours et demi avec mercredi matin travaillé, comme à Saint-Pierre, qui a été adoptée. En revanche, les cours débiteront à 8 heures, horaire pratiqué actuellement par Jean-XXIII.

Fruit d'une réflexion commune également : le choix du nom de l'école. Trois propositions ont été soumises à l'arbitrage final de l'évêque, M^{gr} Michel Pansard, qui a opté pour poursuivre la lignée des papes.

Toute une vie scolaire s'est ainsi préparée dans ses moindres détails : « *L'adhésion de l'équipe de Saint-Pierre au projet a contribué à faire évoluer les positions des parents. Et la médiation d'Éric Belloir [ancien directeur diocésain de Seine-Saint-Denis], présent lors de nos premières rencontres, nous a aidés à avancer* », explique Marie-Annick Morant, la directrice de Saint-Pierre. D'ailleurs, l'Apel³, aujourd'hui constituée, a déjà fixé sa prochaine réunion.

« **Il y a beaucoup d'affectif en jeu dans une école... On ne déplace pas des professeurs ni des élèves par décret.** »

Parallèlement, un comité de pilotage réunissant le président du Codiec⁴, ceux des Ogec⁵ de Saint-Pierre et de Jean-XXIII, ainsi que les chefs d'établissement, a finalisé le montage financier des travaux. La vente de Saint-Pierre ayant rapporté 800 000 euros, il a fallu contracter un emprunt de 2,5 millions d'euros pour budgéter le chantier. C'est l'association immobilière Saint-Fulbert, qui possède quatre écoles sous tutelle diocésaine en Eure-et-Loir, dont Saint-Pierre et Jean-XXIII, qui s'en est chargée. « *Nous avons profité de l'opération pour moderniser les statuts de l'association et élargir son assise. Par exemple, avant, elle n'était pas juridiquement apte à faire des emprunts. L'idée serait qu'à terme l'association Saint-Fulbert puisse gérer le patrimoine de l'ensemble des établissements du diocèse. On gagnerait ainsi en moyens et en cohérence* »,



Collégialité. Le directeur diocésain, Michel Domrémus (3^e en partant de la gauche), suit de près l'avancée des travaux, en concertation avec la communauté éducative de Jean-Paul-II : Jean-Dominique Breteau (1^{er} à gauche), président du Codiec, Olivier Marcadon (2^e à gauche), président de l'Ogec, et Nadège Leroux, directrice.

explique Jean-Dominique Breteau, président du Codiec.

Pour rembourser le prêt consenti par l'association, l'Ogec de Jean-Paul-II versera un loyer ou une somme annuelle forfaitaire représentant une partie des annuités. Le restant sera alimenté par le « fonds développement et solidarité d'Eure-et-Loir ». Tous les établissements du premier et du second degré du département y

versent une contribution, proportionnelle au nombre de classes et au niveau d'enseignement. Très ancien, il restait insuffisamment alimenté et servait plus à gérer les cas d'urgence qu'à préparer l'avenir. « *Pour l'école Jean-Paul-II et les autres projets, nous avons augmenté les cotisations afin de doubler le fonds. Avec des montants de 11 euros à 20 euros par élève et par an, il réunit désormais 170 000 euros*

Cap à l'est

▶ En 2000, Michel Dorémus, directeur diocésain de Chartres, a lancé avec le Codiec un état des lieux de l'enseignement catholique de l'agglomération chartreuse. Outre le problème de la mise aux normes du premier degré, ce diagnostic dresse un double constat. Tout d'abord, les effectifs des collèges chartreux connaissent une érosion régulière, avec 12 % d'élèves perdus en douze ans. Ensuite, l'enseignement catholique reste sous-représenté à l'est du département d'Eure-et-Loir, où la démographie est en hausse du fait de l'extension de la région parisienne.

« *Logiquement, nous avons donc envisagé de déplacer l'un des trois collèges chartreux à Épernon, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Chartres* », raconte Michel Dorémus. Un déplacement qui, comme pour l'école Jean-Paul-II (lire notre article) serait l'occasion de réunir plusieurs établissements. Ainsi, à court terme, le lycée professionnel de Maintenon (à l'ouest de Chartres) intégrera le premier ces nouveaux locaux. La structure pourrait ensuite s'agrandir avec l'arrivée d'une annexe de l'institution Notre-Dame et d'un collège chartreux. Un travail de longue haleine, donc.

Le terrain idéal vient tout juste d'être acquis. À deux pas de la gare d'Épernon, sur la commune de Hanches, il a été acheté grâce aux 300 000 euros avancés par l'institution Notre-Dame. Le montage financier du chantier est en cours, et le conseil régional pourrait être sollicité pour contribuer aux travaux à hauteur de 10 %.

Le diocèse attend les premiers élèves de ce nouveau complexe scolaire pour la rentrée 2009. Et compte bien qu'il fasse le plein vers 2015. Affaire à suivre... **VL**

chaque année. C'est un effort parfois difficile pour les plus petits établissements, mais l'avenir de l'enseignement catholique passe par la mutualisation... Simon, à terme, on ne pourra conserver que quelques établissements de centre-ville », détaille Michel Dorémus.

Parpaing symbolique

En attendant leur prochaine rentrée, les petits élèves de l'école Jean-XXIII surveillent avec enthousiasme l'avancée de la construction de leur future école, en chantier depuis décembre. Une source d'apprentissage intarissable, depuis le vocabulaire de la construction jusqu'aux calculs des proportions. Dans un cahier de liaison transmis régulièrement aux parents, ils rendent compte de l'avancée du chantier. Des informations répercutées à l'école Saint-Pierre par internet, photos à l'appui. Les nouveaux camarades sont d'ailleurs attendus de pied ferme. Des premières rencontres ont déjà eu lieu, lors de la pose de la première pierre, en février dernier.

Au parpaing symbolique, scellé par M^{gr} Pansard, les enfants ont confié leurs vœux pour la nouvelle école. Notamment, la fin rapide du chantier. Il devra être livré pour la rentrée 2007. À défaut, l'entreprise installera à ses frais des bâtiments provisoires.

Au 28 mars dernier, 265 inscriptions étaient enregistrées, dont une trentaine de nouveaux élèves. Cela, en attendant que l'école Jean-Paul II prenne sa vitesse de croisière, d'ici à trois ans. Ce qui est prévu : en construisant de plain-pied, le diocèse se réserve une possibilité d'extension, en ajoutant un premier étage ! ♦

1. L'actuelle école Jean-XXIII et la future école Jean-Paul-II sont à la même adresse : Avenue Victor-Hugo, 28000 Chartres. Tél. : 02 37 28 38 40. L'école Jean-Paul-II est sur internet à l'adresse : www.jeanpaul2-chartres.fr

2. Adresse : 50, rue de la Foulérie, 28000 Chartres. Tél. : 02 37 34 19 55.

3. Association de parents d'élèves de l'enseignement libre.

4. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

5. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

Cœurs en voyage agissent et partagent...

L'institution du Sacré-Cœur¹, à Rouen, s'implique dans l'humanitaire en organisant deux missions par an à l'étranger. Avec succès. Et pour le plus grand profit des jeunes bénévoles.

VIRGINIE LERAY

A peine quatre ans d'existence, et l'association humanitaire² de l'institution du Sacré-Cœur à Rouen (Seine-Maritime) affiche déjà cinq missions au compteur. Et bientôt six, puisque dix élèves de seconde s'apprentent à passer la deuxième quinzaine de juin en Arménie. Ce soir, à l'occasion d'une réunion de parents et de professeurs investis ou intéressés, ils vont présenter leur projet. L'objectif : financer la rénovation des sanitaires délabrés d'une école qui accueille deux cents enfants âgés de 2 à 7 ans. Ils mettront aussi la main à la pâte en refaisant eux-mêmes une salle d'éveil, décorée d'une fresque murale.

À leurs heures perdues, ils organiseront des ateliers créatifs avec les jeunes élèves. « Comme à chaque fois, cette mission se réalise en partenariat avec une association ayant des attaches locales³ pour nous orienter vers les bons interlocuteurs, nous conseiller. C'est le principe du 50-50, à la base de notre fonctionnement : d'un côté, nous venons pour aider ; de l'autre, nous amenons des jeunes vers l'humanitaire et, pour cela, il faut une structure d'accueil. En Arménie, où le communisme a laissé des traces, l'enjeu est de redonner aux gens le goût d'entretenir le collectif. Nos partenaires nous aideront à assurer le suivi indispensable », explique Jean-Sébastien Douheret, président de Sacré-Cœur humanitaire, qui sera du voyage.

Devoir de témoignage

Promotion culturelle, soutien aux jeunes en difficulté, sensibilisation au développement durable. Pour répondre aux multiples missions que s'est assignées Sacré-Cœur humani-



Témoigner. De leurs séjours actifs, comme ici en Bosnie, les membres de Sacré-Cœur humanitaire rapportent des images qui illustrent leurs témoignages.

taire, chaque séjour se prépare avec soin, bien en amont. Le dépôt des dossiers de candidature se fait presque un an avant la mission. « Les volontaires ne sont pas choisis sur des critères scolaires ni comportementaux. C'est leur implication qui est évaluée à travers une lettre de motivation et un entretien », précise Jean-Sébastien Douheret. Une sélection qui a souri à Matthieu, ancien élève qui a rempli cette année pour l'Afrique : « Avant, j'étais plutôt dissipé, mais, en partant alors que j'étais en terminale, j'ai réalisé qu'étudier était une chance, un luxe. Non seulement le séjour m'a recentré sur le travail, mais il m'a aussi donné un but : intégrer plus tard une ONG⁴. »

Dans toute mission, la leçon commence par la course au financement (cf. encadré) à coup de ventes de crêpes ou de foires aux livres. Pour l'Arménie, la collecte touche à son terme. Il n'empêche, à trois mois du départ, le rythme des préparatifs s'intensifie : les jeunes se retrouvent chaque semaine pour apprendre à

mieux connaître le pays qu'ils vont découvrir et peaufiner les détails de l'organisation sur place. « Nous commençons par rédiger une charte qui nous servira de code de conduite pendant le séjour. Son principe fondamental c'est de rester soudés ! » racontent Blandine et Claire-Lise. En se fixant ainsi des règles, elles officialisent leur engagement tout en apprenant l'autonomie. La preuve, Catherine Pallu, une maman, témoigne : « Elles ont fait leurs démarches elles-mêmes pour les passeports, pour chercher des fonds. Elles sont vraiment actrices du projet. »



Une responsabilité qui se prolongera au retour par un « devoir de témoignage », auquel se prêtent volontiers ceux qui ont séjourné deux semaines au Togo en février et ceux qui sont partis l'an dernier en Bosnie. Dans l'amphithéâtre du lycée, micro en main, les



« Du primaire jusqu'au lycée, tous les élèves se mobilisent pour préparer la mission. »

membres de ce dernier groupe font parler leurs souvenirs, face aux photos qui défilent. Les camps de réfugiés, les distributions de fournitures, les jeux avec les enfants, et les stigmates de la guerre, omniprésents.

Du côté africain, même prise de conscience, parfois violente, des conditions de vie difficiles : rayonnages de pharmacie aux médicaments clairsemés, abris de branchages et de tôle en guise de salle de classe. Une énumération agrémentée d'un festival de cocasseries : « On s'est retrouvé à dix dans une voiture, avec un bélier sur les genoux ! » ; « On n'arrivait pas à réveiller notre chauffeur pendant sa sieste ! »

Prisons togolaises

Christophe, qui s'est fait « couronner roi » d'un village, n'oubliera jamais l'accueil qui lui a été réservé : « Ils n'avaient rien, mais ils nous ont tout donné... » Séquence émotion, également, lorsque Marion évoque leur « chouchou, Isaka, abandonné par sa famille qui le croit ensorcelé ». Grand sérieux, en revanche, quand il s'agit de rendre compte d'une discussion sur le microcrédit avec des catéchistes ou de débats autour de l'éducation sexuelle avec des enseignants. « Même si on a voulu leur faire comprendre qu'on était là pour eux, qu'on a tous envie de repartir..., ce n'est pas facile de gérer tout l'espoir qu'ils placent en nous », note Charlotte.

Parmi les expériences les plus marquantes, figure la visite de prisons locales. « C'est là qu'on réalise toute leur misère, car la majorité des détenus le sont parce qu'ils se sont endettés. Ils sont entassés en plein soleil avec une bouillie de maïs par jour comme seule nourriture. Avec parfois des enfants. Malgré ça, ils ne perdent pas espoir, ils s'organisent en faisant du maraîchage et en fa-



briquant des bijoux avec des matériaux de récupération », raconte Emmanuelle. Elle vient de répondre à une lettre d'un ancien prisonnier, rencontré au village de réinsertion tenu par l'association Prisonniers sans frontières, qui a accompagné les jeunes sur le terrain.

Pour leur professeur-encadrant, Jean-Louis Tamarelle, lui-même aumônier de prison à Rouen, l'ensemble de cette expérience participe à l'éveil des consciences : « Dans ces anciennes colonies qui ont longtemps servi de réservoir pour nos armées, la France n'investit plus. Alors que nous devons donner aux Africains les moyens de prendre leur avenir en main. »

Dans l'assistance, Chantal Marin suit tous les commentaires avec attention. Professeur en sciences économiques et sociales, elle ne manque jamais de réinvestir en cours les expériences humaines très riches vécues à l'étranger. Cette année, son intérêt est encore accru car elle aussi prépare un départ pour février 2008 : « La mondialisation et le développement figurent au programme. Les témoignages permettent d'engager des débats. Cette année, une élève de retour du Togo a notamment insisté sur la place des femmes dans la société africaine. Cela m'a permis de commencer à sensibiliser la classe à la prochaine mission camerounaise, où nous allons construire une "école ménagère" pour permettre aux filles d'apprendre un métier. »

Comme en 2006, les bénévoles pour le Cameroun interviendront sur le complexe scolaire tenu par des membres de la congrégation Saint-Joseph-de-Cluny, tutelle de l'établissement rouennais. Un projet dont sœur Marie-Véronique se réjouit donc d'avance : « Du primaire jusqu'au lycée, tous les élèves se mobilisent pour préparer la mission par des opérations sandwichs et autres collectes de vêtements ! »

C'est cet élan qui donne toute la mesure de

Presque 30 000 euros de budget pour 2007

Pour le projet en Arménie, sur un budget de 17 000 euros, 7 000 seront consacrés à la rénovation d'une école d'Erevan. Le reste servant à financer l'hébergement durant deux semaines et le transport des onze élèves et des quatre accompagnateurs. Du côté des recettes, le conseil général de Seine-Maritime a accordé une subvention de 2 800 euros, et la participation au concours qu'il organise, « Envie d'Agir 2006 », a permis de récolter mille euros supplémentaires. Un cross, des spectacles, des ventes diverses ou des opérations sandwichs ont permis de réunir le reste de la somme. Et il faut croire que les jeunes bénévoles ont su se montrer persuasifs dans leur collecte de dons puisque particuliers et entreprises leur ont offert 4 550 euros. Au final, la participation des familles se monte à 60 euros forfaitaires plus une participation modulable de 250 euros maximum. Sans tenir compte des frais de passeport et de vaccination, qui peuvent être importants quand il s'agit de partir en Afrique.

Les dix jours de mission togolaise présentent un budget ventilé de la même manière. Sur 12 000 euros au total, près de 7 000 euros ont pu être investis dans une douzaine d'actions telles que la construction d'une citerne de récupération d'eau de pluie, des frais de scolarité pour les filles, des vélos pour des catéchistes, une aide au microcrédit et des rénovations de bâtiments.

l'action de Sacré-Cœur humanitaire. En lien étroit avec la pastorale qui prévoit des temps forts autour de l'engagement. En synergie également avec un comité Unesco monté l'an dernier pour structurer des initiatives de collégiens autour d'événements comme la Journée de la Paix. Pour 2008, un Agenda 21 d'écocitoyen est déjà en chantier. Histoire de sensibiliser au développement durable tous les élèves, qu'ils aient ou non la chance de se confronter à une autre culture. ♦

1. Adresse : 31-32, rue Blaise Pascal - BP 1196 - 76176 Rouen Cedex 01. Tél. : 02 32 81 67 10.

Internet : <http://institutiondusacrecoeur.fr>

2. Sacré-Cœur humanitaire : Tél. : 06 75 55 99 58.

E-mail : bureausch@wanadoo.fr

Internet : www.sacrecoeurhumanitaire.com

3. Pour l'Arménie, la mission est préparée avec le Comité de secours pour les orphelins et étudiants. Internet : www.csoe.org

E-mail : csoe.asso@gmail.com - Deux autres associations participeront à une prospection en vue de futures actions : Fédération Mères Pour la Paix, BP 728 - 59655 Villeneuve-d'Asq Cedex ;

Tél. : 06 09 06 61 84. Internet : www.merespourlapaix.org

E-mail : federation@merespourlapaix.org - SOS Enfants : 8 rue

du Château-des-Rentiers, 75013 Paris. Tél. : 01 45 83 75 56.

Internet : www.sosenfants.org

4. Organisation non gouvernementale.

Appel à la solidarité

Partout dans les diocèses, l'enseignement catholique resserre les rangs et développe solidarités, mutualisations et péréquations pour soutenir les établissements les plus fragiles. Avec l'ambition d'accompagner un nouveau souffle de développement répondant aux attentes des familles.

**JEAN-LOUIS
BERGER-BORDES**

Le mouvement est né d'une obligation et d'une opportunité. L'obligation, c'est l'aide à apporter, partout en France, à des établissements souvent isolés et donc fragiles qui ont à faire face, notamment, à des travaux immobiliers d'urgence que ne peuvent suffire à financer les contributions des familles¹. Ou encore, à des écoles confrontées à des dépenses salariales qu'elles ont du mal à assumer. Sans oublier le développement souhaité de l'accueil des enfants handicapés – mis en valeur dans la démarche des assises² –, la rénovation des internats, etc.

Quant à l'opportunité, c'est la diminution progressive de l'indemnité de départ en retraite (IDR) des enseignants, du fait de la mise en application de la loi Censi. Alors même qu'ici ou là, depuis une dizaine d'années, des provisionnements de solidarité, précisément, avaient été mis en œuvre dans des diocèses pour faire face au coût attendu de ces IDR. Ainsi que le relève Patrice Mougeot, secrétaire général de la Fnogec³, « une petite marge de manœuvre se dessinait dès lors », née du nouvel « esprit de solidarité » qui a germé dans les diocèses pour les IDR. Un esprit qui devra désormais souffler bien plus fort, alors même que se dessine, de plus en plus menaçant, un gros nuage pour l'enseignement catholique : son « immobilier, en bien des endroits, clairement menacé ».

Une commission nationale sur les nouvelles sources de financement⁴ a bien vite été consti-



Au pied du mur. Mise aux normes, entretien, rénovation, l'immobilier de l'enseignement catholique exige des décisions urgentes et vitales.

tuée, à l'initiative du secrétariat général de l'enseignement catholique. Avec pour ambition de réfléchir à la mise en place d'une caisse de solidarité nationale, tant pour aider les établissements en grande difficulté que pour favoriser l'implantation de nouveaux établissements.

Une première étape a été conduite par Patrice Mougeot et Jean Calvo, administrateur de l'Unapel⁵ : il s'est agi de « dresser, par académie et par diocèse, un état des lieux des solidarités ». Avec une première bonne nouvelle : « Rarement, aucune solidarité n'a encore été mise en œuvre... même si elle n'est parfois que bien anecdotique ». Que dire, par exemple, que faire surtout, d'une caisse de solidarité alimentée – après la rédaction d'une « charte so-

D.R. l'idarité » – par une contribution de 1 euro par élève et par an ?

Et que l'on n'évoque pas les difficultés que poserait le fait d'être, dans l'enseignement catholique, un « petit » département. Selon l'« état des lieux de la solidarité » établi par Patrice Mougeot et Jean Calvo, l'Ardèche, si elle n'a pas écrit de « charte », n'en mutualise pas moins ses IDR et indemnités de directeurs d'école, organise des groupements d'achat, gère une caisse de solidarité immobilière dotée d'un budget de 150 000 euros, et développe une politique immobilière de loyers basée sur le nombre de classes et les ressources des établissements. Tandis que la Drôme collecte quelque 220 000 euros au titre de la solidarité immobilière, à raison de 5,10 euros par élève et par an en école, 23 euros en collège, 26,50 euros en lycée et 6,83 euros en établissement

agricole. Le diocèse demande aussi une contribution à l'indemnité des directeurs d'école de 1,5 euro par élève et par an, collectée dans le primaire comme dans le secondaire.

Idées et caulettes

Plutôt donc que de stopper, comme certains diocèses sont tentés de le faire, l'élan mutualiste né du poids d'une charge d'IDR qui s'estompe, mieux vaut, au contraire, l'accentuer, pour l'affecter à d'autres besoins urgents. Les idées, déjà, fusent, recensées dans l'étude précitée.

● **Fonds de solidarité pour les écoles en difficulté :** dans quelques départements, un tel fonds –

distribué sous forme de subventions – permet d'aider les établissements à équilibrer leurs comptes ou du moins à ne pas... déposer le bilan.

● *Fonds de solidarité Clis et Segpa*⁶ : des cotisations de l'ordre de 0,20 euro par élève permettent d'en reverser les fruits aux établissements qui accueillent ces classes.

● *Centrales d'achat ou de référencement* : elles permettent aux établissements d'acheter à moindre coût produits et services⁷.

● *Travail en réseau* : le partage de services entre plusieurs établissements de proximité permet d'offrir des temps pleins aux salariés, de bénéficier d'économies d'échelle et de faire appel à des compétences de qualité.

● *Pour l'immobilier*, ont été évoquées les caisses de solidarité alimentées par des cotisations appelées par élève. Elles sont modulées toutefois suivant le cycle d'enseignement et font apparaître de grandes amplitudes d'écart selon les départements : de 0,60 à 6,10 euros, avec une moyenne d'environ 2 euros dans le primaire ; et de 2,15 euros à 41 euros, avec une moyenne de 12 euros dans le secondaire, sachant que là encore les cotisations varient souvent entre collège et lycée.

Il peut s'agir aussi d'un pourcentage, affecté à la solidarité immobilière, des charges de fonctionnement de chaque établissement. Ou encore d'une cotisation multipliée par sa dotation horaire globale, voire d'un pourcentage de ses impôts fonciers. Commissions « idées » et caulettes fonctionnent à plein régime, un peu partout – enfin, presque – en France.

Une politique immobilière volontariste a aussi conduit nombre de départements à constituer des associations ou des fondations propriétaires qui regroupent une très grande partie des établissements sous tutelle diocésaine. Encore faut-il que « ces associations réalisent pleinement l'activité pour laquelle elles ont été créées, en pratiquant notamment une solidarité par le biais de leur politique de loyer », met en garde Patrice Mougeot, au risque sinon que, là comme ailleurs, l'immobilier se dégrade fortement.

Le secrétaire général de la Fnogec est inquiet de voir que « malgré toutes les bonnes volontés, ces caisses, qui ont le mérite d'exister, sont loin d'être suffisantes pour faire face aux besoins



« En dix ans, c'est plus d'un milliard d'euros que l'enseignement catholique n'a pas investi pour maintenir son immobilier en bon état. »

des établissements. Destinées aux écoles isolées et aux petits collèges, elles ne peuvent être qu'un complément à des emprunts ou une aide pour faire face, dans l'urgence, au passage de la commission d'hygiène et de sécurité, à la panne de chaudière ou aux contrôles concernant l'amiante ou le radon [un gaz radioactif]... »

Révisions déchirantes

Un seul chiffre permet de fixer les idées sur la cause nationale que devrait être pour l'enseignement catholique la sauvegarde – sinon le sauvetage – de son immobilier, c'est-à-dire des lieux où exercer sa mission : « En dix ans, c'est plus d'un milliard d'euros que l'enseignement catholique n'a pas investi pour maintenir son immobilier en bon état. » Comment dès lors imaginer, sauf ponctuellement en quelques lieux, ces implantations nouvelles ou déplacements d'établissements parfois évoqués au nom de l'extension de sa mission ?

Des révisions de gestion, déchirantes peut-être, mais urgentes et vitales assurément, vont devoir être opérées. Sachant par

exemple qu'en métropole, la mise aux normes, l'entretien et la rénovation du patrimoine scolaire nécessiteraient que leur soient consacrés chaque année 150 euros par écolier, 250 euros par collégien et 400 euros par lycéen. En regard, on atteint péniblement et respectivement 90, 200 et 350 euros. Soit un manque de ressources de 105 millions d'euros par an.

Ce manque d'effort à l'immobilier, qui engendre une forme de paupérisation de l'enseignement catholique, tient, d'une part, aux faibles montants des contributions demandées aux familles dans de nombreux établissements⁹, mais aussi à l'insuffisance du financement public. Conséquence : les contributions des familles, qui devraient être affectées aux investissements et aux missions de « caractère

propre » de l'enseignement catholique, servent souvent à combler certaines charges de fonctionnement qui devraient être financées par des ressources publiques.

Et Patrice Mougeot d'appeler, dans chaque diocèse, tant à la renégociation des forfaits communaux et départementaux qu'à une politique volontaire de contributions des familles, incluant aussi une dimension de solidarité permettant l'accueil de chacun. ♦

1. Cf. ECA 293, pp. 40-41, « L'urgence immobilière » ; ECA 308, pp. 40-41, « La solidarité au secours de l'immobilier » ; ECA 312, pp. 40-41, « Solidarité : les bonnes recettes de la Mayenne ».

2. Cf. ECA 304, pp. 40-41, « Accueillir des élèves handicapés », et ECA 313, pp. 22 à 30, « Le handicap, c'est l'affaire de tous ».

3. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

4. Créée fin 2006, elle réunit, sous l'égide du secrétariat général de l'enseignement catholique, des représentants de l'Unapel, de la Fnogec, du Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre (Snceel), du Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques - Chefs d'établissement du 1^{er} degré (Synadec), de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), du Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (Spelc), de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), un directeur diocésain et deux représentants des congrégations enseignantes.

5. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

6. Classe d'intégration scolaire et Section d'enseignement général et professionnel adapté.

7. Cf. ECA 294, pp. 42-43, « Achetons groupés ! ».

8. *L'arc boutant* (mensuel d'informations pratiques de la Fnogec) n° 460 (février 2006) a consacré deux pages à la gestion du risque lié au radon.

9. Cf. ECA 290, pp. 42-43, « Indispensables contributions des familles ».

TOUS LES VINCENTIENS, TOUS

Du 21 au 23 mars 2007, plus de 180 élèves d'une vingtaine de lycées Saint-Vincent-de-Paul se sont retrouvés à Paris, à la maison mère des Filles de la Charité¹ et dans le lycée voisin, Albert-de-Mun². Pour partager des valeurs communes et inscrire les initiatives de chacun dans le projet global des Vincentiens.

Pascale³ : Ce qui ressort de cette rencontre, c'est qu'on partage les mêmes valeurs. Que tous nos lycées s'investissent dans l'aide aux autres, que ce soit par des projets humanitaires, des opérations bol de riz ou le Téléthon.

Vanessa⁴ : D'ailleurs, ce qui m'a le plus intéressée dans les trois jours que nous venons de passer, c'est la présentation des actions de solidarité ou des autres initiatives menées dans les établissements. Ça nous a permis de nous rendre compte qu'on n'était pas tout seul à œuvrer pour les plus pauvres!

Amélie⁵ : Et aussi pour les malades. Mon lycée a présenté la marche que nous faisons chaque année pour ELA⁶, l'Association européenne contre les leucodystrophies... Enfin, nous avons utilisé les photos de l'an dernier parce que cette année nous avons marché dix-huit kilomètres sous la pluie et dans la boue!

Aurélié⁷ : Ce sont nos « donneurs de voix » qui ont raconté com-

ment ils enregistrent des CD de lecture pour les non-voyants.

Vanessa : C'est comme les personnes âgées que nous allons visiter dans une maison de retraite proche du lycée. Cette année, nous avons fait un goûter de Noël avec elles, et elles nous ont impressionnés par leur envie de partager : elles nous ont raconté leur vie et s'intéressaient à ce que nous leur disions de nous... En plus, elles sont toujours de bon conseil!

Aurélié : C'est sûr qu'aider les autres apporte beaucoup. Régulièrement, je vais faire du brancardage à Lourdes, et j'aime voir le sourire sur le visage des gens. Ils ont une force, une énergie incroyable. C'est un bon exemple.

Amélie : C'est d'autant plus important de s'occuper de ces personnes qu'elles souffrent de solitude et d'incompréhension. Certaines réactions sont choquantes. Par exemple, on m'a déjà claqué la porte au nez alors que je faisais une quête pour des enfants trisomiques.

Photos : V. Leray



Line, Pascale, Déborah

Vanessa : Sans parler de ceux qui se moquent carrément des handicapés.

Adeline⁸ : Ce qu'il leur faudrait, c'est passer une journée en fauteuil. Peut-être qu'ils comprendraient mieux combien c'est honteux de se moquer.

Aurélié : C'est exactement ce que nous proposons pour le Téléthon : des parcours à faire en fauteuil ou dans le noir.

Adeline : C'est bien, car c'est ce genre de chose qui fait vraiment prendre conscience du courage qu'il faut aux handicapés. D'ailleurs, ils apportent beaucoup. J'ai organisé un camp d'été avec une fille de mon âge, handi-

capée. Au début, les enfants se sont moqués d'elle, mais leur attitude a changé. Ils se sont mis à l'intégrer aux activités, ont appris à la connaître. Deux semaines plus tard, quand elle est partie, ils ont tous pleuré. On peut dire qu'elle leur a appris le respect de la différence.

Amélie : Certains lycées ont aussi présenté leurs activités artistiques, comme celui de Tarbes qui nous a fait une formidable démonstration de danse. Il y a aussi eu les chants gospel des Nîmois. Tous ces ateliers sont très importants car ils contribuent à nous souder.

Line⁹ : Exactement ! D'ailleurs,



Wilfried et Franck



Vanessa, Amélie, Aurélié

LES VINCENTIENNES...

nous avons choisi de jouer une pièce de théâtre parce que c'est l'atelier qui réunit toutes les sections. La pièce que nous avons écrite cette année traite de problèmes de communication. Elle raconte comment un gigantesque *bug* informatique permet soudain aux gens de réapprendre à se parler.

Wilfried¹⁰ : Pour nous, le moment fort de l'année, ça a été l'émission de radio que nous avons faite avec M^{gr} Pascal Roland, l'évêque de Moulins. Il a répondu à nos questions sur le rôle de la prière, notamment.

Adeline : Et même sur des faits de société comme l'avortement. Il nous a expliqué que l'Église était contre, comme elle était contre la peine de mort parce que toute vie était sacrée. Même s'il ne m'a pas convaincue, ça m'a apporté une autre façon de voir, j'ai compris son point de vue.

Franck⁴ : Beaucoup de lycées ont présenté leurs séjours humanitaires en Inde ou en Afrique. Ce genre d'expérience permet vraiment de prendre conscience des conditions de vie difficiles de certains. Moi, c'est ce qui me donne le plus envie d'aider.

Adeline : Ça permet aussi de relativiser nos petits soucis.

Déborah³ : Pour moi, l'explica-

tion est simple : dans nos lycées, les adultes savent trouver les mots qui redonnent l'espoir. J'avais fait quatre ans de collège avant de finir par me faire exclure, et enfin, depuis mon arrivée à Jeanne-d'Arc, je suis en tête de classe. Alors, on reçoit tellement que, forcément, ça donne envie de donner.

Wilfried : D'ailleurs, en se promenant ensemble dans Paris, on a bien vu qu'on était tous sensibles au sort des SDF.

Aurélié : Nous avons aussi un autre point commun : l'exemple de « nos » sœurs. La nôtre court toujours partout pour s'occuper des repas, discuter avec les élèves, préparer les baptêmes et les autres cérémonies. C'est son envie d'aider qui la porte.

Déborah : C'est vrai qu'elles ont une énergie formidable, comme notre sœur Élisabeth. Après la journée de voyage et la visite de Paris, elle était encore toute pétillante, hier soir..., alors que nous, nous traînions un peu les pieds !

Amélie : La vôtre a l'air à la page : elle a internet et nous a donné son adresse *mail* !

Déborah : Et puis elles nous apprennent à accepter les autres. Elles accueillent toujours des sœurs d'autres nationalités.

Tout comme dans nos lycées, on trouve des élèves de toutes les religions – des juifs, des musulmans, des protestants –, et même des athées.

Vanessa : Sinon, ça m'a aussi intéressée de repenser de l'histoire de saint Vincent de Paul et de Catherine Labouré.

Déborah : Nous, nos sœurs nous l'avaient déjà racontée moult fois dans les moindres détails !

Aurélié : Pour ceux qui sont athées, cela reste de l'ordre de

l'anecdote, de la culture générale. On en fait ce qu'on veut. Mais, personnellement, ça m'incite à m'investir.

Amélie : Oui, notre devise, c'est d'aider. Et l'exemple de saint Vincent de Paul donne du sens à tout cela. Quelque part, on assure la relève.

Franck : Tout comme eux, on commence petit, avec nos opérations bol de riz, mais, quand on réunit le produit des collectes de tous les lycées, on arrive à faire pas mal de choses.

Déborah : Eh oui..., si on multiplie 3 000 euros par vingt...

Vanessa : ... sachant que 50 centimes peuvent nourrir une famille pendant une semaine au Burkina...

Jamie⁹ : D'ailleurs, ce serait intéressant de faire un grand projet interlycées.

Franck : Rien ne nous en empêche puisqu'on va rester en contact : on a déjà échangé nos noms et nos numéros de téléphone.

Adeline : On pourrait aussi organiser un réseau des anciens pour continuer à suivre les projets quand on aura quitté le lycée...

Vanessa : ... et qu'on sera parents d'élèves !

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

1. Adresse : 140 rue du Bac, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 01 49 54 78 78.
2. Adresse : 2 rue d'Olivet, 75007 Paris. Tél. : 01 43 06 33 09.
3. Lycée technique Jeanne-d'Arc, 5 rue Saint-Roch, BP 10058 - 13632 Arles Cedex. Tél. : 04 90 52 08 40
4. Lycée Saint-Vincent-de-Paul, 3 bd Bruxelles, 30020 Nîmes Cedex 1. Tél. : 04 66 36 50 90.
5. Lycée Saint-Vincent-de-Paul, 4 rue Marie-Douchet, 57440 Algrange. Tél. : 03 82 86 62 62.
6. Adresse : 53 cours Léopold, BP 267 - 54005 Nancy Cedex. Tél. : 03 83 30 93 34. Internet : www.ela-asso.com
7. Lycée Saint-Vincent-de-Paul, 1 rue de la Fraternité, 51000 Châlons-en-Champagne. Tél. : 03 26 69 32 70.
8. Lycée professionnel Saint-Vincent, 150 bd Courtais, 03100 Montluçon. Tél. : 04 70 03 78 78.
9. Lycée polyvalent Sainte-Catherine, 202 rue de Saint-Aubin, 72000 Le Mans. Tél. : 02 43 39 14 72.
10. Lycée Saint-Joseph, 11 rue du Faubourg-de-la-Gironde, 03100 Montluçon. Tél. : 04 70 28 04 66.

Pour faire vivre le réseau

Cette rencontre a donné à voir aux jeunes ce qu'est la communauté vincentienne : ils ont été très étonnés de découvrir que tant de lycées partageant les mêmes valeurs d'entraide et de solidarité existaient », se félicite Michel Beysac, directeur du lycée Saint-Vincent-de-Paul de Nîmes (Gard) et l'un des initiateurs de ces rencontres. Ce sont les sœurs de la Charité du sud de la France qui, en 2005, lui ont soumis l'idée d'un rassemblement des lycéens de leur secteur. Avec Suzanne Sarda, sa collègue d'Avignon, Michel Beysac a finalement transposé l'événement au plan national, réunissant des représentants de 20 des 31 lycées Saint-Vincent de France. Soit 220 personnes. Logés dans une auberge de jeunesse, élèves et accompagnateurs ont alterné visite de Paris, découverte de la maison mère des Filles de la Charité, présentation des établissements et de leurs actions. Sans oublier des temps d'échanges et des repas en commun au réfectoire d'Albert-de-Mun. Le déplacement, à la charge des établissements – pour le lycée nîmois, 100 euros par élève, avec une participation de 30 euros de leur part – a constitué un véritable casse-tête d'organisation. Mais le jeu en valait la chandelle ! « Cette confrontation d'expériences a donné envie aux élèves de s'investir encore plus, notamment dans des projets humanitaires », analyse Michel Beysac à la lecture des questionnaires qu'il a fait remplir aux participants. Si l'attention des élèves s'est focalisée sur les engagements concrets, en filigrane, la figure de saint Vincent de Paul garde une charge symbolique forte : « Nous n'avions pas prévu de conférence à proprement parler sur saint Vincent, mais une sœur a fait une présentation de son œuvre, et à ma grande surprise, beaucoup ont apprécié ce moment-là. Même les cinq élèves musulmans venus de Marseille ont mentionné ce passage parmi les points forts des rencontres, car, comme ils l'ont écrit, "cela [leur] a permis de découvrir la religion chrétienne" ».

VL



Adeline et Jamie

L'école catholique en Italie

ÉTIENNE VERHACK¹



L'Italie, qui compte aujourd'hui 58 133 500 habitants, connaît une séparation entre l'Église et l'État que le cardinal Jean-Louis Tauran² qualifie de « *séparation coordonnée* ». Cela signifie qu'en Italie (comme en Espagne, au Portugal, en Pologne...), les principales confessions religieuses, constituées en associations de droit public, peuvent conclure des accords bilatéraux. Rappelons qu'en France, sous un régime de séparation « *pure et simple* », les confessions religieuses relèvent du droit privé. D'autre part, le concordat de 1929 lie l'État italien. Pouvoirs spirituel et temporel jouissent tous deux de l'autonomie.

Rapports avec l'État

Droits éducatifs

La Constitution italienne reconnaît la primauté éducative de la famille et la libre initiative d'entités et d'individus privés en matière d'éducation et d'école. La République « *reconnaît et garantit les droits individuels de l'homme, aussi bien en tant qu'individu que dans les formations sociales où s'exerce sa personnalité [...]* » (art. 2). Tous les citoyens « *sont égaux devant la loi, sans distinction [...] de religion [...]* » (art. 3). Mais l'article 33 ajoute une interprétation restrictive malheureuse, sans doute voulue en 1947 pour empêcher les communistes d'ouvrir des écoles : la République « *fixe les règles générales concernant l'instruction et crée des écoles publiques pour tous les ordres et tous les degrés. Les organismes et les particuliers ont le droit de créer des écoles et des instituts, sans charges pour l'État [...]* ». Cette restriction a stoppé toute initiative concrète pour développer l'exercice effectif de ces droits. Même dans les milieux catholiques, on fait montre d'une certaine ignorance du

L'Italie a de quoi nous surprendre : dans ce pays, qui est aussi le centre de l'Église romaine, l'école catholique reçoit très peu de subventions. Elle scolarise 3,8 % des élèves.

problème. Jusqu'ici, le Parlement s'est contenté d'accorder aux familles un « bonus » annuel de 200 à 300 euros en guise de remboursement partiel des dépenses relatives à l'inscription des enfants dans une école privée. Et pourtant, la Constitution stipule : « *L'enseignement est ouvert à tous. L'instruction élémentaire, donnée durant au moins huit ans, est obligatoire et gratuite [...]* » (art. 34). On peut donc affirmer qu'en Italie, la liberté effective de l'éducation est gravement compromise par des conditions économiques qui interdisent à beaucoup de citoyens de l'exercer. Ce qui n'est pas sans conséquences pour des écoles catholiques qui enregistrent une lente mais continue diminution de leur nombre d'élèves.

Financement des écoles catholiques

L'État prend en charge 50 % des salaires des instituteurs des écoles dites *parificate* (« paritaires ») qui sont tenues d'accueillir les élèves « gratuitement ». Ce pourcentage n'est pas fixe, mais dépend des dispositions inscrites dans la loi de finances annuelle. Notons que ces dernières années, il est en constante augmentation. Les établissements secondaires peuvent recevoir un financement de l'État pour la réalisation de projets relatifs à l'apprentissage des nouvelles technologies ou à l'étude d'une deuxième langue étrangère (communautaire), et à la préparation des enseignants dans le contexte de l'autoformation.

Pluralisme

Que l'on considère les institutions ou l'enseignement, le thème du pluralisme est omniprésent dans le débat ouvert au sein du monde de l'éducation. L'école catholique italienne le tient

pour une condition indispensable à son existence même.

Parité scolaire

La loi 62/2000 relative aux « normes pour la parité scolaire », même si elle comporte des aspects positifs du point de vue juridique, est inadéquate du point de vue économique parce qu'elle ne prévoit pas de financement d'État au regard et à la hauteur du service public d'éducation offert par les écoles « paritaires ». En cause : des oppositions politiques, mais aussi le manque d'intérêt de l'opinion publique pour cette question. Afin de surmonter cette difficulté, l'enseignement catholique italien, en plein accord avec la Conférence épiscopale italienne (CEI) et avec le soutien du Conseil national de l'école catholique (CNSC), a intensifié son action avec le soutien des forces sociopolitiques sensibles à ce problème. Mais les premières initiatives parlementaires sont pour l'instant sans résultat.

Organisation

Les écoles catholiques italiennes, gérées par les congrégations religieuses, les diocèses, les paroisses, des entités et personnes privées d'inspiration chrétienne, sont regroupées dans deux fédérations – *FIDAE* et *FISM*. Il convient d'y ajouter des associations spécifiques pour la formation professionnelle – *CONFAP* –, les gestionnaires – *AGIDAE* – et les parents d'élèves – *AGeSC* (cf. encadré p. 45)

En 1997, la Conférence épiscopale italienne a mis sur pied le *Consiglio Nazionale della Scuola Cattolica* (Conseil national de l'école catholique), le *CNSC*, dont font partie les responsables nationaux des fédérations et associations que nous venons d'énumérer et quelques autres personnes nommées directement par la Conférence épiscopale italienne. Il est présidé par un évêque, également désigné par la Conférence épiscopale.

Enfin, le *Centro Studi per la Scuola Cattolica* (Centre d'études pour l'enseignement catho-



lique), le CSSC, créé en 2000, développe ses activités en collaboration étroite avec le Conseil national et les instances déjà mentionnées.

Rôles, réalisations et perspectives

Federazione Istituti di Attività Educative (Fédération des instituts éducatifs) - FIDAE

Cette fédération a le souci constant des écoles : — dans la vie de chaque établissement : la fédération concourt à créer une atmosphère éducative cohérente avec les valeurs et le charisme spécifiques des institutions religieuses ;

— dans leurs relations entre écoles : de nos jours, la nécessité d'établir et de maintenir des relations de collaboration stables entre les différentes écoles se fait de plus en plus forte. Dans ce contexte, la FIDAE a fait une « proposition de programme » sur la « solidarité » qui doit s'exprimer entre les diverses écoles à travers des initiatives concrètes de collaboration (réseau d'établissements), jusqu'à aboutir à une forme de gestion intercongréganiste. À cet égard, la fonction de coordination des associations pourra être renforcée par l'action des Supérieurs majeurs, qui consiste, en dernière analyse, à prendre les décisions adéquates pour la vie des écoles catholiques ;

— dans les relations avec la communauté ecclésiale : le thème « Écoles catholiques et Églises locales (diocèses, paroisses) » est très présent dans les actions entreprises pour rendre toujours plus transparent le rôle de l'école catholique comme expression vivante de l'Église et de la communauté ecclésiale nationale. Le CNSC – et surtout l'Ufficio Nazionale per l'Educazione, la Scuola e l'Università (UNESU) de la CEI – déploie des efforts pour assurer une présence éducative de l'Église répondant aux besoins actuels, en sollicitant les évêques par ce qui, à travers leurs projets diocésains respectifs, marque leur engagement pastoral pour les problèmes éducatifs, en général, et pour la promotion des écoles catholiques en particulier ;

— dans leurs relations avec la communauté civile : la participation et la présence des représentants des écoles catholiques dans les organismes scolaires nationaux sont remarquables. Les relations sont également bonnes avec le ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca (ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche), et les services scolaires auxiliaires (Uffici Scolastici Regionali, Centri Servizi Amministrativi).

Dans cette phase de décentralisation de l'ensemble du système scolaire italien, les structures régionales et provinciales de la FIDAE sont de plus en plus en relation avec la réalité scolaire et socioculturelle du pays.

Objectifs poursuivis

La FIDAE a mis un double accent sur la qualité de l'enseignement (*identité, projet éducatif*) et sur la liberté de l'enseignement (*parité scolaire*). L'expression « *l'identité dans la liberté* » résume ces deux aspects définis à travers la « proposition de programme » publiée trois fois l'an, de-

**Sujet ecclésial,
projet éducatif,
communauté éducative
sont autant de concepts
devenus familiers...**

puis 1984, pour l'ensemble de la Fédération. Cette dernière vit aussi des temps forts essentiels au développement de sa « ligne politique » : assemblée nationale, convention et séminaires d'étude. La référence aux documents ecclésiaux concernant l'école catholique y est constante, de même que la problématique liée aux réformes scolaires que connaît l'Italie, avec une attention particulière à la dimension européenne de l'école et de l'éducation.

Objectifs atteints

Même s'ils ne sont pas toujours concrètement vérifiables, il apparaît d'une grande importance de mentionner les objectifs atteints par la FIDAE dans le domaine de la qualité de l'enseignement. « *Sujet ecclésial* », « *projet éducatif* », « *identité de l'école catholique* », « *communauté éducative* », « *dynamique communautaire* », « *participation des parents* » et « *organes collégiaux* » sont autant de concepts devenus familiers, même si leur mise en œuvre sur le terrain nécessite encore des efforts.

C'est dans ce but, qu'a été publié en 1998, sous la direction de Cesare Scurati, directeur du département de pédagogie de l'université catholique de Milan, *Qualità allo specchio (La qualité devant le miroir)*, un ouvrage³ qui présente



Critère. L'école catholique italienne voit dans le pluralisme scolaire une condition indispensable à son existence.

Fédérations et associations

● **FIDAE (Federazione Istituti di Attività Educative)** pour les écoles primaires (élèves de 6 à 13 ans) et secondaires (élèves de 14 à 18 ans). Création : en 1945. Président national : Don Francesco Macri. Adresse : Via della Pigna 13A, I-00186 ROMA. Tél. : +39066791341. E-mail : infofidae@fidae.it – Internet : www.fidae.it

● **FISM (Federazione Italiana Scuole Materne)** pour les écoles maternelles (enfants de 3 à 6 ans). Création (à l'initiative de la FIDAE) : 1973. Président national : Giuseppe Totaro. Même adresse que la FIDAE. Tél. : +390669870511. E-mail : info@fism.net Internet : www.fism.net

● **CONFAP (Confederazione Nazionale Formazione Aggiornamento Professionale)**. Création par les centres de formation professionnelle d'inspiration chrétienne : 1974. Président national : D^r Attilio Bondone. Même adresse que la FIDAE. Tél. : +390669880514.

E-mail : info@confap.it – Internet : www.db.confap.it/confap/regioni/frivengiu.html

● **AGIDAE (Associazione dei Gestori Istituti Dipendenti dall'Autorità Ecclesiastica)**. Création : 1959 (pour s'occuper des questions relatives à la gestion des écoles catholiques). Président national : P. Francesco Ciccimarra. Adresse : Via V. Bellini 10, I-00198 Roma. Tél. : +39068412316. E-mail : agidae@agidae.it – Internet : www.agidae.it

● **AGeSC (Associazione Genitori Scuole Cattoliche)**, Association des parents d'élèves des écoles catholiques. Création : 1975. Présidente : Maria Grazia Colombo. Adresse : Viale Baldelli 41, I-00146 Roma. Tél. : +39065434748. E-mail : segretaria@agesc.it – Internet : www.agesc.it

les résultats d'un projet développé par la FIDAE avec la participation de 100 instituts de différentes régions d'Italie. Un an plus tard, la FIDAE a publié un cahier intitulé « *Alla ricerca della qualità* » (*À la recherche de la qualité*), qui mentionne le travail effectué dans les cours de perfectionnement du CSSC sur la « qualité » et la « certification ». Sur ces mêmes thèmes, ont

été organisés, entre 2001 et 2004, divers stages de formation du personnel de direction des écoles catholiques, en collaboration avec l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, la LUMSA⁴ de Rome et le centre ISRE⁵ de Venise. Environ 1 000 personnes, venues de toute l'Italie, y ont participé.

Perspectives

Afin de sauvegarder la présence et l'identité de l'école catholique, malgré les difficultés auxquelles elle est exposée, la FIDAE a pris des mesures urgentes. Citons les principales :

— une *fidélité aux valeurs chrétiennes* dans le travail éducatif, à la lumière des indications données par le Magistère de



l'Église dans les précieux documents ecclésiastiques de ces dernières années, parmi lesquels un document propre à la CEI : « *La Scuola Cattolica oggi in Italia*⁶ » (*L'école catholique aujourd'hui en Italie*);

— un effort pour une participation toujours plus forte

de l'ensemble de la communauté ecclésiastique au problème de l'école catholique par un soutien adéquat dans ces moments difficiles;

— une qualification du personnel religieux de direction et enseignant – toujours moins nombreux – par des tâches spécifiques d'animation de la communauté scolaire et de la communauté ecclésiastique;

— une préparation et une formation continuée des enseignants laïcs – toujours plus nombreux dans les écoles catholiques – non seulement du point de vue culturel, mais surtout en ce qui concerne la pédagogie chrétienne et l'identité spécifique de l'école;

— un travail de sensibilisation aux droits éducatifs de la famille et à la liberté effective du choix de l'école, en intensifiant le dialogue avec les forces politiques et culturelles de la Nation, à travers des débats, la presse et des moyens variés de communication sociale : c'est ce que l'on peut appeler « la voie italienne vers la liberté scolaire ».

Centro Studi per la Scuola Cattolica (Centre d'études pour l'École catholique) - CSSC

Créé par la Conférence épiscopale italienne, le Centre d'études pour l'école catholique suit les activités, les recherches, les expériences et les évaluations dans les secteurs scientifiques et opérationnels. Il joue un rôle d'observatoire au regard de la situation de l'école catholique. Il offre également des conseils spécialisés aux établissements et aux centres de formation professionnelle d'inspiration chrétienne. Ses actions débouchent notam-

Statistiques

EFFECTIFS DES ÉCOLES CATHOLIQUES ITALIENNES (année scolaire 2004-2005)

Niveaux	Établissements		Enseignants		Élèves*			
	Écoles	Classes	Religieux	Laïcs	Total	Garçons	Filles	Total
Primaire	1 088	6 738	2 330	8 741	11 071	74 821	70 991	145 812
Sec. infér.	592	2 755	1 140	6 628	7 768	31 257	27 169	58 426
Sec. supér.	700	3 764	1 612	10 867	12 479	32 070	36 231	68 301
Totaux	2 380	13 257	5 082	26 236	31 318	138 148	134 391	272 539

EFFECTIFS DES ÉLÈVES* DES ÉCOLES ITALIENNES [PUBLIC + PRIVÉ] (année scolaire 2004-2005)

Écoles	État	Non-étatiques		Total général
		Catholiques	Autres	
Primaire	2 516 154	145 812	43 647	2 705 613
Secondaire inférieur	1 692 855	58 426	3 863	1 755 144
Secondaire supérieur	2 516 024	68 301	77 704	2 662 029
Totaux	6 725 033	272 539	125 214	7 122 786

* Ces statistiques ne mentionnent pas les écoles maternelles et leurs quelque 1 500 000 élèves (parmi lesquels 40 % fréquentent les maternelles catholiques). Le pourcentage d'élèves des écoles catholiques par rapport à la population scolaire du pays est de 3,8 %.

ment sur la rédaction d'un rapport périodique. Le CSSC⁷ est dirigé par le père Guglielmo Malizia, salésien de Don Bosco. Son conseil d'administration est présidé par M^{gr} Bruno Stenco. Ce dernier est aussi le directeur du Bureau national pour l'Éducation, l'École et l'Université qui dépend de la conférence épiscopale. Le CSSC a organisé de nombreux séminaires, parmi lesquels : « L'école catholique : finalité éducative et identité propre » (2001); « Le rôle éducatif des parents dans l'école catholique » (2002); « L'enseignant laïc de l'école catholique dans le contexte de la réforme scolaire » (2003); « École catholique et inspiration chrétienne » (2004); « École catholique et communauté chrétienne » (2005).

Formation professionnelle

La formation professionnelle initiale et continue était organisée depuis 1974 par la *Confederazione Nazionale Formazione Aggiornamento Professionale (CONFAP)* qui coordonne le travail de 320 centres de formation et de leurs 6 000 collaborateurs. L'objectif : former à la lumière de l'Évangile dans un contexte de qualité totale. La CONFAP collabore toujours activement avec les commissions ministérielles et avec le *Consiglio Nazionale della Scuola Cattolica (CNSC)*.

En 1999, l'univers italien de la formation chrétienne s'est réuni au sein de *FORMA - Associazione Nazionale Enti di Formazione Professionale*.

Outre la CONFAP déjà mentionnée, cette association nationale des organismes de formation professionnelle compte parmi ses membres : l'ENAI-ACLI, l'IAL-CISL, le CIF, la Coldiretti, l'INIPA, l'ELABORA et l'EFAL (cf. encadré ci-dessous).

Parents d'élèves

Les parents des écoles catholiques de la FIDAE se sont organisés au sein de l'*Associazione Genitori Scuole Cattoliche (association des parents d'élèves des écoles catholiques) - AgeSC*⁸. Créée en 1977, elle regroupe neuf associations régionales. Sa présidente actuelle est Maria Grazia Colombo, de l'AgeSC Lombardia (Lombardie), et son secrétaire, Vito Massari, de l'AgeSC Puglia (Pouilles). ♦

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique.
2. « Rapports de l'Église catholique avec les États - principes et modalités ». On trouvera le texte intégral de cette intervention du cardinal Tauran devant l'assemblée plénière des évêques de France, en date du 5 novembre 2003, à l'adresse : www.ccf.fr/catho/assplen2003/tauran2003a.php
3. Cesare Scurati, *Qualità allo specchio*, La Scuola, Brescia, 1998.
4. *Libera Università Maria Santissima Assunta*.
5. *Istituto Superiore internazionale salesiano di Ricerca Educativa* (Institut supérieur international salésien de recherche éducative).
6. On pourra lire ce texte, qui date de 1983, sur le site de la FIDAE : www.fidae.it/AreaLibera/Attivita/La_Chiesa/SCOI.htm
7. Adresse : CSSC, Via Aurelia 468, I-00165 Roma. Tél. : +390666398450 E-mail : csscuola@chiesacattolica.it Internet : www.scuolacattolica.it
8. On trouvera les coordonnées de l'AgeSC dans l'encadré « Fédérations et associations », p. 45.

FORMA : l'union de sept organismes

- ENAI-ACLI : Ente Nazionale Acli Istruzione Professionale-Associazione Cristiana Lavoratori Italiani. Siège : Via G. Marcora 18/20, I-00153 Roma. E-mail : sedenaz@enaip.it – Internet : www.enaip.it
- IAL-CISL : Istituto Addestramento Lavoratori – Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori. Cet institut de formation professionnelle organise chaque année 2 000 cours pour 42 000 participants. Siège : Via Trionfale 101, I-00136 Roma. E-mail : ial@ialcisl.it – Internet : www.ialcisl.it
- CIF : Centro Italiano Femminile. Siège : Via Carlo Zucchi 25, I-00165 Roma. E-mail : cifnaz@tin.it Internet : www.cifnazionale.it
- Coldiretti : une organisation agricole italienne. Siège : Via XXIV Maggio 43, I-00187 Roma. E-mail : coldiretti@coldiretti.it – Internet : www.coldiretti.it
- INIPA : Istituto Nazionale Istruzione Professionale Agricola, créé à l'initiative de la Coldiretti. Même coordonnées que la Coldiretti.
- ELABORA : Formazione Progettazione Ricerca Sviluppo, Soc. Cooperativa. Formation, planning, recherche et développement. Internet : www.elabora.coop – Ce site est actuellement en construction, en attendant son ouverture, on trouvera une présentation succincte d'ELABORA sur : www.confcooperative.it (cliquer sur « La Cooperativa » / « Vademecum del cooperatore » / « Cos'è Elabora »).
- EFAL : Ente per la Formazione e l'Addestramento dei Lavoratori, Institution de formation créée à l'initiative du Movimento Cristiano Lavoratori (Mouvement des travailleurs chrétiens). Siège : Via Luigi Luzzatti 13/a – I-00185 Roma. E-mail : info@mcl.it

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle
PS / MS / GS

cycle 2 :
GS / CP / CE1

cycle 3 :
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

1 €

Guide de l'enseignant :

1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

0,50 €

Nom/ Établissement :

BON DE COMMANDE

Adresse :

Code postal : Ville :

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack ex. ex. ex. ex. ex. ex. pck pck pck pck pck
Prix (x nbre ex./pack) € € € € € € € € € € €
Nbre total d'ex./pack exemplaire(s)					 pack(s)		 pack(s)	

Prix total : € N'envoyez pas votre règlement. Les frais de port seront calculés par nos soins.

Frais de port sur facture (accompagnant votre commande)

Bon de commande à renvoyer à : AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique
277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

Apprendre à parler « comme à l'école »

L'école n'enseigne pas ce qu'elle croit partagé par tous : des usages qui permettent d'être de plain-pied avec les attentes scolaires. C'est ce qu'a expliqué Élisabeth Bautier¹, professeur en sciences de l'éducation, aux étudiants de l'Institut supérieur de pédagogie de Paris, lors d'une conférence sur le thème « L'école et les pratiques langagières : inégalités scolaires et sociales ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Vous étudiez comment des différences dans des usages du langage et de la langue se transforment en inégalités dans l'école et hors de l'école...

Élisabeth Bautier : Oui. J'examine comment les pratiques de classes actuelles et leurs présupposés dans le domaine du langage et de ses usages viennent aider ou gêner les développements langagiers et cognitifs des élèves. En particulier dans les banlieues défavorisées. Certaines propositions didactiques comme pédagogiques, pour généreuses qu'elles soient, risquent de faire penser qu'il suffirait que les jeunes soient mieux entendus, qu'ils aient davantage la possibilité d'exister pour ce qu'ils sont, pour être moins en difficulté.

Mais cette attitude n'est pas suffisante. Elle peut même être de courte vue, car elle ne prend pas en considération la question des transformations nécessaires que tout sujet doit accomplir pour bénéficier de l'institution scolaire en tant qu'institution d'apprentissage spécifique. Elle pourrait ainsi avoir des effets inverses à ceux attendus. Car la reconnaissance des gens tels qu'ils sont, risque de les laisser « là » où ils sont. Pour une partie de la population, ce n'est pas une garantie d'intégration tant intellectuelle que sociale.

Vous avez mené des recherches auprès des jeunes en difficulté scolaire...

E. B. : Les jeunes en difficulté scolaire que nous avons suivis ont des concep-



Élisabeth Bautier
Professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII

tions de la langue et du langage (non formalisées, non conscientes sans doute), qui les conduisent à utiliser le langage d'une manière telle qu'ils risquent de passer à côté de ce qui en fait un élément d'émancipation et d'apprentissage à l'école.

Quels sont les registres de différenciation linguistiques et langagiers entre élèves ?

E. B. : Nous avons relevé trois registres de différenciation potentielle dans le domaine de la langue et de ses usages. Celui d'une langue réfléchie comme un objet réglé, « grammatisé », stable, pensé dans l'écrit. Il ne revient pas à chacun de l'utiliser à sa guise. Les travaux de Danielle Manesse² sur l'orthographe montrent que les jeunes qui nous occupent ici n'ont pas construit cette attitude face à la langue.

Un autre registre est celui des usages de la langue et du langage comme outil psychologique de pensée. Il construit des significations bien au-delà de la seule expression et communication de l'expérience et des émotions. On peut ici distinguer les usages spontanés, immédiats, liés au contexte, et ceux, dits « littéraciés » ou « seconds », construits dans la familiarité avec la culture écrite scolaire qui permet les apprentissages et le travail d'appropriation des savoirs scolaires. Mais au-delà des apprentissages scolaires eux-mêmes, c'est cette manière d'être au langage, aux objets scolaires qui est le plus souvent attendue dans les échanges scolaires, dans les activités qui y ont cours. Et tous les élèves ne peuvent y parvenir. Or, de plus en plus tôt pourtant, l'école

sollicite de la part des élèves des attitudes de construction d'un « discours sur », d'un discours d'analyse, d'observation, de commentaire.

Un troisième registre de différenciation dans les usages du langage relève des valeurs et représentations qui sous-tendent les modes de relation et les identités liés au langage.

Pouvez-vous nous donner un exemple de décalage de malentendu langagier entre l'école et les élèves ?

E. B. : Prenons un exemple, choisi lors d'un moment de classe où les élèves sont censés réfléchir ensemble à partir de leurs connaissances et expériences, mais au-delà...

« Aujourd'hui, propose l'enseignante, nous allons parler de l'eau. Enfin, de la manière dont on trouve l'eau ... »

Plusieurs enfants prennent alors la parole : « Ma maman n'aime pas que je boive l'eau du robinet ! » dit l'un.

« La piscine, ça sent l'eau de Javel ! » affirme un autre.

« Un jour, j'ai été à la chasse avec mon père, on a pique-niqué à côté d'une source et l'eau était froide ! » raconte un troisième.

Nicolas, lui, s'interroge sur un phénomène : comment un jour, étonné, sur une plage, alors qu'il construisait un château, il a vu arriver de l'eau sous le sable...

Les trois premiers élèves cités (les enfants socialement les moins favorisés de la classe) ont interprété la situation (et l'expression « trouver l'eau ») comme les sollicitant sur le mode sensible et personnel : ils ont donc parlé d'eux. Or, il s'agissait, à partir de réalités concrètes, de travailler sur de nouveaux savoirs et d'utiliser le langage à cet effet. Ce qu'ont bien fait Nicolas et d'autres. Partager un événement, un sentiment ne conduit pas en soi à s'enrichir, ni à accéder à l'universalité : ce que vise à faire l'école ! Cela peut, au contraire, si l'on n'y prend garde, si l'on n'analyse pas le registre de production des élèves, empêcher d'apprendre, maintenir les élèves dans l'illusion qu'ils font ce que l'on attend d'eux.

L'école devrait rendre familiers ces deux usages du langage pour tous les élèves ?

E. B. : Sous prétexte de traiter tous les enfants de la même façon, comme on le leur a demandé, les enseignants favorisent en fait les élèves qui ont l'habitude

« Parler est si important que, pour nombre d'élèves, participer aux échanges scolaires de la classe est en soi le travail scolaire qu'ils croient attendu. »

de ces deux utilisations du langage et laissent les autres à leur « spontanéité » à la valorisation de leur expression !

Les usages les plus courants des jeunes élèves de Zep³ ne font pas, nous l'avons dit, de leur part l'objet d'un travail au regard de la spécificité des activités scolaires. Ils ne participent pas à la construction d'un point de vue normé par l'écrit sur les savoirs rencontrés. Ainsi, le langage est considéré dans sa « transparence », il dit « la vérité des choses », des ressentis, des expériences, des identités, conception qui ne permet guère l'analyse des textes comme textes, l'entrée dans la « littéracie⁴ ».

Mais les élèves de Zep sont capables de cette élaboration si on les fait travailler dans ce sens ?

E. B. : Nous ne disons pas que ces élèves n'en seraient pas capables, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que l'activité langagière attendue doit faire l'objet d'une construction d'un nouvel usage, ce qui ne va pas sans violence symbolique. En effet, les usages langagiers représentent également un enjeu particulier de reconnaissance de soi, d'affirmation de soi.

Devant une exigence de changement d'usages ordinaires du langage, les jeunes ont le sentiment d'avoir à changer d'identité, de ne plus se reconnaître, de n'être plus eux-mêmes. L'exigence de parler d'une façon qui leur semble étrangère, pour ne pas dire parfois ridicule, n'est pas pensée en relation avec les activités intellectuelles à mettre en œuvre, mais comme une exigence arbitraire, culturelle et sociale de plus, donc une raison de mécontentement. Parler « comme à l'école », c'est en quelque sorte se renier, en reniant les pratiques sociales et langagières qui sont celles des milieux et des groupes dans lesquels l'élève se reconnaît. Ou, quand la situation n'est pas trop dégradée, c'est un usage ponctuel, mo-

mentané, sans engagement personnel, et sans transformation de soi. L'écriture est alors comme une imitation qui explique l'impression de juxtaposition de phrases tirées du cours, ou de textes, que donnent certaines productions scolaires des élèves.

Parler est si important que, pour nombre d'élèves, participer aux échanges « scolaires » de la classe « est » en soi le travail scolaire qu'ils croient attendu.

Cette situation interroge alors les évolutions des pratiques scolaires actuelles qui laissent une plus large place à la parole de l'élève, à son expression à partir de son expérience ou celles qui concernent l'introduction comme objets scolaires des éléments de la vie et de la culture non scolaires des élèves. Il ne s'agit pas de rejeter ces évolutions au nom d'une quelconque clôture ou sacralisation de l'école et de ses savoirs. Il s'agit, en revanche, de souligner leur potentialité de brouillage des enjeux cognitifs et langagiers et de malentendus. De souligner, ce faisant, la nécessité pour l'école – si elle ne veut pas leurrer les élèves, de milieux populaires en particulier – de concevoir les activités et situations de travail scolaire de façon à rendre contraignantes les transformations et déplacements des habitudes langagières et cognitives nécessaires. C'est une condition non seulement pour l'efficacité des apprentissages, mais aussi pour que ces exigences n'apparaissent pas comme des arbitraires culturels ou sociaux, donc des situations de stigmatisation, voire d'exclusion. ♦

1. Professeur à l'université Paris-VIII - Saint-Denis, membre de l'équipe ESCOL.

2. Linguiste, maître de conférences à l'université Paris-V - René-Descartes, elle a cosigné, avec Danièle Cogis, *Orthographe, à qui la faute ?* (ESF, 2007, 256 p., 19,90 €).

3. Zone d'éducation prioritaire.

4. La notion de littéracie désigne « l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture en réception et en production » (J.-P. Jaffré, 2004).

Savoir +



Trois articles d'Élisabeth Bautier :

– « Pratiques langagières et scolarisation »,

Revue française de pédagogie n° 137, 2001.

– « Du rapport au langage : question d'apprentissages différenciés ou de didactique ? », *Pratiques* n° 113-114, 2002.

– « Décrochage, déscolarisation : processus et constructions sociales », *La nouvelle revue de l'ANIS* n° 24, 2003.

Le site internet de l'équipe ESCOL fondée en 1987 par Bernard Charlot, aujourd'hui sous la responsabilité d'Élisabeth Bautier et de Jean-Yves Rochex.

<http://escol.univ-paris8.fr>

Notre école peut mieux faire

Entre 2000 et 2005, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école a rendu 19 avis. Christian Forestier les a rassemblés et commentés dans un ouvrage destiné à tous les acteurs et observateurs de notre système éducatif.

VÉRONIQUE GLINEUR

Faire connaître les évaluations conduites sur le système éducatif et favoriser leur prise en compte dans la politique et l'action éducatives, tels étaient les deux objectifs visés par la mise en place du Haut Conseil de l'évaluation de l'école¹ (HCéé). Entre 2000 et 2005, il a rendu 19 avis. Ceux-ci, explique Christian Forestier², « couvrent l'essentiel des problèmes actuellement en débat : les effectifs par classe, l'orientation, l'échec scolaire lourd, le redoublement, les compétences en lecture, l'évaluation des performances des élèves, des étudiants et des établissements scolaires, la marchandisation du soutien scolaire, etc. ». Ces avis, il convenait « de ne pas [les] laisser se perdre » et de les porter à la connaissance de tous les acteurs et observateurs du système éducatif français. Ils sont rassemblés dans *Que vaut l'enseignement en France ?*³, et Christian Forestier en dégage des lignes de force pour l'école.

Notre système éducatif est l'un des meilleurs du monde... pour 50 % des élèves.

Depuis plus de dix ans, notre système éducatif est en panne, analyse-t-il. Alors que le pourcentage d'une génération obtenant le baccalauréat est passé entre 1985 et 1995 de moins de 30 % à plus de 60 %, elle stagne depuis. Cette stabilisation, souligne l'ancien directeur de cabinet de Jack Lang, est d'autant « plus préoccupante qu'elle dissimule la forte baisse qu'a connue le taux d'obtention du baccalauréat général » : alors qu'il était de 38 % en 1995, il est aujourd'hui à peine supérieur à 30 %, soit son niveau du début des années 1990.

Au-delà, explique Christian Forestier, l'augmentation du taux d'accès d'une génération au baccalauréat au cours de la période des « dix glorieuses⁴ » s'est faite *via* les baccalau-

réats technologiques et professionnels, créés respectivement en 1965 et 1985. Or, les publics qui fréquentent les trois voies de formation du lycée sont socialement typés : « La voie générale [est] composée essentiellement d'enfants de milieux favorisés, la voie professionnelle [est] composée à l'inverse d'enfants de milieux défavorisés ; [quant à] la voie technologique intermédiaire, [elle est] voie de promotion pour les plus pauvres et voie de sauvetage pour des enfants de milieux favorisés mais en difficulté scolaire. » Et Christian Forestier de conclure que notre école n'est pas juste, la démocratisation de l'enseignement secondaire n'étant pas allée de pair avec sa massification. Une situation qui tient pour partie à la « conception très malthusienne que nous avons de l'enseignement général qui doit être réservé à une élite avant tout sociale, l'enseignement "finalisé" étant forcément plus apte à faire réussir les enfants des milieux plus modestes ».

Les évaluations internationales – en particulier celles qui sont effectuées par l'OCDE⁵ dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA⁶) ont mis en évidence une particularité (ou spécificité) du système éducatif français. Les élèves qui ont eu un parcours scolaire obligatoire sans histoire (soit la moitié des élèves de 15 ans) atteignent « un niveau de performance très élevé, supérieur à

la moyenne de tous les autres pays et comparable avec les meilleurs élèves des pays les plus performants ». Les autres, qui ont redoublé une ou plusieurs fois, enregistrent des résultats médiocres, voire très médiocres.

Redoublement dangereux

« Pour les uns, un des meilleurs systèmes au monde, pour les autres, un des plus mauvais des pays développés », résume l'inspecteur général de l'Éducation nationale. Cette dichotomie qui partage la population scolaire en deux parties presque égales, renseigne sur une caractéristique de l'école française : une école qui fait bien réussir les élèves qui s'adaptent, mais qui est incapable de répondre aux besoins des autres. » Celui qui a dirigé le HCéé pointe le « génocide pédagogique » que constitue le redoublement dont, rappelle-t-il, la France détient « le record du monde des pays développés dans le cadre de l'école obligatoire ». Un redoublement qui ne sert à rien, toutes les études et les toutes les comparaisons internationales l'ont démontré. Un redoublement qui, par ailleurs, est d'autant plus dangereux qu'il est précoce : « Un élève qui redouble au CP ou au CE1 a près d'une chance sur deux de sortir de l'école, dix ans plus tard, sans diplôme », rappelle Christian Forestier qui invite à « s'occuper prioritairement des élèves dès qu'ils rencontrent des difficultés, avec des personnels spécialisés, sans remettre en cause l'unité du groupe classe ».

1. Créé par un décret du 16 novembre 2000, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école a cessé ses fonctions en novembre 2005, à la suite de la mise en place du Haut Conseil de l'éducation, institué par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

2. Christian Forestier est inspecteur général de l'Éducation nationale et membre du Haut Conseil de l'éducation. Il a été président d'université, recteur, directeur des lycées et collèges puis des enseignements supérieurs, directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale. De 2003 à 2005, il a présidé le HCéé.

3. Christian Forestier, Claude Thélot, Jean-Claude Emin, *Que vaut l'enseignement en France ?*, Stock, 2007, 312 p., 18,50 €.

4. L'expression est empruntée au HCéé et désigne la période 1985-1995.

5. Organisation de coopération et de développement économiques.

6. Le PISA compare les compétences acquises par les élèves de 15 ans de l'ensemble des pays participant au programme.

Le défi de l'interculturel

Un dossier de Justice et Paix-France donne des pistes et des points de repère pour tisser du lien social entre les personnes de cultures différentes.

ÉLISABETH DU CLOSEL

L'interculturel ou la rencontre entre les cultures : vaste chantier dans lequel s'est lancée la commission des droits de l'homme de Justice et Paix. On en parle beaucoup, on l'évoque avec plus ou moins de bonheur, on le concrétise souvent dans la douleur. Car la rencontre avec l'autre si différent de soi n'est pas innée. Les fiches du dossier intitulé « L'interculturel : un défi pour notre société » proposent de réfléchir à l'expérience toujours féconde et enrichissante, mais extrêmement complexe de cette rencontre. « *Comment en effet choisir ensemble entre la tentation du repli sur soi, refusant toute diversité culturelle, et l'acceptation béate, voire irresponsable, d'une coexistence des cultures qui ne poserait aucun problème ?* » peut-on lire en introduction.

Point de départ de la réflexion, la nécessité de dépasser le constat évident que nous vivons dans une société dorénavant multiculturelle. « *La mosaïque de cultures qui constituent notre pays ne va plus se fondre dans un moule comme*

Le dossier en dix fiches

« *L'interculturel, un défi pour la société* », lit-on sur les fiches du dossier. L'une d'elles donne les mots clés sur lesquels s'appuyer. Si certaines évoquent des thèmes plus généraux comme « la participation à la vie de la cité » ou « les étrangers en France », d'autres font un zoom sur un point spécifique : « l'interculturel et le statut des femmes », « l'interculturel et les religions ». Pour illustrer le propos, des fiches présentent des exemples d'associations œuvrant à la compréhension interculturelle ou font parler des médiateurs qui évoquent le précieux travail de « passeur » accompli quotidiennement pour tisser du lien social entre personnes venant d'horizons différents. Un dossier riche pour les pédagogues. L'école n'est-elle pas le premier lieu de socialisation et de rencontre avec l'autre ?



Maître Guy Aurenche. Responsable de la commission des droits de l'homme de Justice et Paix-France.

ce fut le cas il y a une trentaine d'années, commente l'avocat Guy Aurenche, responsable de la commission. *Nous devons accepter que ces cultures vont être créatrices de quelque chose de nouveau. Il est indispensable de passer au dialogue constructif qui permettra de vivre et non pas de subir la diversité. Cette réalité bouleverse toutes les perspectives politiques, religieuses et familiales.* De là, l'idée d'offrir aux pédagogues et à toute personne engagée au sein d'associations, des outils de compréhension et d'appréhension d'un phénomène inéluctable, source de bien des sentiments ambivalents. L'interculturel n'est pas un phénomène nouveau. Depuis toujours, les êtres humains ont fait l'expérience de la diversité. Ce qui est nouveau, c'est son niveau d'intensité. Dans un quartier, de nombreuses cultures se télescopent et doivent pourtant cohabiter. Internet, la mondialisation relayée par les médias pénètrent tous les instants de notre vie. On ne peut plus échapper à cette multiplicité d'offres culturelles. « *Voici que la culture étrangère n'est plus un sujet d'étude mais de confrontation quotidienne des calendriers festifs, des commémorations, des manifestations religieuses, des menus de la cantine, du partage du temps d'antenne à la télévision,* poursuit Guy Aurenche. *Notre équilibre est remis en cause. Notre identité questionnée.* » Bousculées aussi nos certitudes. Ne nous sommes-nous pas longtemps

pensés, nous, Français « de souche », chrétiens de surcroît, comme étant la culture et le modèle universels ? Et l'avocat de remettre en cause la manière dont les flux migratoires ont été gérés dans l'Hexagone depuis 40 ans, rendant encore plus complexe la gestion de l'interculturel. « *Présenter l'interculturel comme une chance à des personnes qui ont été humiliées et blessées ne sera pas toujours facile.* »

À écouter les responsables politiques et au regard de l'actualité récente – problème des banlieues, traitement des sans-papiers... –, il est à craindre que nous ne progressions guère vers l'acceptation de l'autre. Au niveau local, dans des associations de plus en plus nombreuses, les choses avancent cependant. Des personnes osent, réagissent, prennent des initiatives. Le dossier de Justice et Paix s'appuie sur ces initiatives et médiateurs locaux pour étayer la réflexion. « *Ces responsables locaux doivent cependant réfléchir leurs expériences pour en tirer un certain nombre de propositions pour un vivre-ensemble national,* insiste toutefois ce chantre des droits de l'homme qui reconnaît, en outre, une responsabilité spécifique des communautés chrétiennes, « *car elles peuvent être un lieu de pacification, de discussion, de rencontre* ».

Fil rouge

Quant aux droits de l'homme, ne seraient-ils pas justement le fil rouge qui permettra de faire avancer les choses ? le point de repère auquel se raccrocher ? Ce n'est pas un hasard si ce thème fait le lien entre toutes les fiches, ou presque, et s'il constitue un sujet de questionnement à lui tout seul. Toutes les cultures appartiennent, en effet, à des groupes politiques qui ont signé la déclaration des droits de l'homme et du citoyen prônant l'acte de foi en la valeur et la dignité de la personne humaine. « *Le cheminement humain n'a d'avenir qui si c'est un cheminement vers l'altérité, c'est-à-dire la rencontre avec l'autre,* conclut Guy Aurenche. *Cela est fondamental à une période où nous vivons une humanité universelle et où cette universalité nous déboussole complètement.* » ♦

Savoir +

➤ Pour commander le dossier « L'interculturel : un défi pour notre société » : Justice et Paix France, 17 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Prix : 6 € (+ 2 € de port). Tél. : 01 45 44 26 14. Internet : <http://justice-paix.cef.fr>

Léonard l'enchanteur

C'est à Amboise que Léonard de Vinci passe les trois dernières années de sa vie. François 1^{er} met à sa disposition le manoir du Cloux – aujourd'hui le château du Clos Lucé et son parc dédiés à la mémoire du grand homme.

A l'automne 1516, Léonard de Vinci, âgé de 64 ans, quitte l'Italie pour la France, à l'invitation de François 1^{er}. Le Maître traverse les Alpes à dos de mulet, en transportant dans des sacoches, trois de ses œuvres majeures : la *Sainte-Anne*, le *Saint-Jean-Baptiste* et la *Joconde*. C'est dans la ville d'Amboise, à 25 kilomètres de Tours, qu'il se rend, lieu de résidence du roi. Léonard de Vinci passera les trois dernières années de sa vie au manoir du Cloux qui présente l'avantage d'être à 500 mètres du château d'Amboise. Un souterrain secret reliait probablement les deux demeures, favorisant les entretiens impromptus entre Léonard et le roi. Et l'on raconte que c'est au Cloux que Léonard de Vinci aurait apporté les dernières touches au portrait d'une « *Dame florentine* », probablement la *Joconde*...

Mais aujourd'hui, que reste-t-il de cette époque brillante où le Maître organisait des fêtes pour la cour ? Beaucoup, car le Clos Lucé et son parc, restaurés avec un soin jaloux, sont devenus un musée à la mémoire de ce grand esprit de la Renaissance. Rien de poussiéreux dans cette évocation, bien au contraire : tout a été pensé pour émerveiller petits et grands, en présentant les multiples facettes de ce touche-à-tout de génie. Ainsi, dans le parc, les enfants peuvent actionner seize machines géantes : un char d'assaut, un bateau à aube, une vis d'Archimède... autant d'inventions du Maître.

Des « pauses sonores » donnent l'occasion de se reposer sous les arbres, devant de grandes toiles translucides, en écoutant Léonard et son disciple Melzi deviser sur la botanique, le corps humain ou le portrait.

Dans le château, on découvre avec émotion : sa chambre, son cabinet de travail, sa cuisine, de belles salles Renaissance de briques et de pierres. Y sont exposées des maquettes, très

précises cette fois, de ses machines (à regarder seulement) : le premier aéroplane, un parachute, une automobile... Eh oui !

Un livret et un crayon

Les classes sont les bienvenues au Clos Lucé : un kit pédagogique est envoyé aux enseignants qui veulent préparer leur venue. Il est composé de deux livrets (pour le professeur et l'élève) et d'un DVD (ou d'une VHS) qui présente le site. Le jour de la visite, chaque enfant reçoit un livret et un crayon. L'approche proposée est « pluridisciplinaire et scientifiquement rigoureuse, tout en restant ludique ». En outre, des ateliers pédagogiques sont ouverts aux élèves. Au choix : une « initiation au dessin et au pastel », une découverte de « la cuisine et la table à la Renaissance » ou de « la musique et la danse à la Renaissance ».

De nombreuses expositions se succèdent aussi au Clos Lucé (un exemple : « La Joconde inattendue, du 1^{er} juillet 2007 au 6 janvier 2008, sur l'histoire d'un mythe du XVI^e siècle à nos jours). Destination idéale pour une sortie de fin d'année intelligente, le Clos Lucé est un lieu où l'on célèbre le

bonheur d'apprendre, de comprendre et de créer.

SYLVIE HORGUELIN

Château du Clos Lucé, Parc Leonardo-da-Vinci, 2 rue du Clos-Lucé, 37400 Amboise.
Tél. : 02 47 57 00 73. Internet : www.vinci-closluce.com



Évocation. Deux vues du parc Leonardo-da-Vinci et un atelier consacré à la cuisine de la Renaissance au château du Clos Lucé.

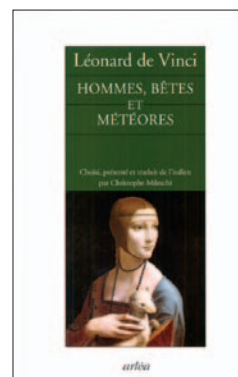


D.R.

PALAIS ROYAL

C'est au château royal d'Amboise que se trouve la tombe de Léonard de Vinci. Complètement incontournable de la visite du Clos Lucé, cette demeure royale fut celle, entre autres, du grand mécène de la Renaissance française : François 1^{er}. Le roi s'y entoure d'artistes transalpins et modifie l'architecture du château en introduisant le goût italien en Val de Loire. Il organise maints divertissements, telle la *Festa del Paradiso* en 1518, imaginée par Léonard de Vinci dont l'ingénieuse machinerie permettrait d'évoquer la course des astres. **SH**

Château Royal d'Amboise, Rampe du Château, BP 371, 37403 Amboise Cedex.
Tél. : 02 47 57 00 98.
Internet : www.chateau-amboise.com



HOMME UNIVERSEL

Léonard de Vinci s'intéressait à tout. Il a beaucoup écrit mais n'a jamais organisé ses notes et n'a donc rien publié de son vivant. Christophe Mileschi s'est plongé dans ses cahiers et en a extrait des fragments qui traitent des animaux, des phénomènes de la nature et de l'homme. Entre science et poésie, ces petits textes se lisent avec délectation et démontrent combien l'observation était essentielle aux yeux de Léonard de Vinci. Un exemple tiré de son bestiaire : « *Coq : Le coq ne chante pas s'il n'a d'abord battu trois fois des ailes* ». **SH**

Léonard de Vinci, *Hommes, bêtes et météores*, Arléa, 2007, 94 p., 15€.

La vie des mouches

Le Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, présente une étrange exposition sur l'un des insectes les plus répandus au monde : la mouche.

On sait, en général, que les mouches ont des yeux à facettes, sont capables de marcher au plafond grâce aux coussinets situés sous leurs pattes, nettoient en permanence leur paire d'ailes transparentes couvertes de poussière, savent parfaitement tomber dans les verres de vin quand on s'y attend le moins et... que leur simple « zézaïement » agace terriblement.

Combien d'enfants n'ont-ils pas tenté, le nez collé à une vitre, de leur arracher les pattes ? Souvent sans succès, la mouche ayant une capacité insoupçonnée à pressentir le danger.

On se souvient encore peut-être que la mouche, comme le moustique, fait partie de l'ordre des diptères qui représentent entre 15 et 20 % des espèces animales vivant sur Terre. On connaît aussi la « vulgaire » mouche « à merde » qui vit et pond dans les excréments. Ou la mouche « à miel ». Sans savoir que cette dernière est un redoutable prédateur : elle sécrète un liquide visqueux et sucré rappelant la résine de pin. Ses proies s'engluent et sont directement absorbées à l'endroit où elles se trouvent.

Les concepteurs de *L'expo qui fait mouches* (c'est son nom !) proposée par le Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, ont choisi l'interactivité pour captiver l'attention de tous, et notamment des plus jeunes. D'emblée, la galerie « Bzzz », créée en partenariat avec les élèves des Arts-Déco, nous met dans l'ambiance et nous révèle notre ignorance. Petit aperçu de ce que l'on y voit. La mouche hard-rock, avec son corps guitare, fréquente les milieux enfumés et apprécie les vapeurs d'alcool. Malheur cependant aux compositeurs qui la croisent : tous avouent avoir perdu l'inspiration ! Plus loin, la mouche à fragmentation au comportement social explosif et belliqueux. À côté, la mouche-paon du Congo porte malheur. Et la mouche iceberg, transparente, se camoufle en cas de danger. Sans oublier la tsé-tsé western, digne du meilleur colt de cow-boy. Voilà pour la mise en appétit, pour donner l'envie de la découverte.

Pénétrons dans l'antre maintenant. Après avoir ri devant le « mouchomaton », traversé une salle d'hôpital, pénétré dans le laboratoire d'Eugène Séguy (initiateur de l'actuelle collection de trois millions de diptères du Muséum), observé au microscope les détails anatomiques ; après avoir découvert la nocivité de la mouche dans la transmission de certaines maladies, mais aussi son utilité pour des soins ou en entomologie médico-légale ; après s'être émerveillé du génie humain capable d'in-



© MNHN

venter une diversité de pièges et de chasse-mouches, chacun sera convié à être juré d'un procès intenté à la mouche. Fort des connaissances acquises durant ce parcours ludique, et après avoir écouté une plaidoirie, il faudra décider du sort que vous réservez aux mouches : mise à mort ou survie de l'espèce.

Message

Les partisans de la peine de mort voteront sans doute, avant tout, contre l'extrême nocivité de certains de ces diptères. Les maladies qu'ils transmettent font en effet partie des plus répandues au monde et de celles qui ne connaissent pas de vaccin : le chikungunya qui tord les articulations ; la maladie du sommeil ; le paludisme qui fait deux millions de morts chaque année ; l'onchocercose ou « cécité des rivières »

qui rend aveugle ; l'éléphantiasis qui transforme des innocents en infirmes. Quant aux ardents défenseurs des mouches, ils rappelleront l'importance de l'asticothérapie qui a permis, pendant la Grande Guerre, de soigner bien des plaies avant que l'on ne découvre les antibiotiques. Ils rappelleront aussi le rôle de ces insectes dans le processus de transformation des feuilles et bois morts, et des déjections animales – ce qui leur doit le surnom d'« éboueurs naturels ». Et ils ne manqueront pas de souligner que la mouche est un indicateur pour localiser... les truffes ! et que la mythologie Navajo la considère comme une messagère des dieux.

Peut-être, dorénavant, regarderez-vous les mouches d'un autre œil.

ÉLISABETH DU CLOSEL



➤ *L'expo qui fait mouches*. Jusqu'au 3 septembre 2007. Muséum national d'histoire naturelle, Jardin des Plantes, 36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Tél. : 01 40 79 54 79. Internet : www.mnhn.fr/mouches - Autour de l'exposition : des animations pédagogiques, des films documentaires, des ateliers qui accueillent les enfants dès le cours préparatoire (renseignements : 01 40 79 36 00).



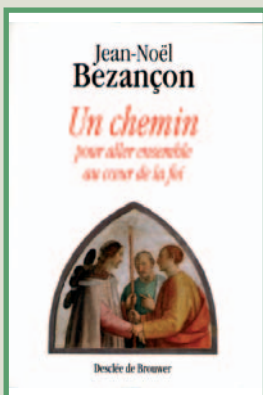
ODE AU JURA

➤ Ils sont beaucoup à avoir aimé ces « villages à roncières », ces « champs à genêts fermés de barbelés », ces « vieilles maisons à iris et à pivoinies » du haut Jura. Il y a eu Michelet bien sûr, et Pasteur, surtout, dont les Jurassiens « de Dole qui l'a vu naître » et ceux « d'Arbois qui l'a vu grandir » se disputent la postérité. Mais également Saint-Exupéry ou Maigret. Eugénie Dronier, grand-mère de Lamartine était sanclaudienne. Le poète s'en souvient lorsqu'il écrit : « *J'ai puisé la moitié de mon sang à cette source des montagnes, dans ces torrents, dans ces forêts, dans ces donjons de la vallée de Saint-Claude [...]* ». Jean-François Nivet en est lui aussi. Auteur de ce bel ouvrage conçu comme une balade

touristico-littéraire, il exalte les charmes de sa région à la manière d'un Giono. Publiée par une maison d'édition à l'ancienne, qui conçoit chaque volume avec soin et permet de découvrir ou de redécouvrir le plaisir des pages que l'on coupe au fur et à mesure que l'on avance dans sa lecture, cette ode au Jura se déguste comme un vin jaune.

MATHILDE RAIVE

Jean-François Nivet
Le voyage au Mont d'Or
Séquences
192 p., 18,50 €



ALLER À L'ESSENTIEL

➤ D'après un récent sondage, bon nombre de ceux qui se disent catholiques ne sont pas au clair avec les essentiels de la foi chrétienne. Cet ouvrage en redit le cœur. En 2003, les évêques de France, rouvrant le chantier de la catéchèse, proposent de commencer en allant au cœur de la foi, « *ce cœur tel que la veillée pascale nous le fait vivre chaque année* ». La vigile pascale dicte donc le plan de ce livre : Jésus Lumière, Jésus dans les Écritures, le Credo, le baptême, l'Esprit Saint, l'Eucharistie, l'engagement dans le monde. Un chemin à suivre seul ou en groupe, selon une méthode proposée. L'auteur sait être percutant : le Fils, image du Père, « *C'est tout son Père...* » ; le baptême « *pour se mouiller* ». Un ouvrage qui va au cœur et qui (re)donne cœur. **CB**

Jean-Noël Bezançon
Un chemin pour aller ensemble au cœur de la foi
Desclée de Brouwer
240 p., 19 €



LA BIBLE ET LE HANDICAP

➤ « *L'accompagnement de la personne handicapée, la rencontre avec elle pourraient-ils rendre à l'amour son sens de créativité qui transcende la compassion ?* » s'interroge la psychanalyste Julia Kristeva – elle-même mère d'un enfant déficient – dans la postface de cette passionnante lecture des textes bibliques effectuée par Emmanuel Belluteau en pensant aux personnes dépendantes. Administrateur du Conseil national du handicap et de l'Office chrétien des personnes handicapées, ce haut fonctionnaire est surtout père de cinq enfants, dont l'un est polyhandicapé. Fin lecteur des Écritures, il nous engage à y trouver des sources de réconfort et d'encouragement. **MR**

Emmanuel Belluteau,
Jean Vanier (préface)
Quand la Bible parle du handicap
Salvator
192 p., 19 €



LA PHILO, ÇA FAIT GRANDIR

➤ « *Imaginer, c'est penser les yeux ouverts* », dit Clément. Et les yeux, ils les gardent grands ouverts durant les cours de philosophie où, avec ses camarades, ils discutent du sens des mots et des idées. Dans les pas de Montaigne qui pensait que la réflexion philosophique est accessible dès l'âge de 10 ans, de nombreux enseignants se lancent dans cette démarche pédagogique. Pour les accompagner, cet ouvrage est étayé d'exemples concrets, de conseils et de jeux philosophiques. On remarquera en particulier le chapitre consacré à la différence entre foi (religieuse) et croyance (philosophique) qui permet d'aborder la religion dans un contexte laïc. **MR**

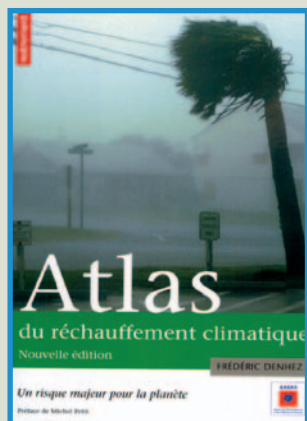
François Galichet
La philosophie à l'école
Milán
192 p., 15 €



VIVRE ENSEMBLE

➤ Cri d'alarme d'un chrétien face à la planète qui étouffe, ce livre est un plaidoyer pour que les hommes prennent soin de la terre que Dieu leur a confiée. La pénurie d'eau comme celle de l'énergie affecte en priorité les pays les plus pauvres. Tandis que les plus riches agissent en « *propriétaires* » inconscients. L'argent domine le monde. Mais faut-il tout accepter pour que la tendance s'inverse? « *Le retour en puissance de la théologie du salut des pauvres par la conversion des riches peut expliquer – en partie tout du moins – la place prise par l'Opus Dei durant le règne de Jean-Paul II* », s'indigne l'auteur de cet ouvrage militant pour un projet global d'humanité. **MR**

Pierre Vilain,
Mgr Albert Rouet (préface)
L'avenir de la terre ne tombera pas du ciel
Desclée de Brouwer
251 p., 18 €



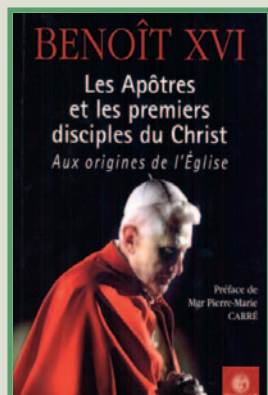
ÇA CHAUFFE POUR LA PLANÈTE !

Le renard roux remonte vers le Nord et chasse le renard polaire qui recule vers l'Arctique tandis que certains poissons tropicaux et subtropicaux se reproduisent à Belle-Ile-en-Mer. On le sait, les animaux agissent en précurseurs en s'adaptant au réchauffement de la planète. Mais avec quelles conséquences ? C'est la grande inconnue des siècles à venir, alors que l'on sait que le changement global du climat est inéluctable. Que faire ? Pour que personne ne prétende ignorer ces bouleversements, trois experts ont mis leurs connaissances scientifiques en commun pour rédiger cet atlas qui explore, avec force cartes et schémas, quelques notions climatiques et leur histoire. Le carbone, l'eau, les gaz à effet de serre ou les énergies renouvelables n'auront plus de secrets

pour le lecteur. De même que les « écogestes » préconisés pour préserver la nature. Assorti d'une passionnante projection de ce que pourrait bien être la France en 2100, ce livre nous démontre à l'aide d'un *Test climat* quel est l'impact de chacun de nous sur l'environnement en fonction de nos habitudes. Édifiant.

MATHILDE RAIVE

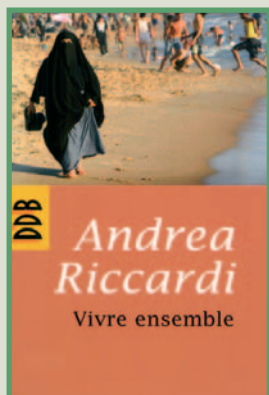
Frédéric Denhez, Michel Petit (préface),
Krystyna Mazoyer (cartographie)
Atlas du réchauffement climatique
Autrement/Ademe
88 p., 15 €



LES PREMIERS TÉMOINS

Le message du pape Benoît XVI est clair. Réfutant l'idée que Jésus et l'Église puissent exister de façon indépendante – « *Entre le Fils de Dieu fait chair et son Église, il y a une profonde, inséparable et mystérieuse continuité* » –, le Saint-Père a consacré durant près d'un an – du 15 mars 2006 au 14 février 2007 – ses rencontres hebdomadaires du mercredi à l'évocation des douze apôtres : Pierre, André, Jacques, Jean, Matthieu, Philippe, Thomas, Barthélemy, Simon, Judas, Matthias et Paul, qui, « *par leur parole et leur témoignage nous transmettent la vérité du Christ* ». Puisant dans les données du Nouveau Testament, Benoît XVI dresse le portrait de ces premiers témoins. **MR**

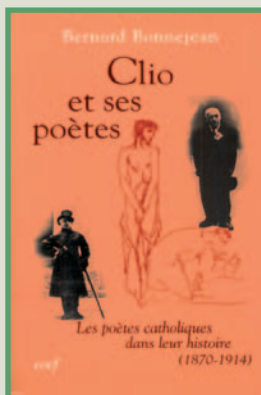
Benoît XVI,
Mgr Pierre-Marie Carré (préface)
Les apôtres et les premiers disciples du Christ - aux origines de l'Église
Bayard
192 p., 9,90 €



AVOIR FOI EN L'AUTRE

« *Vivre avec les autres appelle une relation soit d'inimitié, soit d'amitié* », écrit avec philosophie Andrea Riccardi après avoir exploré le monde dans le cadre de ses missions de médiation menées pour la communauté Sant'Egidio. Historien du monde en général et du christianisme en particulier, il constate que de l'Afrique aux Balkans, en passant par Israël, la « *complexité du monde désoriente et désarçonne* », tandis que, grâce au virtuel, « *l'information rend proche ce qui est lointain* ». À l'heure de la globalisation de la planète et des fondamentalismes, la question du partage se pose quotidiennement. Religieux, politiques ou nationaux, tous les enjeux sont analysés ici. **MR**

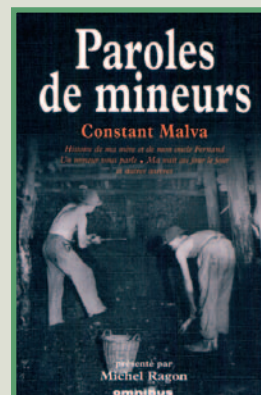
Andrea Riccardi
Vivre ensemble
Desclée de Brouwer
206 p., 19 €



LA FOI DES POÈTES

Né dans une famille juive, converti au catholicisme en 1915, Max Jacob a vécu « *presque moine parmi les moines de Saint-Benoît-sur-Loire* » avant de mourir au camp de Drancy en 1944. Qualifié affectueusement de « *saltimbanque de Dieu* » par Robert Sabatier, le poète était « hanté » par son désir de conversion. Était-il chrétien ? L'auteur de cet essai s'attache à répondre à la question, après avoir choisi de faire débiter son analyse de la poésie catholique en 1870 par une personnalité tout aussi complexe : Verlaine. Bien sûr Péguy, Barrès et Claudel ne sont pas oubliés. Soutenues par un tableau chronologique, les analyses tendent à inscrire ce courant dans le renouveau spirituel d'une époque qui s'achève en 1914. **MR**

Bernard Bonnejean
Clio et ses poètes - les poètes catholiques dans leur histoire (1870-1914)
Cerf
355 p., 36 €



AU FOND DU TROU

Alphonse Bouillard, dit *Malva*, est descendu dans la mine à 16 ans. Né en 1903, il a toujours entendu sa mère lui raconter la triste vie des siens, tous mineurs de fond. Passionné de lecture, le jeune homme ose se lancer dans l'écriture pour raconter leur histoire. En 1930, il envoie son manuscrit à Romain Rolland. Fort des encouragements de ce dernier, il adressera ensuite son texte à Henri Barbusse qui lui-même le recommandera à l'auteur-éditeur Henri Poulaille, à la recherche de témoignages sur la vie prolétarienne. C'est une langue vraie, brute qu'utilise cet ouvrier des charbonnages pour détailler l'horreur de la mine où il passera vingt ans. Rééditée, son œuvre révèle en détail l'aliénation d'un métier en voie de disparition. **MR**

Constant Malva,
Michel Ragon (préface)
Paroles de mineurs
Omnibus
778 p., 25 €



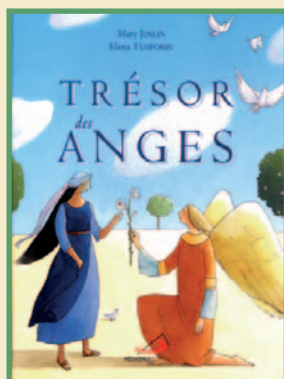
► C'est l'histoire d'une bande d'animaux dont le héros est un élan. Précisons tout de même que ce genre de grand cerf à grosse tête et aux bois aplatis en éventail se trouve rarement dans nos contrées au climat tempéré, mais qu'il est plutôt caractéristique des pays nordiques, là où le jour ne se couche jamais en été et ne se lève jamais en hiver. Alors, évidemment, les mois estivaux sont prétextes à toutes les fêtes, tous les amusements. Les frimas et leur noirceur sont, en revanche, voués au sommeil, à la mauvaise humeur. Pourtant, cette fois, alors qu'Élan et ses amis se sont endormis jusqu'au printemps, un hibou venu de nulle part se met en tête de les

NUIT ET JOUR

réveiller et de leur faire passer le temps en leur racontant sa vie. Les beaux jours revenus, personne n'y pense plus. Excepté Élan. En prévision de la prochaine longue nuit, il a tout écrit. Un joli album illustré de jaunes et de verts tendres dont la morale littéraire vaut mieux que le meilleur des discours. À partir de 3 ans.

MATHILDE RAIVE

Catherine Fradier
Les amis du bout du monde
Alice Jeunesse
Coll. « Histoires comme ça », 32 p., 9,90€



ENTRE LE CIEL ET LA TERRE

► Il existe plusieurs types d'anges. Ces « êtres spirituels, intermédiaires entre Dieu et l'homme », selon la définition du *Petit Robert*, se manifestent à des périodes cruciales de l'histoire biblique pour apporter la parole divine aux humains. Ils apparaissent chaque fois dans un éclair de lumière et de feu et disparaissent aussi vite. Ainsi l'archange Gabriel qui annonce à Marie qu'elle sera la mère du Sauveur, ou l'archange Michel terrassant le dragon. Les anges nous entourent, nous protègent ou nous mettent en garde. En douze chapitres, cet album entend rendre justice à tous les anges qui nous entourent. Un beau cadeau à offrir aux premiers communiant. À partir de 5 ans. **MR**

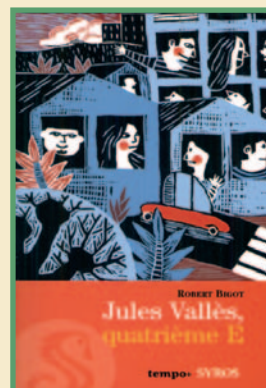
Mary Joslin (texte),
Elena Temporin (ill.)
Trésor des anges
Médiaspaul
48 p., 11€



PARIS EN POCHE

► Même si ce guide prétend être « la boussole des parents exceptionnels », il n'en sera pas moins utile aux enseignants entrepreneurs ! Utile pour des vacances-découvertes non seulement dans la capitale mais dans les départements limitrophes (27, 60, 77, 78, 91 à 95). Classés par thèmes – « Jardins à la française », « Judaïsme », « Escalade »... –, tous les plaisirs culturels, artistiques et sportifs sont déclinés ici. Pour le musée d'Orsay (cité aux rubriques « Danse », « Impressionnisme » et « Sculpture »), on trouvera une présentation d'œuvres et de salles « à hauteur d'enfant », des renseignements communs à tous les guides (métro, horaires...) et d'autres moins convenus (prêt de poussette, parcours-jeu familial...). Soulignons que l'un des trois index répertorie les « lieux accessibles aux moins de 5 ans ». **MCJ**

Isabelle Calabre
Découvrir Paris est un jeu d'enfant
Parigramme
480 p., 15€



LA VIE DE COLLÈGE

► « Vincent, je voudrais que tu m'écoutes, je voudrais que tu comprennes... », répète inlassablement la prof d'allemand à son élève en perte de vitesse. Une petite phrase qui a le don d'énerver ce dernier jusqu'au jour où, au marché, il surprend l'enseignante tenant le même discours sur le même ton à son propre fils. Tiens ! les enseignants ont donc une vie après la classe... Eh oui ! Et ce n'est pas la moindre des surprises dévoilées au cours de ces vingt historiettes qui ont toutes pour héros les « habitants » d'un collège baptisé Jules-Vallès. De la rentrée scolaire aux grandes vacances, Robert Bigot, familier des adolescents et de leur univers, s'est inspiré des instants de leur quotidien pour évoquer la difficulté à imaginer l'autre. À partir de 12 ans. **MR**

Robert Bigot
Jules Vallès quatrième E
Syros
Coll. « Tempo », 140 p., 5,90€



LES CHOSES EN GRAND !

► À partir de juin 2007, *Images Doc* offre aux jeunes curieux de 8 ans et plus un magazine encore plus complet, très visuel et interactif. En ouverture, « Un écran géant » invite à une plongée panoramique au cœur des thèmes qui passionnent les enfants (la pyramide d'Égypte...). « Le mot de l'info » explique un terme un peu mystérieux (« commerce équitable », « mondialisation », « OGM »...) pour mieux comprendre les grands enjeux citoyens d'aujourd'hui. Les nouvelles mascottes, Kouki et Souchi, animent le club des lecteurs. Ils y trouvent leurs courriers, des réponses à leurs questions, une activité scientifique, des astuces pour devenir un pro d'internet, une BD, des blagues et des jeux ! Chaque mois, un défi écolo tout simple est lancé (lutte contre la publicité...). Et bien sûr, les rubriques phares sont toujours là : animaux, sciences, histoire et monde. **FR**

Images Doc n° 222, 5,30€
En kiosque le 23 mai 2007.

BÊTES DE SCÈNE



Sur un air de jazz, le Canard déchaîné, « reporter habile et rusé », colporte « ragots et scandales ». Au son du cor de chasse, « le grand cerf entend l'écho du galop des chevaux ». Et c'est sur une sévillane qu'une voisine et son mari se livrent tous les soirs à une corrida sous les toits. Réveillé par les textes malicieux de Marie-Pierre Meynet et les facéties musicales du duo Christophe Devillers/Franck Steckar, le bestiaire prend toutes les libertés. Ici, c'est au pied de la lettre qu'on dresse leur portrait. Les poules couvent des œufs d'or, Rolande la vache reçoit le prix de la Foire de Versailles, et Maître Coq surveille les cuisines du Grand Hôtel. On s'amuse, on rigole. On se dit surtout

que nos amies les bêtes ne sont vraiment plus ce qu'elles étaient devenues à force d'être malmenées par les hommes. De Marakech au Bengale, en passant par le froid de la banquise, un prestidigitateur les accompagne. Ferait-il d'elles ce qu'il lui plaît ? À partir de 5 ans.

MATHILDE RAIVE

Mama Kaya
Scènes de ménagerie
Enfance et musique
1 CD + 1 livret (12 p.), 23 €



LE GRAND JEU DU PETIT KIRIKOU

Passage réussi de l'écran de cinéma à celui de l'ordinateur familial pour Kirikou. Le minuscule héros à la vaillance légendaire invite les petits à partir de 3 ans (qui auront peut-être besoin de l'aide d'un adulte) et les plus grands à se montrer « aussi vifs et astucieux » que lui. S'ils ont vu le film dont le jeu est une adaptation, ils retrouveront les décors du village, du potager, et bien sûr le domaine de Karaba la sorcière au cœur de l'ultime épreuve. Mais avant de l'affronter, ils devront sortir vainqueurs de quatre premières aventures et de leur lot de parties « Fais-moi peur ! », de courses-poursuites ou de balades à dos de girafe. Guidés par le grand-père, ils éviteront soigneusement les abeilles, les tornades et les fétiches de tout poil. Ce qui leur vaudra de récolter du miel, des poteries, des fleurs jaunes et autres bonus. **MR**

Collectif
Kirikou et les bêtes sauvages
Emme
1 dévédérom PC, 34,90 €



PATRIMOINE BRETON

Ici, les héros se nomment Perrine, Loïc ou Erwann. Ils dansent au son de la bombarde et de la clarinette dans *le bois des Korrigans* au pied du *chêne de Kerniscop*. On l'a deviné, c'est dans le patrimoine breton qu'on s'immerge, dans ses chants de marins, ses contes des monts d'Arrée et ses recettes au beurre salé. Car, il y a bien tout ça sur ce CD. Même des recettes de cuisine. Grands pourvoyeurs de musiques lointaines, les animateurs du catalogue ArB Music ne dédaignent pas les richesses et les curiosités de régions plus proches de nous. Pour le plus grand bonheur des jeunes élèves et de leurs enseignants qui pourront imprimer les textes et le bonus – *La soupe du diable* – grâce à un lecteur de cédérom. **MR**

Jean-Jacques Boutin
Les contes du Menhir
ArB Music
1 CD (+ 1 livret), 17,30 €



D'UN ÉCRAN À L'AUTRE

Le dimanche 20 mai 2007, « Question d'actualité », le magazine de la rédaction du *Jour du Seigneur* inaugure une nouvelle formule. Après avoir suivi Jean-François Bodin (notre photo) et les journalistes invités de son « club de la presse » sur France 2, à 10 h 30, les téléspectateurs pourront les retrouver sur le Web. Au programme : la poursuite du débat sur le thème du jour, mais aussi trois vidéos inédites de 6 minutes spécialement produites pour ce nouveau support. Enfin, jouant la carte de l'interactivité, l'émission offrira aux internautes la possibilité d'interroger les participants ou de faire part de leurs réactions. Bref, de quoi donner encore plus de place à « l'échange, parfois contradictoire, dans un souci de clarté pour mieux décrypter les faits et les questions qu'ils soulèvent ». **MLS**

Site : www.lejourduseigneur.com
E-mail : actu@lejourduseigneur.com



SEPT JOURS EN ENFANCE

Du 9 au 15 juin 2007, KTO déclinera toutes ses émissions autour du thème de l'enfance. Au programme, notamment, de nombreux documentaires, parmi lesquels : – *Quiero vivir* (notre photo) de Muriel Brener, diffusé le 11 juin à 20 h 50 : à La Paz, en Bolivie, peu avant l'élection d'Evo Morales, la réalisatrice suit une douzaine de jeunes garçons et filles recueillis par l'institution Enda Bolivie. Leurs parcours sont difficiles, et pourtant, Muriel Brener, très sensible au concept de « résilience » de Boris Cyrulnik, s'attache à démontrer qu'un enfant meurtri peut se reconstruire en adulte épanoui. – Autre film qui intéressera les éducateurs : *Zep toi-même !*, programmé le 14 juin à 20 h 50. Inès Segré filme un enfant français d'origine étrangère qui découvre, à travers l'école, des règles et des valeurs parfois différentes de celles qui régissent sa vie familiale. Récits et situations sont éclairés par un ethnopsychanalyste. **IDP**

www.ktotv.com

FAMILLES D'ACCUEIL

➤ **L'école suédoise de Paris**, lycée intégré au groupe scolaire Saint-Dominique, à Neuilly-sur-Seine, **recherche des familles d'accueil** à Paris ou proche banlieue **pour des lycéens** qui séjourneront en France durant l'année scolaire 2007-2008. L'accueil est rémunéré (5 460 € pour l'année, cette somme incluant l'hébergement, les petits déjeuners et les dîners).

Contact : *École suédoise, 9 rue Médéric, 75017 Paris.*
Tél. : 01 46 22 31 05. E-mail : *svenska.skolan.paris@wanadoo.fr*

SÉJOURS

➤ L'association Les Courlis, gérée par la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus du Mans, organise depuis 50 ans un **séjour d'été à Dinard** (Ille-et-Vilaine) pour les enfants de **6 à 12 ans**. Cette année,

il aura lieu du **10 au 24 juillet**. Au programme : plage, grands jeux, croisière sur la Rance, loisirs créatifs, découverte du littoral et de l'écosystème maritime, réalisation d'un film, partage avec des enfants espagnols...

Renseignements et demande de dossier d'inscription : Association Les Courlis, 3 place Gustave-Langevin, 72000 Le Mans. Tél. : 02 43 74 75 00 (après 20 heures).

DOCUMENTATION

➤ La nouvelle version du **site internet** du Centre de recherche et d'action sociales (**Ceras**) est en ligne. Et son « visage » a beaucoup changé : code couleurs pour identifier les cinq grandes rubriques (« Ici et ailleurs », « Paroles d'acteurs », « Nos chantiers », « Revue *Projet* », « Qui sommes-nous ? ») avec, dès la page d'accueil, des accroches liées à l'actualité

nationale (« Législatives en vue ! ») ou aux grandes questions internationales (« En Afrique, agir face au VIH »)... Le site est encore en rodage (il ne sera lancé officiellement qu'en juin). L'indulgence s'impose donc, mais la visite aussi ! Cliquez sur : www.ceras-projet.com

➤ Au rayon **recherche d'emploi**, les **guides** abondent. Ceux de **Dominique Perez** sont ici réédités dans des versions actualisées pour coller au plus près des attentes des recruteurs. Le premier, *Le Guide du CV et de la lettre de motivation* réunit 150 cas commentés (chargé de portefeuille, juriste d'affaires, responsable comptes-clés...), avec pour certaines professions « internationales » des exemples de CV exportables (en anglais). Même ligne éditoriale pour le second guide, suite logique du premier : *Réussir ses entretiens*

d'embauche. Choix de la tenue vestimentaire, relance après candidature, questions ouvertes et fermées... Rien n'est ignoré des pièges éventuels. Autre atout : la reproduction de plusieurs échanges recruteurs/candidats. À lire pour mieux comprendre ce que les premiers attendent des seconds. Dominique Perez, *Le Guide du CV et de la lettre de motivation* (364 p., 15,90€), *Réussir ses entretiens d'embauche* (270 p., 15,90€), L'Express Éditions, coll. « Emploi ».

JOBS D'ÉTÉ

➤ L'été arrive et avec lui les jobs de saison. On pense tout de suite hôtellerie-restauration, cueillette et baby-sitting, mais nombreux sont les autres secteurs qui recrutent : santé, soutien scolaire, transports... Pour la liste exhaustive et les **annonces** qui vont avec, on consultera avec profit les pages du **site ouvert** tout exprès par **Studyrama**. D'autant qu'elles offrent des conseils précieux en matière de droits des salariés, de contrats de travail et de rémunération. Et la possibilité de recevoir par alerte *mail* des offres de jobs personnalisées. Adresse : www.studyrama-jobs.com

LA TOILE DECA

➤ Les sites internet cités dans ce numéro sont sur **ECA +** (www.scolanet.org)



vous offre votre petite annonce gratuite
Enseignement catholique actualités
277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 53 73 73 75, fax : 01 46 34 72 79

Nom : Prénom :
Établissement/Organisme :
Adresse :
Code postal : Ville :

Écrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

Numéro de votre département Echanges Cours Documents Contact Divers

TEXTE A PUBLIER

.....
.....
.....
.....

Tél. : e-mail :

À votre service

➔ Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

L'éducation physique et sportive :
une dynamique éducative essentielle
accompagnée
par un organisme national
de l'enseignement catholique : l'Ugsel
(Union générale sportive de l'enseignement libre)



BON DE COMMANDE

L'UGSEL : L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79